

Rapport annuel 2018

Groupe Vaudoise Assurances

Siège social

Vaudoise Assurances
Place de Milan
Case postale 120
1001 Lausanne
Tél. 021 618 80 80
Fax 021 618 81 81

Exemplaires supplémentaires à l’adresse susmentionnée
Publié intégralement sur le site www.vaudoise.ch

Renseignements financiers

Jean-Daniel Laffely
Directeur général adjoint, CFO
investor@vaudoise.ch

Renseignements généraux

Nathalie Follonier-Kehrli
Directrice, secrétaire générale
media@vaudoise.ch

Déclaration concernant des informations portant sur l’avenir

Ce rapport annuel contient des informations portant sur l’avenir et qui impliquent des incertitudes et des risques. Le lecteur doit en être conscient et ne considérer ces informations que comme des projections pouvant diverger des événements qui se produiront effectivement. Toutes les informations se fondent sur les données dont le Groupe Vaudoise Assurances dispose au moment de la rédaction du rapport annuel. Ce rapport annuel est également disponible en allemand. Le texte français fait foi.

Dates des Assemblées générales 2019

Lundi 13 mai (Vaudoise Assurances Holding SA) et
Mardi 14 mai (Mutuelle Vaudoise)

Dates des Assemblées générales 2020

Lundi 11 mai (Vaudoise Assurances Holding SA) et
Mardi 12 mai (Mutuelle Vaudoise)



Table des matières

I.	Commentaires sur l'exercice 2018	04
	Chiffres clés	08
	La stratégie du Groupe	10
	Opérations d'assurances	13
	Assurances non-vie	14
	Assurances vie	16
	Opérations financières	17
	Les abeilles de la Vaudoise	20
	Transformation digitale à la Vaudoise	28
II.	Gouvernance d'entreprise	32
	Membres du Conseil d'administration	39
	Organigramme fonctionnel	43
	Membres de la Direction	44
III.	Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre	50
	Compte de profits et pertes consolidé	52
	Bilan consolidé	54
	Tableau de financement	56
	Capitaux propres consolidés	57
	Annexe aux comptes consolidés	58
	Rapport du réviseur des comptes consolidés	76
IV.	Vaudoise Assurances Holding SA au 31 décembre	82
	Commentaires sur l'exercice	84
	Compte de résultat	85
	Bilan avant répartition du bénéfice	86
	Annexe aux comptes annuels	88
	Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan	91
	Rapport de l'organe de révision	92
	Statistique boursière	96
V.	Vaudoise Générale au 31 décembre	98
	Chiffres clés	100
	Développement de la Compagnie depuis sa fondation	101
VI.	Vaudoise Vie au 31 décembre	102
	Chiffres clés	104
	Développement de la Compagnie depuis sa fondation	105
VII.	Mutuelle Vaudoise au 31 décembre	106
	Commentaires sur l'exercice	108
	Compte de résultat	109
	Bilan avant répartition de l'excédent d'actif	110
	Tableau de flux de trésorerie	111
	Annexe aux comptes annuels	112
	Proposition de répartition de l'excédent d'actif	114
	Rapport annuel	115
VIII.	Rapport sur les rémunérations	116
	Rapport de l'organe de révision	122

Commentaires sur l'exercice 2018

Message du président et du CEO

Chers sociétaires, chers actionnaires, chers clients, chers collaborateurs, chers partenaires,

Prix Bilan du meilleur employeur dans le secteur Banques et Assurances, première compagnie d'assurances privée certifiée EQUAL-SALARY, naming de la Vaudoise Aréna, croissance supérieure au marché dans quasi toutes les branches non-vie, retour à la croissance dans les affaires vie et élargissement de nos activités par l'investissement dans plusieurs start-up: l'année 2018 a été empreinte de dynamisme pour la Vaudoise.

Un souffle de renouveau s'est manifesté à l'interne par la création d'un nouveau département IT & Transformation digitale et l'arrivée de Jan Ellerbrock, CTO. Des changements ont également eu lieu à la tête des départements Réseaux de vente & Marketing et Actuariat & Réassurance. Après plus de 20 ans au service de notre Groupe, Charly Haenni et Jean-Michel Waser ont en effet souhaité faire valoir leur droit à une retraite bien méritée. Nous les remercions chaleureusement pour tout leur apport à notre Compagnie et accueillons avec une grande fierté leurs successeurs, Grégoire Fracheboud et Frédéric Traimond. Nous saluons par ailleurs tout particulièrement l'esprit d'équipe qui règne au sein du Comité de direction. Les nouveaux arrivés s'y sont très vite intégrés, preuve que notre esprit mutualiste est une réalité vécue à tous les niveaux.

Cette culture d'entreprise nous permet de bénéficier d'une importante intelligence collective que nous comptons notamment mettre au service de notre transformation digitale. 2019 marque le lancement d'ambitieux programmes de redéfinition de nos outils afin de les faire évoluer vers la distribution omnicanale conformément aux besoins et attentes du mar-

Dans cet environnement, le Groupe Vaudoise a réalisé à nouveau en 2018 un très bon résultat.

ché. Comme les abeilles de nos ruches qui vous sont présentées dès la page 20, nous devons être agiles et conjuguer nos compétences au service de la communauté avec, en ligne de mire, un but ultime: la satisfaction de nos clients.

Dans cet environnement, le Groupe Vaudoise a réalisé à nouveau en 2018 un très bon

résultat, soit un bénéfice consolidé de CHF 127,5 millions, contre CHF 120,7 millions une année auparavant. Cet excellent résultat s'explique par une sinistralité maîtrisée dans les affaires non-vie ainsi que de bons résultats de placement. Nous poursuivons par ailleurs notre politique de renforcement des fonds propres qui atteignent CHF 1,8 milliard en 2018, soit une croissance de 2,7% par rapport à 2017.

Notre esprit mutualiste conduit le Conseil d'administration et la Direction à garantir un sain équilibre dans la répartition du bénéfice du Groupe entre les sociétaires, les actionnaires, les clients et la dotation en fonds propres. Depuis 2011, nous avons choisi de redistribuer une partie de nos

bénéfices non-vie à nos clients à un rythme bisannuel, alternant une redistribution aux clients Véhicules à moteur et aux clients RC/Choses. A cette fin, le fonds de participation a été renforcé sur l'exercice 2018 afin de redistribuer plus de CHF 38 millions à nos clients sur douze mois à partir du 1^{er} juillet 2019. Les bons résultats du Groupe ont également incité le Conseil à augmenter à CHF 0,25 le dividende des actions nominatives A et à CHF 13.- celui des actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding. Ils permettent en outre de servir un excellent rendement des parts sociales de Mutuelle Vaudoise.

Globalement, le chiffre d'affaires progresse de 4,8% par rapport à l'exercice précédent et atteint CHF 1,1 milliard. Les primes émises des affaires directes non-vie en 2018 progressent de 3,2% par rapport à 2017 et s'établissent à CHF 896 millions. Pratiquement toutes les branches contribuent à cette croissance. Les assurances de personnes, en fort recul en 2017, ont repris le chemin d'une croissance maîtrisée. Le ratio combiné non-vie (rapport sinistres et frais sur primes) s'est amélioré de 1,8 point à 92,1%.

En assurances vie, les primes émises directes ont augmenté de 7,4% pour s'établir à CHF 219 millions. Cette hausse résulte principalement des affaires à prime unique. La Compagnie a notamment commercialisé avec succès une tranche TrendValor liée à un indice boursier, ce qui a permis de générer de la croissance. En ce qui concerne les primes périodiques, le produit RythmoInvest, solution flexible qui donne la possibilité au client de moduler sa prime en fonction de ses capacités financières, reçoit un très bon accueil auprès de la clientèle. Les résultats ont largement dépassé nos attentes.

Les perspectives 2019 sont positives pour notre Groupe. Nous prévoyons une croissance de nos portefeuilles dans les affaires non-vie. Nous veillerons attentivement, ce faisant, au maintien de la qualité de la souscription et à l'évolution de la sinistralité.

Dans le domaine de l'assurance vie, même si les défis restent importants, nous nous attendons à une poursuite du succès dans notre gamme de solutions RythmoInvest. Le retour à la croissance amorcé depuis 2017 devrait se poursuivre en 2019.

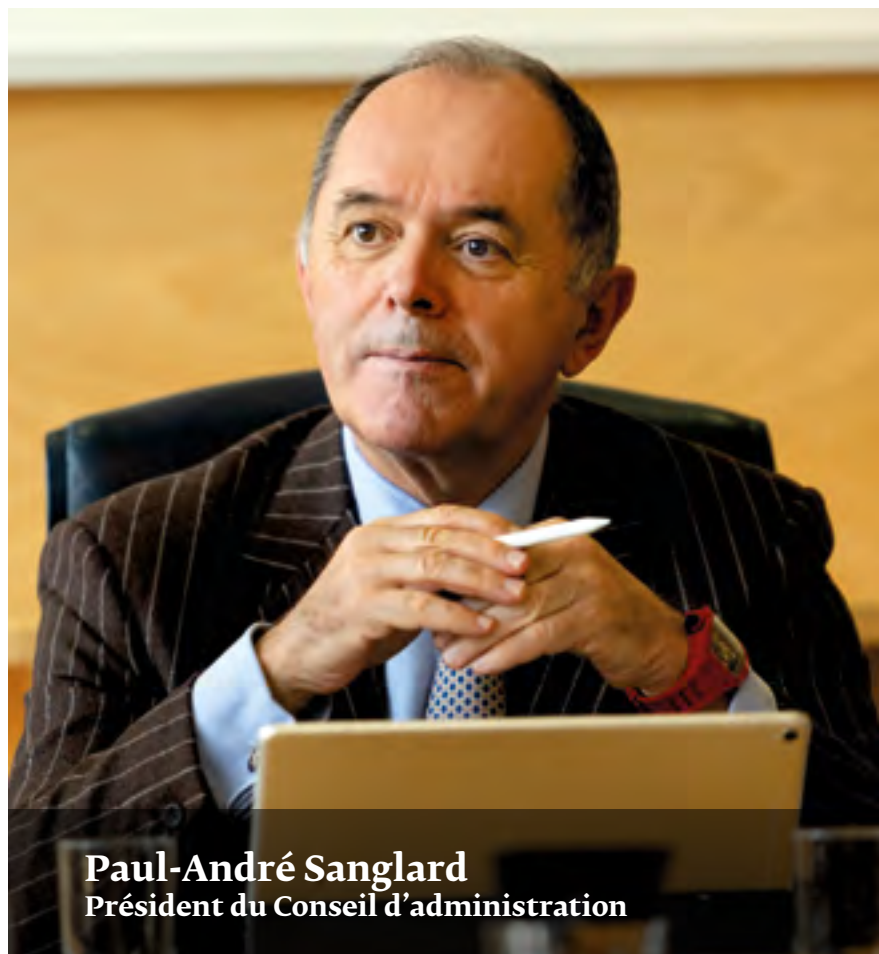
Notre chiffre d'affaires, qui croît de 4,8 %, intègre désormais également la comptabilisation pleine des acquisitions sur un exercice complet de Berninvest et de Vaudoise Investment Solutions.

Nous maintiendrons par ailleurs les lignes directrices de notre stratégie de placement. L'évolution des marchés financiers nous a conduits à relever encore la qualité de nos placements obligataires, tout en maintenant un niveau de protection élevé sur les actions et les devises.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction, nous vous remercions, chers sociétaires, chers actionnaires, chers clients, chers collaborateurs et chers partenaires, de votre confiance et de votre fidélité.

Paul-André Sanglard
Président du Conseil d'administration

Philippe Hebeisen
Directeur général, CEO



Paul-André Sanglard
Président du Conseil d'administration



Philippe Hebeisen
Directeur général, CEO

Chiffres clés

428'300
clients
nous font confiance

Chiffre d'affaires
1'137,0
millions

(+4,8%)

Bénéfice de l'exercice
127,5
millions

(+5,7%)

1'781,7
millions
Capitaux propres
avant répartition du bénéfice

(+2,7%)

Dividendes proposés
à l'Assemblée générale
15,5 millions
(+1,5 mio)

Redistribution
des excédents non-vie
2019-2020
38 millions
(+ 5 mio)

1'466
collaborateurs
(équivalent plein-temps)

Ratio combiné non-vie
92,1 %

(-1,8 pt)

Rendement net
des placements
2,1 %

Réseau d'agences

111 agences réunies en 28 agences générales



Primes par branche

- 31 % Accidents / maladie
- 6 % Responsabilité civile
- 30 % Véhicules à moteur
- 14 % Incendie / diverses
- 15 % Vie pour propre compte
- 4 % Vie pour le compte du souscripteur

Répartition des primes sur le marché suisse

- 58 % Suisse romande
- 36 % Suisse alémanique
- 6 % Tessin



La stratégie du Groupe

Notre vision
d'entreprise :
être
numéro 1
de la satisfaction
client.

Chaque année, Conseil d'administration et Direction consacrent deux journées en septembre à questionner la stratégie d'entreprise et à la faire évoluer afin de tenir compte des besoins de ses différentes parties prenantes. Ces réflexions annuelles se font toujours à l'aune de notre boussole que sont nos valeurs d'entreprise, Proches, Fiables et Humains. Elles décrivent avec authenticité l'ADN de la Vaudoise, compagnie d'assurances suisse aux racines mutualistes. Notre Nord, celui qui indique notre voie, est notre client. Notre vision d'entreprise : être numéro un de la satisfaction client.

La mutualité comme pierre angulaire

La Vaudoise donne vie à ses racines mutualistes au travers d'une approche humaine et personnalisée de son activité d'assureur dans les relations qu'elle entretient avec ses parties prenantes et d'une redistribution des excédents non-vie à ses assurés. Ainsi, en 2018 et 2019, les clients titulaires d'une assurance Véhicules à moteur auprès de la Vaudoise se sont vu rétrocéder 10% de leur prime annuelle.

La Vaudoise veille à sa solidité financière par le maintien de fonds propres importants. Cette stratégie, qui implique la promesse d'une vision à long terme au profit de toutes les parties prenantes, est également parfaitement alignée sur les notions de développement durable et de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE). La Vaudoise dispose d'une Charte RSE qui est axée sur trois piliers que sont ses collaborateurs, ses parties prenantes et la société en général. Pour conduire sa politique en la matière, elle a défini un fil rouge en lien avec ses valeurs d'entreprise et sa mission de base, à savoir la réinsertion socio-professionnelle. Ce thème lui sert de guide dans sa politique de dons et dans l'organisation de ses journées de volontariat d'entreprise Involvere mises sur pied depuis 2014. En 2018, quelque 200 collaborateurs du Siège et des agences ont ainsi participé à vingt projets à travers la Suisse aux côtés de fondations et d'associations actives dans la réinsertion socio-professionnelle. Pour la première fois, la Vaudoise a ouvert six projets de volontariat au public afin de permettre à une quinzaine de participants externes de vivre une expérience de volontariat. Lors de la Journée de la Mutualité, événement organisé pour clôturer le programme Involvere 2018, la Vaudoise a remercié au moyen d'un don les associations Volontaires montagne, la Croix-Rouge suisse du Tessin, Caritas Lucerne, Caritas Vaud, le Foyer Neufeld et la Fondation LebensART pour leur engagement et l'accueil des collaborateurs de la Vaudoise ainsi que des participants externes.

Le développement du Groupe

La Vaudoise priorise une croissance interne rentable dans les trois régions linguistiques. Elle veut exploiter en premier lieu son potentiel de développement en Suisse alémanique par l'intervention de ses propres conseillers auprès des particuliers et des PME. Le portefeuille de cette région progresse tant du point de vue des affaires générées par les agences générales que par

le courtage. Historiquement très présente dans certaines régions, comme la Suisse centrale où l'agence de Lucerne a fêté ses 100 ans en 2018, la Vaudoise doit encore progresser de manière plus homogène sur l'ensemble du territoire. Il s'agit d'une opération de longue haleine dont le développement prioritaire se poursuit au sein du Groupe.

Concernant ses affaires, la Vaudoise intervient en principe en qualité de porteur de risques et, selon les besoins, de fournisseur de solutions externes proposées par des partenaires sélectionnés. C'est le cas notamment de l'assurance vie collective (Swiss Life), l'assistance (Europ Assistance), la protection juridique (Orion), l'assurance maladie (Groupe Mutuel), l'assurance transports (TSM) et l'assurance des objets d'art (Uniq). Par sa marque propre Animalia, elle propose en outre depuis 2016 une assurance maladie et accidents pour les chats et les chiens.

Le développement du Groupe passe également par des collaborations de distribution avec des partenaires assureurs, tels le Groupe Mutuel et Swiss Life. Dans ce cadre, la Vaudoise est porteur de risques et gère les prestations.

La Vaudoise s'adapte en outre aux nouveaux modèles d'affaires complémentaires.

Après l'acquisition en 2017 de l'intégralité du capital-actions des sociétés Berninvest AG, société de direction des fonds immobiliers Immo Helvetic et Good Buildings, ainsi que de Dr. Meyer Asset Management AG, devenue depuis lors Vaudoise Investment Solutions SA, la Vaudoise poursuit sa politique de diversification. En 2018, elle est entrée dans le capital de Credit Exchange AG (Credex), plateforme novatrice de crédits hypothécaires, ainsi que de celui de Foxstone, plateforme de crowdfunding immobilier. Elle a par ailleurs co-fondé la société Neocredit.ch, plateforme de crowdlending pour TPE/PME. Cette start-up sera opérationnelle à la fin du 1^{er} semestre 2019. La Vaudoise est également partie prenante de la coentreprise SwissSign Group, fournisseur de SwissID, qui a pour but d'assurer la sécurité des processus d'e-business reposant sur les identités numériques dignes de confiance.

La Vaudoise soutient par ailleurs Enuu, un service de partage de véhicules qui met à disposition une flotte de treize voitures électriques en libre-service dans le centre-ville de Bienne.

En 2017, la Vaudoise avait investi CHF 15 millions dans le fonds dédié aux fintechs, assurtechs et regtechs de BlackFin Capital Partners. Il s'agit d'un investissement dans les domaines novateurs et au fort potentiel de développement. Ce partenariat permet à la Vaudoise de bénéficier des conseils et de l'appui de BlackFin qui lui donne également accès à un réseau de start-up européennes qui façonnent l'avenir du digital. Ainsi, la Vaudoise entend compléter son engagement au travers d'investissements ciblés qui font stratégiquement sens pour son propre développement. Afin de mener à bien cette mission, la Direction a constitué un Groupe digital réunissant des collaborateurs issus de plusieurs secteurs d'activités et travaillant en collaboration avec BlackFin. Une division de Corporate Development et M&A a par ailleurs été créée en 2018 et rattachée à Jean-Daniel Laffely, directeur général adjoint. A compter du 1^{er} mars 2019, celle-ci est conduite par Stefan Schürmann, avec notamment pour mission d'identifier et de développer, en collaboration avec le département IT & Transformation digitale, les écosystèmes dans lesquels la Vaudoise a un rôle à jouer.

Une passion : la satisfaction de nos clients

La Vaudoise entend renforcer encore son orientation client en combinant des méthodes de distribution classiques aux nouvelles technologies. La proximité doit s'en trouver augmentée. La Vaudoise s'inscrit clairement dans une démarche omnicanale qui fait appel simultanément ou de façon interconnectée à plusieurs moyens de distribution en relation les uns avec les autres – ces canaux n'étant pas concurrents mais complémentaires.

Le but est d'être là où est le client à chaque moment de son « expérience ». Ainsi, selon sa situation et ses besoins, il sollicite le conseil à valeur ajoutée d'un collaborateur de la Compagnie, celui d'un intermédiaire indépendant, d'un partenaire de distribution ou se rend sur le site internet. Toutefois, le premier ambassadeur de la Vaudoise reste le conseiller. La démarche e-commerce soutiendra la distribution des agences. Chaque client conservera toujours un lien avec une agence ainsi qu'un conseiller et pourra à tout moment passer de son écran à son téléphone ou au guichet de l'agence. Afin d'assurer que la voix du client soit représentée dans tous les projets de l'entreprise, la division Marketing a rejoint le département Réseaux de vente en 2018, qui se nomme désormais Réseaux de vente & Marketing, sous la direction de Grégoire Fracheboud.

Le réseau de vente de la Vaudoise vise à gagner en efficacité sans perdre de sa proximité. Il comprend quelque 111 points de vente, désormais réunis en 28 agences générales et organisés en trois régions de marché : Suisse romande et Tessin, dont la responsabilité a été confiée à Georges Tavernier depuis le 1^{er} mars 2018 et Suisse alémanique dirigée par Patrick Marro (voir carte en page 9). Les agences fonctionnent en réseau afin de servir nos clients le plus efficacement possible.

Pour tenir compte des besoins du courtage, les services courtiers de direction, situés respectivement à Lausanne, Zurich (Dübendorf) et Lugano, sont les interlocuteurs des courtiers dont le rayon d'action dépasse le territoire d'une agence ou d'une région. Plus de 70 % des primes sous mandat de gestion sont générées par ces trois entités. En phase avec la politique de proximité de la Vaudoise, les agences générales peuvent, quant à elles, travailler directement avec des partenaires courtiers locaux et régionaux. Ces derniers disposent d'interlocuteurs privilégiés au sein des points de vente.

La transformation digitale, acteur majeur de la satisfaction client

L'année 2018 a été marquée par la création d'un nouveau département IT & Transformation digitale, placé sous la direction de Jan Ellerbrock. Cette unité, en collaboration très étroite avec les différents métiers qui composent la Vaudoise, est chargée de mener à bien la mue digitale nécessaire afin de répondre aux futurs besoins de nos clients. Sur la base de la réalisation de parcours client demandés par la Direction, les programmes prioritaires de transformation digitale ont été identifiés et lancés en 2019.

Le digital permet également d'explorer de nouvelles pistes par des moyens ludiques où la mutualisation des idées aboutit à des résultats créatifs et efficaces. C'est dans cet esprit que la Vaudoise Lab a organisé son troisième hackathon. Organisé du 9 au 11 octobre 2018 à Lausanne sur le thème « Décryptez le monde des données », six équipes mixtes composées d'acteurs et de data analysts provenant de la Vaudoise, de partenaires externes et d'étudiants de l'UNIL avaient pour mission de développer des solutions techniques innovantes améliorant la satisfaction du client. Le projet Better Call Marta a remporté les faveurs du jury. Il portait sur l'amélioration de l'assistance lors d'un sinistre.

Afin de participer à l'intégration progressive de la digitalisation dans la société civile, la Vaudoise a été la première entreprise romande privée à adhérer à l'initiative digitalswitzerland. Le 25 octobre 2018, deuxième Digital Day, elle a organisé pour ses collaborateurs une journée informative sur les nouvelles technologies.

Optimisation risques / rendements financiers

La Vaudoise souhaite assurer sa solide assise financière par une politique d'investissement et de gestion des risques adéquate et durable au profit de toutes les parties prenantes.

La Compagnie poursuit ainsi une politique d'investissement sur mesure qui tient compte de la nature et de la complexité des affaires d'assurances exploitées ainsi que de la situation financière du Groupe Vaudoise Assurances. Cette politique permet de réaliser des rendements de placement attractifs tout en limitant les risques liés à cette activité, notamment au moyen d'une large diversification par classe d'actifs, pays et secteur, ainsi que par le biais de couvertures sur les actions et les monnaies étrangères.

La Vaudoise est sensible au développement durable; elle est notamment membre fondateur de la Fondation Suisse pour le climat qui fêtait cette année ses dix ans.

La gestion des risques relève depuis 2018 de la responsabilité de Frédéric Traimond, Chief Risk Officer du Groupe et chef du département Actuariat & Réassurance. Nommé au Comité de direction au 1^{er} janvier 2019, Frédéric Traimond s'attachera notamment à optimiser les méthodes de calcul actuarielles et les plans de réassurance.

Vaudoise, employeur attractif

La politique des ressources humaines de la Vaudoise est basée sur la responsabilité partagée et le respect.

Sacrée meilleur employeur dans la catégorie Banques et Assurances par le magazine Bilan en 2018, la Vaudoise met le collaborateur au centre de ses préoccupations. Premier ambassadeur de la marque, un collaborateur satisfait constitue un facteur clé du succès de l'entreprise. Une évaluation interne très complète est menée tous les deux ans. Ainsi, 95 % des collaborateurs se sont déclarés satisfaits de travailler à la Vaudoise (enquête de satisfaction 2017).

Le département des Ressources humaines a pour mission première d'accompagner le quotidien des collaborateurs du Groupe. Dans le cadre de la transformation digitale en cours, le département Ressources humaines est chargé de mettre sur pied un programme d'accompagnement de la transition culturelle. Sur la base d'un sondage effectué auprès de l'ensemble des collaborateurs, trois axes prioritaires ont été identifiés.

Une deuxième mission vise à renforcer la marque employeur et attirer des talents. Dans ce contexte, la Vaudoise tisse de nombreux liens avec les hautes écoles et forme plus de 100 apprenants par année.

Le développement de notre capital humain est également une préoccupation de premier ordre. Pour ce faire, un comité de formation interdépartemental a été constitué afin de s'assurer que les besoins en formation des différents métiers soient couverts. Le management favorise par ailleurs toutes les mesures utiles afin d'encourager «l'empowerment» des collaboratrices

et collaborateurs. Un programme de mentoring a notamment été mis sur pied pour les jeunes talents.

Les systèmes de rémunération encouragent la performance individuelle et collective (voir le Rapport sur les rémunérations en p. 118). De plus, la Vaudoise est la première assurance privée suisse à avoir obtenu la certification EQUAL-SALARY au terme d'une démarche volontaire comprenant l'analyse des données salariales anonymisées et des audits en entreprise auprès des membres de la Direction et d'une centaine de collaborateurs. L'engagement de la Direction en faveur de l'égalité salariale et l'intégration des pratiques d'équité salariale dans la politique et les processus RH ainsi que la perception par le personnel de la politique salariale de l'entreprise ont été examinés lors de ces entretiens d'audit.

Afin de s'adapter aux nouvelles méthodes de travail, les projets d'entreprise sont menés de manière collaborative en utilisant au mieux les compétences de chacune et chacun, dans un esprit de confiance et de responsabilisation (méthode agile). Cet état d'esprit est accompagné, dès 2018, par une démarche de «smart working». La Vaudoise a également adhéré à la charte Work Smart.

La mise en place de nouveaux outils de travail facilite la gestion du temps (SIRH) et le développement de solutions permettant de conjuguer vie professionnelle et vie privée (horaire variable, home office, etc.). Dans ce contexte, un groupe de travail Mixité a été mis sur pied en 2018 afin de faire un état des lieux des mesures d'amélioration possibles pour permettre aux jeunes parents de faciliter la coexistence de leurs deux carrières.

Opérations d'assurances

En 2018,
la Vaudoise réalise
un très bon
résultat
opérationnel.

En 2018, la Vaudoise réalise un très bon résultat opérationnel qui s'explique essentiellement par une croissance dans pratiquement toutes les branches d'assurances et une sinistralité bien maîtrisée. Les affaires Patrimoine croissent de 1,9%. Ainsi, dans le segment Particuliers, les assurances Véhicules à moteur, branche la plus impor-

Malgré un contexte économique difficile sur le marché des capitaux et des taux d'intérêt extrêmement bas, l'encaissement de Vaudoise Vie croît de 7,2%. Ce résultat est principalement attribuable aux affaires à prime unique. Quant aux assurances à primes périodiques, elles ont été redynamisées grâce à la commercialisation de RythmoInvest, produit d'épargne lié à des fonds de placement avec sécurisation progressive. Ce dernier est en phase de remplacer le produit historique phare RythmoCapital.

tante en volume pour la Vaudoise, progressent de 1,7%. Les assurances Choses progressent quant à elles de 3,3% alors que la branche RC recule légèrement de 0,4%. Les assurances de Personnes non-vie ont connu une croissance de 5,5% après une année de stabilisation assumée en 2017. La charge de sinistres globale s'est améliorée en 2018 (ratio combiné: 92,1% contre 93,9% en 2017).

en milliers de CHF	Primes émises brutes			Prestations payées brutes		
	2018	2017	+/- %	2018	2017	+/- %
Ensemble des affaires						
Affaires directes	1'114'480	1'071'452	4,0	795'293	806'338	-1,4
Affaires indirectes	9'487	8'992	5,5	7'410	5'780	28,2
Total	1'123'967	1'080'444	4,0	802'703	812'118	-1,2
Affaires directes						
Assurances non-vie	895'882	867'911	3,2	599'607	596'568	0,5
Assurances vie	218'598	203'541	7,4	195'686	209'770	-6,7
Total	1'114'480	1'071'452	4,0	795'293	806'338	-1,4
Affaires indirectes						
Assurances non-vie	8'096	7'360	10,0	4'866	3'902	24,7
Assurances vie	1'391	1'632	-14,8	2'544	1'878	35,5
Total	9'487	8'992	5,5	7'410	5'780	28,2

Assurances non-vie

Les affaires
Patrimoine
se développent
de manière
très favorable,
avec une croissance
de 1,9 %.

Assurances de Patrimoine

Dans un contexte de forte concurrence dans tous les segments, les affaires Patrimoine qui comprennent les branches Véhicules à moteur, Responsabilité civile générale et Choses se développent de manière très favorable, avec une croissance de l'ordre de 1,9 % (contre 0,9 % pour le marché suisse). Avec

carburant, une indemnisation à 100 % durant 24 mois en cas de dommage total et une harmonisation des échelles de bonus. En outre, le tarif a été entièrement revu et les clients peuvent dorénavant payer leur prime mensuellement. Par ailleurs, le succès des offres pour les jeunes conducteurs (Avenue Smart) ne se dément pas, avec une progression des affaires nouvelles de 5 % en 2018.

Sur le plan météorologique, l'été s'est révélé plutôt calme. Les orages de grêle, indépendamment de la chaleur estivale, ont été rares et limités géographiquement. Dans ces circonstances et malgré un degré de préparation élevé, la Vaudoise n'a pas eu besoin de démontrer son efficacité opérationnelle dans l'organisation des expertises groupées.

En parallèle, les travaux de simplification des processus et de modernisation des outils de gestion se poursuivent à un rythme soutenu et permettront, dans le futur, d'élever encore le degré de satisfaction d'une clientèle pour qui la mobilité reste primordiale.

Assurances Responsabilité civile générale

La branche RC affiche une décroissance de son volume de primes de l'ordre de -0,4 %. Ce recul des primes est dû à un marché extrêmement compétitif pour les affaires dans le segment des Entreprises (-1 %). Ce repli a pu être pratiquement compensé par l'augmentation des affaires privées, en hausse de l'ordre de 2 %. Les partenariats avec Swiss Life et le Groupe Mutuel, qui prévoient une participation de ces deux acteurs à la distribution des produits pour les particuliers, ont contribué à la progression de ce segment d'affaires.

Au mois de novembre 2018, la Vaudoise a poursuivi le lancement de sa gamme de produits Business One avec la solution Responsabilité civile pour les entreprises. Celle-ci prévoit des modules innovants, dont une couverture Cyber, et a pour ambition de répondre aux attentes du marché, tout en positionnant la Vaudoise comme un partenaire fiable également dans ce segment.

CHF 560 millions de francs de primes émises, le domaine des assurances de Patrimoine représente plus de 60 % des primes de Vaudoise Générale.

La croissance n'est pas identique dans tous les segments. Les branches Choses et Véhicules à moteur présentent une bonne progression de respectivement 3,3 % et 1,7 %, alors que le marché suisse réalise des performances inférieures (2,2 %, respectivement -0,2 %). La branche Responsabilité civile générale reste quant à elle sous pression et présente un léger recul de 0,4 % (marché suisse: +1,5 %).

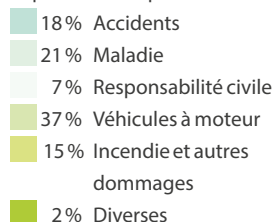
La charge de sinistres 2018 est du même ordre que celle de l'exercice précédent et se situe à un bon niveau malgré quelques cas très importants en RC Véhicules à moteur et une augmentation du nombre de cas dans les branches Choses/Dommages naturels. Certains segments ou domaines, notamment les grands comptes, font l'objet d'un suivi attentif et de mesures adaptées afin de maintenir un niveau de rentabilité satisfaisant.

En synthèse, le résultat 2018 du domaine Patrimoine est de bonne tenue et la consolidation du partenariat de distribution des produits Véhicules à moteur, RC et Choses avec Swiss Life laisse entrevoir de belles perspectives. Dans le domaine des Entreprises, la nouvelle ligne Business One s'est enrichie avec le nouveau produit RC Entreprise mis sur le marché à fin 2018.

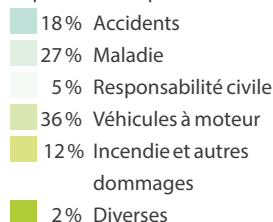
Assurances Véhicules à moteur

Dans un marché en recul à fin 2017 et au premier semestre 2018, la Vaudoise continue à développer ses parts de marché. La croissance affiche toutefois un certain ralentissement. Ce très bon résultat a été rendu possible grâce au dynamisme de nos réseaux de distribution ainsi qu'au lancement du produit VM 2018 au mois de juin. Celui-ci propose de nouvelles couvertures, en particulier la protection contre les cyberattaques, la prise en charge des frais de vidange et de remplissage à la suite d'une erreur de

Répartition des primes



Répartition des prestations



Au chapitre des sinistres, le ratio combiné de cette branche reste à un niveau très favorable.

Assurances Choses

En 2018, les assurances Choses (Incendie, Dommages naturels et autres dommages aux biens) ont retrouvé une croissance très prononcée avec des primes émises en progression de plus de 3,3 %. Ce résultat remarquable provient des solutions d'assurances «HIO» et «Building» qui restent bien positionnées dans le marché et répondent pleinement aux besoins des clients et des attentes de nos partenaires. Ces derniers (Swiss Life et le Groupe Mutuel) ont également contribué à cette croissance bien supérieure à celle du marché suisse.

La commercialisation à fin 2017 de la nouvelle solution d'assurance Inventaire de commerce pour les entreprises (Business One) a permis de redynamiser ce segment et de renforcer le positionnement de la Vaudoise.

Au chapitre de la sinistralité, la Vaudoise a enregistré une augmentation du nombre des cas de prestations, tout en maîtrisant la charge globale.

Assurances pour chiens et chats – Consolidation et intégration du portefeuille Animalia

Après l'acquisition en 2016 de la société Animalia et la reprise de son portefeuille de plus de 24'000 risques, la Vaudoise a non seulement renforcé le service à la clientèle mais aussi revu les différentes couvertures, à la plus grande satisfaction des clients. Le nouveau produit, lancé en février 2018, a rencontré un fort succès, permettant une croissance à deux chiffres du portefeuille.

Adossée à la Vaudoise, la marque Animalia s'est renforcée en 2018 et accentue ainsi son leadership dans l'assurance maladie et accidents pour chiens et chats en Suisse. Les perspectives de développement sont réjouissantes, tant pour la distribution au travers de partenaires ou d'Internet que pour le propre réseau de vente des conseillers de la Vaudoise.

Assurances de Personnes non-vie

Après un recul assumé en 2017, les primes en assurances de Personnes non-vie ont connu un retour à la croissance en 2018 (+5,5 % dans un marché suisse qui croît de 4,5 %). Le dynamisme a été particulièrement marqué dans les segments des courtiers d'agences (+29 %) et en Suisse alémanique (+16 %).

Perte de gain maladie (PGM)

Dans un marché délicat, les politiques de souscription et de renouvellement sur mesure de cette branche, dont l'évolution des primes et des prestations est étroitement liée à la conjoncture, portent leurs fruits. La Vaudoise a revu le niveau de son tarif en septembre 2018.

Compte tenu des assainissements, les prestations brutes maladie ont crû en moindre proportion que les primes y afférentes.

Assurances accidents obligatoire (LAA) et complémentaire (CLAA)

La seconde année de commercialisation du produit CLAA a permis de convaincre un client existant sur deux et de retrouver une croissance dans cette branche complémentaire. Après une révision légale et tarifaire au 1^{er} janvier 2017, un exercice sans adaptation de tarif en LAA a également favorisé la rétention des affaires existantes et une croissance par l'acquisition de nouveaux clients.

Les prestations brutes des branches LAA, CLAA, autres collectives et accidents individuels sont en baisse, alors que les primes brutes sont orientées à la hausse. Dans le segment LAA, la Vaudoise dispose en outre des réserves nécessaires à l'abaissement du taux technique au 1^{er} janvier 2020.

Afin de mieux servir les clients entreprises et privés, les centres de compétence de gestion des prestations (cas bagatelles et complexes) ont été regroupés en juin 2018 et les attributions des visiteurs de courtoisie ont été fusionnées au sein de la Health Unit en septembre 2018.

En 2018, la Vaudoise a développé son offre numérique dans le domaine des assurances de Personnes non-vie par l'introduction en phase pilote de Swissdec qui permet la déclaration interfacée des salaires de ses clients.

Evolution des affaires directes non-vie en milliers de CHF	Primes émises brutes			Prestations payées brutes		
	2018	2017	+/- %	2018	2017	+/- %
Opérations d'assurances						
Accidents	158'388	156'292	1,3	110'106	113'402	-2,9
Maladie	188'862	173'149	9,1	160'404	159'458	0,6
Responsabilité civile	66'436	66'677	-0,4	30'573	29'919	2,2
Véhicules à moteur	332'384	326'718	1,7	216'735	213'486	1,5
Incendie et autres dommages	129'434	125'146	3,4	68'166	68'308	-0,2
Diverses	20'379	19'929	2,3	13'623	11'995	13,6
Total	895'882	867'911	3,2	599'607	596'568	0,5

Assurances vie

Dans un contexte économique difficile sur le marché des capitaux et des taux d'intérêt extrêmement bas, les primes émises directes de Vaudoise Vie progressent de 7,4 % à CHF 218,6 millions. Ce résultat est principalement dû aux affaires à primes unique.

Vaudoise Vie a poursuivi sa stratégie d'adaptation de sa gamme de produits traditionnels à primes périodiques. Elle a ainsi développé de nouvelles fonctionnalités sur son produit phare RythmolInvest. Cette solution flexible permet au client de moduler sa prime en fonction de ses possibilités financières. Elle consiste à investir dans des fonds de placement maison tout en suivant le cycle de vie du client, pour finalement sécuriser complètement l'investissement. La Vaudoise est connue pour faire participer ses clients à son succès en leur permettant d'accéder aux mêmes placements que l'entreprise à qui ils font confiance. Cette solution innovante a largement dépassé les attentes; elle est sur le point de compenser le recul enregistré sur les produits traditionnels.

La Compagnie a poursuivi sa retenue dans l'offre en assurances à prime unique traditionnelle. Elle a toutefois profité d'une fenêtre favorable pour commercialiser une nouvelle tranche TrendValor liée à un indice boursier, ce qui lui a permis de pratiquement doubler son encaissement de primes à CHF 33,8 millions.

Dans l'environnement actuel, la rentabilité des produits d'assurances vie avec composante d'épargne garantie fait l'objet d'une attention toute particulière. A cet effet, Vaudoise Vie a encore ajusté sa réserve pour risque de taux d'intérêt. La Compagnie profite par ailleurs de chaque opportunité pour commercialiser des produits dits de nouvelle génération, faiblement corrélés au risque de taux d'intérêt.

Les participations aux excédents attribuées aux assurés de la branche vie dépendent principalement de la marge d'intérêts réalisée sur les placements de l'exercice précédent. En 2018, elles s'élèvent à CHF 4,1 millions contre CHF 4,5 millions à fin décembre 2017.

Si les conditions s'avèrent toujours particulièrement difficiles sur les marchés des capitaux, la sinistralité est en revanche bien maîtrisée dans le domaine de l'invalidité avec une diminution de 12,7 %, tandis que la charge de sinistres décès a fortement reculé de 32,1 %.

Evolution des affaires directes vie			Primes émises brutes			Prestations payées brutes		
en milliers de CHF			2018	2017	+/- %	2018	2017	+/- %
Assurances individuelles								
Capitaux			212'216	196'758	7,9	104'886	105'030	-0,1
Rentes			3'315	3'614	-8,3	51'005	51'150	-0,3
Invalidité indépendante			3'067	3'169	-3,2	1'722	1'409	22,2
Total			218'598	203'541	7,4	157'613	157'589	0,0
Rachats								
Assurances individuelles						38'073	52'181	-27,0
Total des prestations et rachats						195'686	209'770	-6,7
Production								
Portefeuille								
Assurances individuelles								
Capitaux			329'544	339'336	-2,9	6'182'081	6'253'369	-1,1
Rentes			141	572	-75,3	583'383	604'950	-3,6
Invalidité indépendante			30'084	35'175	-14,5	628'463	650'296	-3,4
Total			359'768	375'082	-4,1	7'393'927	7'508'615	-1,5

Opérations financières

En 2018, les bons résultats des titres à revenus fixes et de l'immobilier permettent d'atteindre des résultats financiers favorables.

La stratégie du Groupe, essentiellement basée sur des catégories de placement assurant un revenu régulier, a été poursuivie en 2018.

Cette stratégie est principalement axée sur une durée élevée et une large diversification des investissements. En 2018, les bons résultats des titres à revenus fixes et de l'immobilier permettent d'atteindre des résultats financiers favorables.

Année positive pour les placements de la Vaudoise

L'allocation stratégique de la Vaudoise privilégie les actifs générant des revenus stables tels que l'immobilier, les prêts hypothécaires ou encore les emprunts obligataires. Cette politique d'investissement permet d'accomplir une année 2018 satisfaisante.

Un portefeuille obligataire d'excellente qualité

Le portefeuille à revenus fixes se compose d'obligations et de prêts aux collectivités de très bonne qualité.

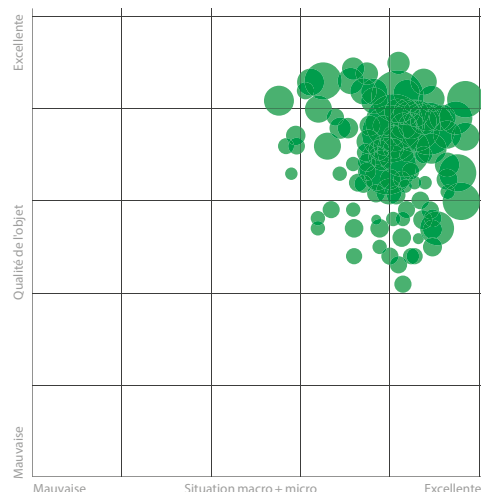
L'évolution de l'allocation des ratings obligataires au cours des cinq dernières années indique une augmentation importante des titres d'excellente qualité, une baisse des titres de rating «A» accompagnée d'une diminution de ceux de rating «BBB» et d'une hausse ciblée des obligations à haut rendement.

En 2018, l'allocation obligataire reste relativement stable par rapport à l'exercice précédent, passant de 48,6% à 48,3%.

Durant l'année écoulée, le Groupe maintient une durée élevée de ses investissements afin de répondre à ses engagements d'assurances.

En ce qui concerne l'exposition géographique de ses placements, la Vaudoise est principalement investie sur le marché suisse, suivi des marchés américains et européens. Ses portefeuilles bénéficient d'une diversification sectorielle et géographique de qualité. En outre, la Vaudoise a implémenté deux nouveaux mandats obligataires durant l'exercice 2018.

Qualité du portefeuille immobilier direct Vaudoise Générale et Vaudoise Vie



Source: Wüest Partner AG

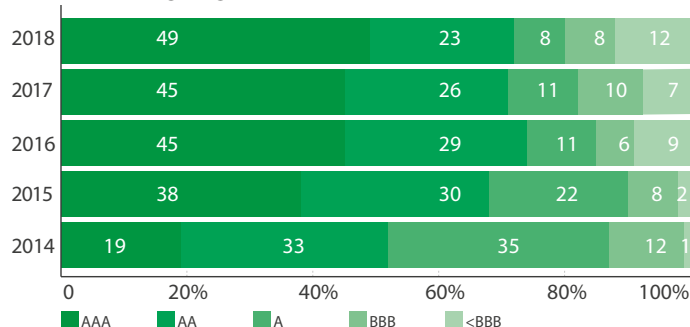
Un marché des actions mouvementé accompagné de taux baissiers en Europe

L'année 2018 est marquée par un retour de la volatilité sur les marchés financiers. Les principaux marchés des actions réalisent tous une performance négative. Les indices tels que MSCI World DM Net TR (USD), MSCI Emerging Net (USD), S&P 500 Net (USD), STOXX Europe 600 Net TR (EUR) et Swiss Performance Index (CHF) terminent l'exercice 2018 en recul, respectivement à -8,7%, -14,6%, -4,9%, -10,8% et -8,6%.

Les obligations à dix ans du Trésor américain se sont appréciées de 28 points de base pour terminer l'année à 2,68%, alors que les obligations d'Etat allemandes et suisses se sont dépréciées et clôturent l'année respectivement à 0,24% et -0,25%. La baisse des taux entraîne une performance positive des obligations de la Confédération à dix ans de 1,0%.

Le secteur de l'immobilier en Suisse se porte bien et l'indice KGAST, qui regroupe les plus grandes fondations de placements immobiliers, réalise une performance en hausse de 4,9%. Quant à l'indice SXI Real Estate® Funds Broad, lequel englobe les fonds immobiliers cotés à la SIX Swiss Exchange dont au moins 75% des actifs sont investis en Suisse, il termine l'année en baisse de 5,3%.

Evolution du rating obligataire (en %)



Un marché immobilier toujours sous pression

Les placements immobiliers directs suisses constituent la pierre angulaire de l'allocation stratégique de Vaudoise Générale et de Vaudoise Vie grâce aux rendements stables et élevés et à l'effet de diversification important qu'ils génèrent.

Si l'attractivité de tels placements est restée intacte en 2018, dans un contexte toujours marqué par le niveau très faible des taux d'intérêt, l'importante activité de construction induite continue d'engendrer une offre de logements plus importante que la demande, avec pour conséquence une augmentation du taux de vacance. A fin 2018, plus de 75'000 logements vacants sont recensés en Suisse, soit plus de 2,7 % de taux de vacance moyen pour les logements locatifs.

Dans ce contexte, la Vaudoise a confirmé et renforcé sa stratégie de placements immobiliers «Core». Celle-ci privilégie la qualité des situations macro et micro des objets, les bons standards de construction et le juste niveau des loyers proposés afin d'atteindre les rendements espérés avec un risque adapté. Une analyse régulière de son portefeuille en regard de la stratégie immobilière en place a permis à la Compagnie l'identification et la mise en vente, en 2018, de dix immeubles pour un montant de plus de CHF 140 millions.

La Vaudoise a également renforcé sa structure immobilière et poursuivi le développement de l'activité de gestion du portefeuille avec pour objectif premier le maintien à long terme d'un bon niveau de net cash-flow.

En ce qui concerne les acquisitions, deux achats ont été concrétisés : un projet de construction de trois immeubles neufs bénéficiant d'une très bonne situation à Morges pour CHF 50,0 millions et un immeuble existant au centre de Zoug doté d'un fort potentiel de densification pour CHF 8,1 millions.

En 2018, la Vaudoise a livré 128 appartements issus de deux projets de construction sur les communes de Lenzbourg et Granges (SO) et lancé trois nouveaux chantiers : deux en Suisse alémanique (Münchenstein et Lausen) et un en Suisse romande (Pully), représentant à terme 226 nouveaux logements sur le marché.

Grâce à une gestion active de son parc immobilier, la Vaudoise a fait aboutir un projet d'agrandissement d'un immeuble résidentiel à Lausanne dont la surface locative a pu être doublée et les logements modernisés afin de répondre aux besoins actuels du marché. Le développement de plusieurs opérations de rénovation s'est également poursuivi à Lausanne, Genève, Lucerne et Zurich avec des potentiels de rénovation lourde et d'extension d'immeuble dont la situation macro et micro sont jugées excellentes. D'autre part, le projet de rénovation d'un bâtiment au chemin de Primerose à Lausanne a pu être lancé.

A fin 2018, la valeur du parc immobilier de la Vaudoise atteint ainsi CHF 1'545,5 millions (CHF 1'461,4 millions en 2017), de sorte que la part de l'immobilier représente 21 % (18,5 % en 2017) de l'allocation globale.

Enfin, l'année 2018 a vu la mise en production d'un outil informatique de gestion de portefeuille (Immopac) permettant la digitalisation complète du processus de gestion depuis l'envoi des données financières et locatives par les régies, leur consolidation, jusqu'à l'évaluation DCF des immeubles. Cette solution permet d'améliorer fortement les capacités d'analyse et de gestion du portefeuille immobilier. En parallèle, la Vaudoise a introduit un nouveau contrat de gérance uniforme donnant plus de compétences et davantage de responsabilités à ses 23 régies partenaires. Une notion de rémunération variable basée sur le degré d'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs annuels en fait dorénavant partie.

Les prêts hypothécaires poursuivent leur croissance

La Vaudoise considère les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs permettant de diversifier ses investissements à revenus fixes. Ils font en outre partie intégrante de la stratégie de conseil global auprès de la clientèle.

L'année sous revue est marquée par une bonne croissance des prêts octroyés répondant aux critères d'acceptation. Leur part dans l'allocation globale des actifs passe à 9,4 %, contre 8,7 % à fin 2017.

Titres à revenus variables en diminution

Cette catégorie de placement se constitue principalement d'actions et d'investissements alternatifs. Durant l'année, la Vaudoise a réduit l'allocation de ces actifs.

Le portefeuille d'actions de la Vaudoise est principalement axé sur une gestion passive (indicielle) afin de minimiser les frais de gestion. Il se compose de 40 % en actions suisses et de 60 % en actions étrangères.

Eu égard à l'importance de son portefeuille d'actions et à sa volonté de contrôler les risques de manière générale, la Vaudoise a poursuivi sa stratégie de protection contre les pertes élevées sur une part prépondérante de ce portefeuille par l'intermédiaire de produits dérivés. Au cours du dernier trimestre 2018, une forte baisse du marché des actions a permis de générer des gains sur protection à hauteur de CHF 6 millions.

Depuis quelques années déjà, le Groupe a mis sur pied ses propres fonds de Hedge Funds et de Private Equity dont les portefeuilles ont été constitués sur mesure au moyen de placements alternatifs diversifiés. La gestion de ces deux portefeuilles est déléguée à deux entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité. La surveillance est, quant à elle, assurée par des experts internes. La part de ces investissements en Hedge Funds et en Private Equity s'est réduite, passant de 5,1 % en 2017 à 4,9 % en 2018.

En tenant compte des autres titres à revenus variables détenus à long terme, des participations et des instruments financiers dérivés, les placements à revenus variables représentent au total 12,3 % de l'ensemble des placements, contre 14,7 % une année auparavant.

Risques de change sous contrôle

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la Vaudoise a volontairement maintenu un taux de couverture de change élevé durant l'exercice sous revue, à savoir sur plus de 75 % de son exposition en monnaies étrangères, tout en restant attentive au coût de financement de ces protections.

Politique ESG à l'étude

La Vaudoise réalise depuis 2014 une analyse approfondie de la performance énergétique de son portefeuille immobilier en s'appuyant sur le Certificat énergétique cantonal des bâtiments. Sur cette base, une réflexion a été lancée en vue de se doter d'une politique environnementale, so-

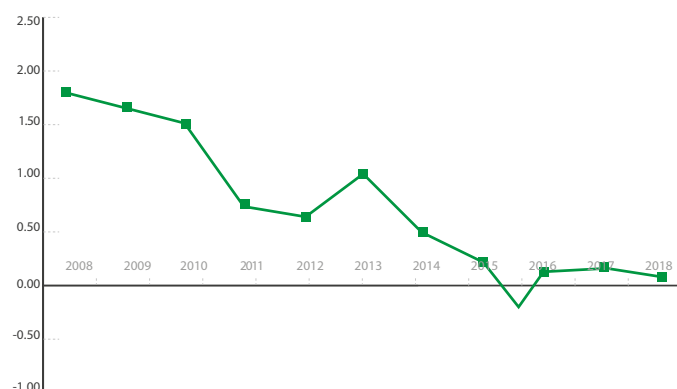
ciale et de gouvernance (ESG) pour les investissements immobiliers. La même réflexion est en cours concernant les investissements en valeurs mobilières.

Résultat des placements

Lors de l'exercice 2018, le volume des placements de la Vaudoise a augmenté de CHF 123,6 millions à CHF 7'513,3 millions. Hors placements pour le compte et au risque du souscripteur, cette évolution est positive de CHF 91,3 millions à CHF 7'266,7 millions.

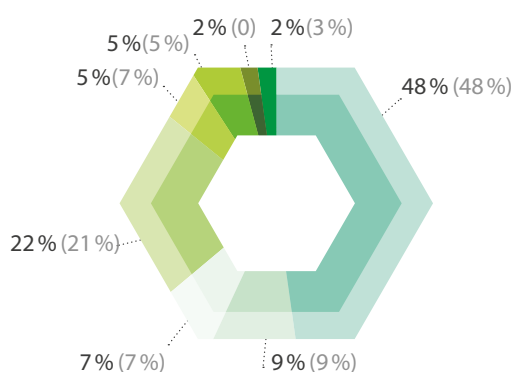
Les produits courants sur les placements ont diminué en 2018 de CHF 14,0 millions à CHF 155,4 millions. Le recul du volume des rendements s'explique principalement par la baisse des taux. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des taux d'intérêt des obligations de la Confédération à dix ans.

Evolution des taux d'intérêt pour les obligations de la Confédération à 10 ans



Le rendement des placements ¹⁾, selon le compte de résultat, est de 2,1 % en 2018, contre 2,4 % en 2017. La performance nette des placements en valeur de marché ²⁾ s'élève à 0,2 %, contre 2,6 % une année auparavant.

Structure des placements détenus directement au 31.12.2018* (2017)



- Obligations et autres titres à revenus fixes
- Prêts hypothécaires
- Prêts aux collectivités
- Immobilier
- Actions
- Alternatifs
- Dépôts à court terme
- Autres titres à revenus variables

*hors Vaudoise Asset Management

Fonds propres et solvabilité

Des fonds propres en croissance de plus de 2,7 % et un SST confortable

Les fonds propres du Groupe, avant répartition des bénéfices, se chiffrent à CHF 1'781,7 millions, en augmentation de CHF 47,2 millions par rapport à 2017. Le rendement des fonds propres s'établit, quant à lui, à 7,3 %, contre 7,1 % en 2017.

La structure du Groupe incite la Vaudoise à maintenir une très forte dotation en fonds propres. Par ailleurs, le Groupe affiche une capacité à supporter les risques, mesurée selon le Test Suisse de Solvabilité (SST), bien supérieure au taux de couverture requis. Cette marge de manœuvre importante permet d'envisager l'avenir avec sérénité et de tirer profit des opportunités des marchés financiers et d'assurances.

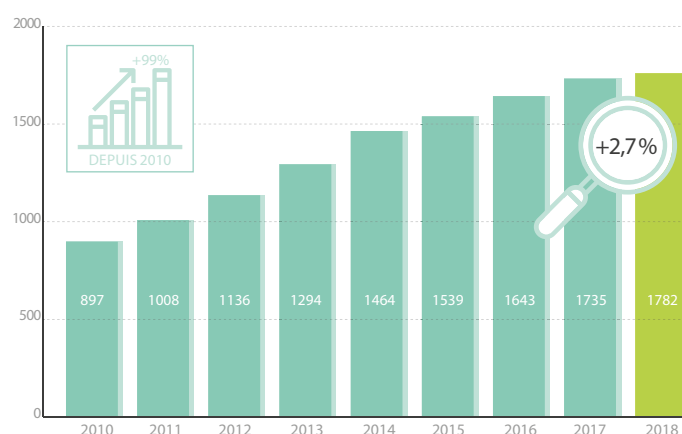
Vaudoise Asset Management

Outre la gestion active de ses propres placements, le Groupe Vaudoise, au travers de ses sociétés filles Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA, gère également pour le compte de tiers CHF 2'043,3 millions de biens immobiliers, en augmentation de CHF 374,4 millions par rapport à 2017.

1) Rendement net, au compte de profits et pertes, sur la base de l'investissement moyen, incluant les résultats sur change, sans les résultats pour le compte et au risque du souscripteur, sans la variation des plus-values non réalisées sur titres (actions, investissements alternatifs, immobilier) et sans les plus ou moins-values non réalisées sur obligations (valorisées au coût amorti).

2) Performance nette, en valeur de marché, sur la base de l'investissement moyen, y compris la variation des plus-values non réalisées sur titres (actions, investissements alternatifs, immobilier), y compris les plus ou moins-values non réalisées sur obligations et les différences de change, sans les résultats pour le compte et au risque du souscripteur.

Fonds propres consolidés (en millions de CHF)







Les abeilles de la Vaudoise

Un modèle d'intelligence
collective pour se réinventer



En 2016, la Vaudoise a installé trois ruches sur l'une des terrasses de son siège lausannois. Contribution au développement durable et à la protection de biodiversité, accueillir des abeilles permet aussi de proposer des activités originales et exclusives à ses collaborateurs.

Les bénéfices d'un tel projet sont multiples. Sur le plan pédagogique, les collaborateurs enrichissent leurs connaissances sur le monde apicole au travers d'ateliers de découverte et de récolte de miel animés par Audric de Campeau, apiculteur urbain (voir son portrait en page 26). Ces ateliers sont également l'occasion de travailler sur le team building et de passer un moment agréable entre collègues. Du point de vue sociétal, ils donnent l'occasion de sensibiliser les collaborateurs à l'importance des abeilles pour la biodiversité.

L'organisation d'une ruche autour de la reine laisse penser, à tort, que celle-ci est une monarchie. En réalité, un essaim d'abeilles recourt à son intelligence collective¹ pour survivre et se développer. Elles doivent donc leur pérennité au pouvoir de leur intelligence commune.

Engagée dans le virage numérique, la Vaudoise mise également sur l'intelligence de son groupe, c'est-à-dire celle de ses collaborateurs, pour réfléchir à son avenir, découvrir et partager de nouvelles connaissances, échanger et innover afin d'effectuer sa mue digitale avec sérénité. Aux manœuvres de cette transformation digitale, Jan Ellerbrock explique en page 28 les étapes déjà engagées et à venir de ce processus qui nécessite l'engagement de l'ensemble de l'entreprise pour atteindre le but prioritaire: offrir à nos assurés la meilleure expérience client possible.

Avec la Mutuelle Vaudoise à la tête du Groupe, la Vaudoise a toujours misé sur le collectif. Et celui-ci lui a plutôt bien réussi depuis 1895. On ne change pas une méthode qui gagne.

¹Emile Servan-Schreiber (2018), Supercollectif. La nouvelle puissance de nos intelligences, Fayard



Chiffres clés

3 ruches installées en 2016

Jusqu'à **50'000 abeilles**
par ruche en été

15'000 abeilles par ruche à la fin
de l'hiver

138 kg de miel récoltés en 2018 /
100 kg de miel en moyenne par an

20 ateliers découverte
et récolte de miel depuis 2016

230 participants
185 collaborateurs, 30 retraités, 15 externes

jusqu'à **3 km** par jour parcourus par
une abeille pour butiner

30 jours durée de vie moyenne
d'une abeille durant la belle saison

Des abeilles en ville

Voici trois ans, la Vaudoise a décidé d'accueillir des abeilles en son siège lausannois, implanté au lieu-dit Campagne des Cèdres. Souhaitant contribuer à la protection de la biodiversité, elle a ainsi voulu souligner son caractère d'entreprise écoresponsable, tout en proposant des activités originales et instructives à ses collaborateurs.

Au travers d'ateliers animés par Audric de Campeau, l'apiculteur dédié de la Vaudoise, les collaborateurs sont sensibilisés au rôle indispensable de ces insectes pour la nature et l'agriculture. Car les abeilles sont une espèce en danger: 30% des colonies disparaissent chaque année. Une situation préoccupante si l'on sait que leur déclin menace directement nos ressources puisque plus de 70% de l'agriculture dépend de la pollinisation.

Contrairement aux apparences, le milieu urbain est reconnu pour être plus favorable aux abeilles que certaines zones rurales d'agriculture intense. La diversité florale présente du printemps à l'automne, les nombreux espaces verts et arbres implantés en ville sont autant de sources de nourriture pour les butineuses. De plus, les parcs et jardins des villes sont généralement entretenus sans recours aux pesticides. L'abeille est donc également une véritable urbaine.





Les huit métiers d'une abeille

Durant leur vie – entre trois semaines en été et six mois en hiver – les abeilles vont mener une vie professionnelle bien remplie. Mais point d'individualisme ni d'opportunisme : leur carrière est évolutive et dépend essentiellement des besoins de la communauté et de leur « âge ».

Femme de ménage

Pour ce premier job, la jeune abeille est chargée de nettoyer les alvéoles.

Nourrice

Un peu comme une fille au pair, l'abeille s'occupe de ses petites sœurs et les nourrit avec du pollen et de l'eau.

Contrôleuse qualité et magasinnière

Elle inspecte le nectar et le pollen récoltés par ses collègues et les stocke dans les réserves de la ruche.

Bâtisseuse et architecte

L'abeille produit de la cire qui servira à bâtir les rayons.

Gardiennne

Postée à l'entrée de la ruche, elle attaque tout prédateur qui s'approche.

Commerciale

L'abeille sort de la ruche pour trouver des sources d'eau, de nectar, de pollen, de propolis et ramener son précieux butin à la ruche. Cette phase intense est la dernière de sa vie. Communicatrice, elle transmet l'information des lieux de ravitaillement à ses petites sœurs au moyen de la fameuse « danse en huit ».

Pour la Vaudoise, la capacité d'adaptation constante d'un essaim d'abeilles et l'engagement en faveur du bien commun pour assurer sa pérennité constituent une source d'inspiration à l'ère de la mutation digitale à laquelle toutes les entreprises sont confrontées.

L'apiculteur des villes

Depuis 2016, Audric de Campeau est l'apiculteur de la Vaudoise. Coiffé de son chapeau de paille et muni d'un enfumoir, il veille à la bonne santé du rucher qu'il inspecte toutes les deux à trois semaines de mars à septembre, durant la saison de floraison.

Fondateur de la start-up CitizenBees à Neuchâtel, Audric de Campeau propose aux entreprises d'installer des ruches « clé en main ». Passé par la Sorbonne en doctorat de philosophie et diplômé de HEC Paris, la passion des abeilles a déjà animé ce Champenois d'origine durant ses études, puisqu'il installe ses premières ruches à Paris aux Invalides et au Musée d'Orsay en 2009. Après quelques années d'expérimentation, le constat est clair : ses abeilles parisiennes produisent plus de miel et survivent mieux qu'à la campagne. L'absence de pesticides et une plus grande diversité florale en seraient les raisons. En 2011, sa vie professionnelle l'emmène en Suisse, à La Chaux-de-Fonds, où il est engagé par un groupe horloger. Mais sa passion pour les butineuses le rattrape et, en 2014, il décide de lancer sa start-up, CitizenBees.

Aujourd'hui, ses activités de ruches pour entreprises en France et en Suisse ont pris de l'essor : outre les 400 ruches installées sur les toits de la capitale française, Audric sillonne les routes helvétiques entre Gstaad et Neuchâtel, en passant par la Vaudoise à Lausanne, afin de visiter ses clients. Il collabore avec de grands chefs parisiens (Guy Savoy, Thierry Marx...) et suisse (Clément Feuz) qui concoctent des mets avec le miel produit sur les toits de leurs établissements. TF1 et la BBC lui ont même consacré des reportages. De quoi faire la fierté de ses quatre enfants.





Quel est l'élément qui vous a fasciné dans le monde des abeilles et de l'apiculture ?

AdC: Je dirais que c'est comme l'opéra: soit on déteste, soit on adore ! Quand j'ouvre une ruche, j'ouvre un univers en soi. Et cet univers est tout à fait mystérieux, dans le sens médiéval du terme: il s'agit d'une chose que nous n'aurons jamais fini de comprendre. C'est ce que représente une ruche à mes yeux: je n'aurai jamais fini de comprendre l'extraordinaire organisation d'une colonie d'abeilles, guidée par leur intelligence collective. Ce sont 40'000 insectes qui fonctionnent de manière idéale comme une entité unique.

Comment vous est venue l'idée de proposer des ruches aux entreprises? Quels sont vos arguments ?

AdC: Elle ne vient pas de moi, mais d'une première entreprise qui m'a demandé d'installer des abeilles sur son toit. C'était la Maison Boucheron, place Vendôme, à Paris. Et cela a fait boule de neige ! C'est une démarche qui plaît beaucoup dans le cadre de la responsabilité sociale et environnementale: produire son propre miel, grâce à des ruches que l'on va régulièrement visiter avec les collaborateurs dans le cadre d'animations pédagogiques. Cela met un peu de piquant dans la vie de l'entreprise, si je puis me permettre ! C'est aussi l'occasion de créer du lien interne, entre des profils qui ne se croisent pas ou peu. Ils ont alors la possibilité de mieux se connaître et de laisser tomber les barrières hiérarchiques. En effet, nous sommes tous comme des gamins heureux le jour où nous allons ouvrir les ruches !

Chaque ruche possédant une reine, selon quel principe fonctionne-t-elle ?

AdC: Elle fonctionne comme un seul cerveau. Les décisions sont prises collectivement. Ce n'est pas la reine qui décide de manière totalitaire, c'est plutôt l'inverse. La reine est en quelque sorte l'esclave de toutes ses filles: son unique mission est de pondre pour renouveler en continu la population des abeilles. On ne sait pas très bien comment elles prennent leurs décisions, p. ex. celle de l'essaimage, lors duquel la moitié de la population quitte la ruche avec la vieille reine pour fonder une nouvelle colonie. Comment chacune d'entre elles sait si elle doit partir ou rester ? Mystère...

La plupart des entreprises, la Vaudoise y compris, se trouvent face au défi de la transition digitale. Quels enseignements peut-on tirer du fonctionnement d'une ruche pour aborder ces défis ?

AdC: Sans être spécialiste, je pense que nous pouvons nous inspirer de leur intelligence en tant que groupe, de leur manière d'être toujours au service du collectif, non pas de leur intérêt particulier, mais de celui du bien commun pour la survie de la communauté, voire son expansion. Tirer le meilleur de la multitude de compétences et de connaissances des employés pour assurer la pérennité d'une entreprise et innover me semble être un principe tout à fait pertinent.

Trans- formation digitale à la Vaudoise

Ensemble, créer aujourd'hui les solutions de demain

Quel que soit le secteur d'activité concerné, la digitalisation fait naître une profonde réflexion et une remise en question des modèles d'affaires. Et le secteur de l'assurance, qui suit au plus près l'évolution de la société, ne fait pas exception.

En réponse à cette quatrième révolution, la Vaudoise a décidé de saisir les nouvelles opportunités créées par la digitalisation et de repenser l'expérience client : il s'agit d'une chance de compléter sa palette de services, de se diversifier et de se réinventer tout en restant fidèle à ses valeurs – Proches, Fiables, Humains.

Innover pour devenir n° 1 de la satisfaction client

Avec l'arrivée en juillet 2018 de Jan Ellerbrock, Chief Transformation Officer, la Vaudoise s'est engagée dans un vaste processus de digitalisation, guidée par un unique objectif stratégique : améliorer encore davantage la satisfaction de ses clients. Déjà très bien positionnée dans ce domaine selon de récentes évaluations externes, elle a pleinement conscience que rien n'est acquis dans un environnement qui évolue de plus en plus rapidement. C'est pourquoi elle mobilise toute son énergie afin de repenser l'expérience client et de l'améliorer à l'aide d'outils digitaux.

Les solutions d'assurances de demain doivent répondre aux comportements et habitudes de consommation de nos futurs clients, tout en continuant de servir les besoins des autres générations. Cela implique de proposer dès à présent une expérience client omnicanale : c'est-à-dire d'être là où est le client, quel que soit le moyen choisi par ce dernier pour nous contacter, et de toujours répondre à ses attentes avec la même qualité de prestation pour tous ses besoins (information, déclaration de sinistre, services, etc.).





Intelligence collective et outils digitaux

A l'image du fonctionnement d'une ruche, la Vaudoise croit à la puissance de l'intelligence du groupe pour réfléchir à son futur et innover. C'est pourquoi elle a choisi de recourir à l'intelligence collective de ses collaboratrices et collaborateurs pour opérer cette mue digitale. Cette force intrinsèque, sublimée par les outils digitaux, permettra de réinventer la manière de collaborer et de servir nos clients.

La Vaudoise mobilise donc les compétences, l'expertise et l'énergie de ses collaborateurs. Installés dans un nouvel espace où tout est à réinventer, les collaborateurs de l'entité Transformation digitale repensent ensemble les manières de travailler et de collaborer, mènent des réflexions sur de nouveaux outils digitaux et explorent de nouveaux horizons. Jan Ellerbrock, CTO, la considère ainsi: «C'est un peu notre ruche à nous. Nous réfléchissons tous ensemble à la manière de mener cette transformation digitale, avec pour mission de lier les outils technologiques aux compétences humaines au bénéfice de nos clients».

Symbiose entre compétences humaines et technologie

Dans cette démarche, les outils digitaux n'ont pas vocation à remplacer les compétences humaines, bien au contraire. Ils sont là afin d'améliorer les compétences humaines. A ce jour, la numérisation de certains processus de travail permet déjà de valoriser les compétences des collaborateurs. Ces derniers peuvent ainsi concentrer leurs efforts sur des tâches à valeur ajoutée. La digitalisation des processus simples vient donc en complément. Par exemple, la Vaudoise a déjà recours à l'intelligence artificielle pour traiter des sinistres simples, laissant ses spécialistes se focaliser sur les cas complexes. Ce dispositif, limité pour le moment à des cas d'assurance précis, est appelé à se développer. Finalement, la numérisation des processus contribue non seulement à la satisfaction de nos clients, mais aussi à celle de nos collaborateurs.

**« Il s'agit d'être géniaux
ensemble, pour gagner :
augmenter le chiffre d'affaires, [...],
mener à bien des projets complexes,
résister aux crises et inventer
les produits qui feront le monde ».**

Emile Servan-Schreiber, Supercollectif, Fayard (2018)

Espaces de travail collaboratifs et conviviaux

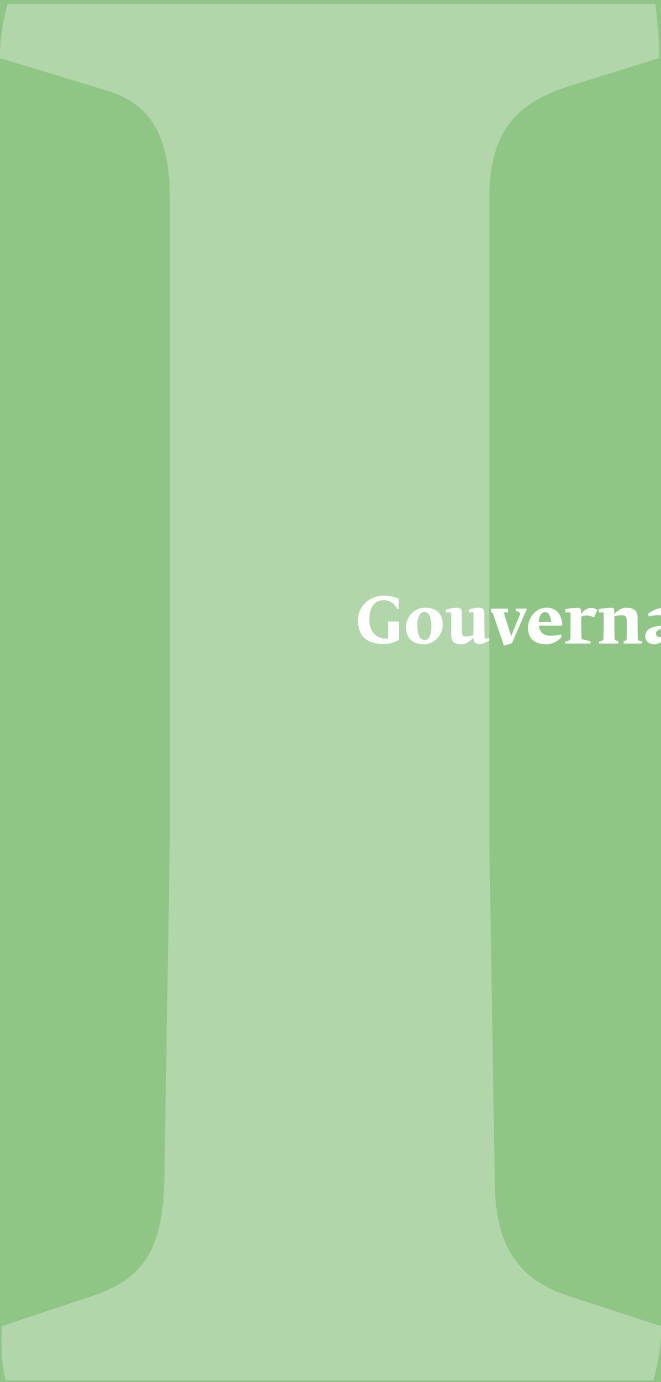
Un peu à l'image des différents métiers que peut exercer une abeille au cours de sa vie, la transformation digitale d'une entreprise requiert de la flexibilité et de l'adaptabilité de la part de ses collaborateurs, puisque ce virage modifie les processus et les habitudes de travail. Ce changement de paradigme influence aussi les espaces de travail qui doivent être plus collaboratifs, conviviaux et flexibles. Ce faisant, la Vaudoise a à cœur d'impliquer l'ensemble de ses collaborateurs dans les étapes de cette mutation.

Misant toujours sur l'intelligence du groupe, avant de s'engager dans un processus de renouvellement des espaces de travail, la Vaudoise a lancé un vaste sondage auprès de ses collaborateurs. Les consulter sur leurs habitudes, besoins et représentations d'un espace de travail moderne a permis de dégager des éléments fondamentaux, comme l'attachement d'une partie des collaborateurs à leur place de travail. Une solution composée uniquement de bureaux dépersonnalisés n'aurait donc aucune chance de remporter la nécessaire adhésion de la majorité des collaborateurs. Ainsi, à l'avenir, les nouveaux espaces de travail seront ouverts, axés sur la collaboration, avec toutefois des espaces spécifiques donnant la possibilité de mener des discussions en toute confidentialité et des lieux pour s'isoler lorsque cela est nécessaire.

En conclusion, la stratégie digitale n'est pas uniquement un travail technologique. Elle mobilise l'ensemble des départements afin de créer un service exceptionnel et de la valeur ajoutée à destination des clients. Les changements et l'énergie nécessaires sont aussi grands qu'ambitieux. La Vaudoise est convaincue qu'en s'appuyant sur la richesse de ses collaborateurs, elle est capable de réinventer la manière de travailler et de collaborer. Grâce à la mobilisation et à l'engagement de toutes et tous, il sera alors possible pour la Vaudoise de se différencier de ses concurrents sur le marché des assurances et d'assurer sa pérennité comme elle l'a toujours fait, en misant sur le collectif et l'intelligence qui en découle.

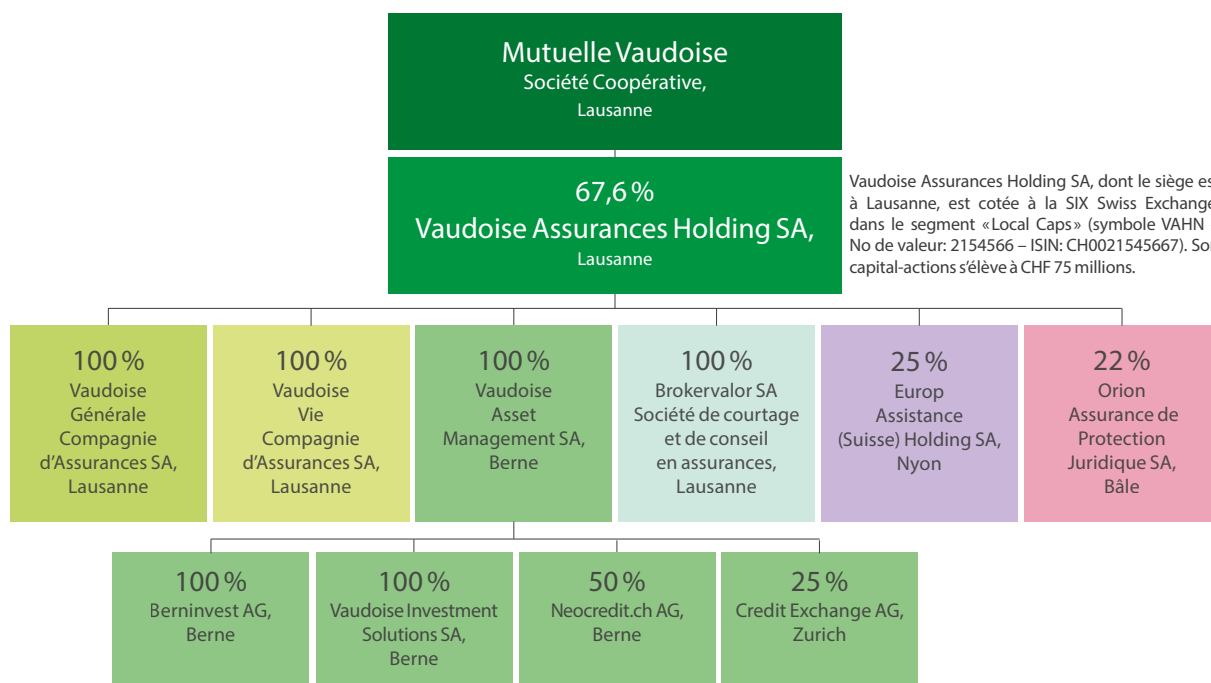




A large, light green, stylized letter 'T' graphic that serves as a background element on the left side of the slide.

Gouvernance d'entreprise

Gouvernance d'entreprise



Vaudoise Assurances Holding SA, dont le siège est à Lausanne, est cotée à la SIX Swiss Exchange, dans le segment «Local Caps» (symbole VAHN – No de valeur: 2154566 – ISIN: CH0021545667). Son capital-actions s'élève à CHF 75 millions.

1. Structure du Groupe et actionnariat

1.1. Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise Assurances est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6 % du capital et 91,2 % des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations dont seules les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2018 atteint CHF 1'427'488'375.-. La société détient en direct quatre filiales et deux sociétés sous contrôle conjoint, toutes établies en Suisse, dont cinq entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, ainsi que Vaudoise Asset Management SA, Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion, Assurances de Protection Juridique SA. Vaudoise Assurances Holding SA détient 25 % du capital-actions d'Europ Assistance et 22 % du capital-actions d'Orion. Ces deux sociétés entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence. Brokervallor SA n'a pas déployé d'activité à ce jour. La société ne rentre dès lors pas dans le périmètre de consolidation.

Vaudoise Assurances Holding SA détient la totalité du capital-actions des trois sociétés opérationnelles, soit CHF 60 millions pour Vaudoise Générale, CHF 100 millions pour Vaudoise Vie et CHF 100'000.- pour Vaudoise Asset Management. Les résultats et situations patrimoniales de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie sont résumés en pages 98 à 105. La société détient aussi indirectement par le biais de Vaudoise Asset Management SA deux filiales et deux sociétés sous contrôle conjoint. Vaudoise Asset Management SA est une société de participations qui détient la totalité du capital-actions

de Berninvest AG, à Berne, société de direction des fonds immobiliers Immo Helvetic (coté à la Bourse suisse) et Good Buildings, ainsi que de Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne, société dont l'activité principale est la gestion du compartiment «Immobilier durable Suisse» de la fondation de placement de J. Safra Sarasin. Brokervallor SA est une société dédiée au courtage et au conseil en assurances. Son capital-actions, entièrement détenu par Vaudoise Assurances Holding SA, s'élève à CHF 250'000.-. Depuis 2018, Vaudoise Asset Management SA détient également 25 % de Credit Exchange AG, plateforme de financement immobilier et 50 % de Neocredit.ch AG, plateforme de crowdlendig pour TPE/PME.

Europ Assistance (Suisse) Holding SA est une société de participations dont le siège est à Nyon. Son capital-actions, qui se monte à CHF 1,4 million, est notamment détenu à 25 % par Vaudoise Assurances Holding SA et à 70 % par Europ Assistance Holding SA. Elle exploite, au travers de ses sociétés Europ Assistance (Suisse) Assurances SA et Europ Assistance (Suisse) SA, l'assurance et la réassurance «Assistance», y compris toutes les opérations d'aide, d'assistance ou de conseil à des personnes en difficulté au cours de déplacements ou d'absences du domicile ou du lieu de résidence permanente.

Orion est une assurance de protection juridique dont le siège est situé à Bâle. Son capital-actions, qui se monte à

CHF 3 millions, est détenu à 22% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78% par Zurich Compagnie d'Assurances SA.

1.2. Actionnaire important

Au 31 décembre 2018, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, contrôle Vaudoise Assurances Holding SA dont elle est l'actionnaire majoritaire avec 67,6% du capital et 91,2% des voix. Le rapport annuel de Mutuelle Vaudoise figure en pages 106 à 115. Il n'y a pas eu d'annonce de participation au sens de la réglementation boursière en 2018.

1.3. Participations croisées auprès d'autres sociétés anonymes

Il n'y a pas de participation croisée dépassant de part et d'autre 5% des droits de vote ou du capital.

2. Structure du capital

2.1. Capital de Vaudoise Assurances Holding SA

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA, entièrement libéré, s'élève à CHF 75 millions. Il est constitué de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–.

2.2. Capital autorisé et conditionnel

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de capital autorisé ni de capital conditionnel. En cas d'augmentation du capital et sauf décision contraire de l'Assemblée générale pour justes motifs (art. 652b al. 2 CO), chaque actionnaire a le droit de souscrire une fraction de nouveaux titres proportionnée à la valeur nominale de ses actions.

2.3. Modification du capital

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à des modifications du capital au cours des trois derniers exercices.

2.4. Actions et bons de participation

Les actions nominatives B sont cotées à la SIX Swiss Exchange (Mid & Small Caps Swiss Shares). Les actions nominatives A, entièrement détenues par Mutuelle Vaudoise, bénéficient d'un droit de vote privilégié. Chaque type d'action, bien que de valeur nominale différente, donne droit à une voix. Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de bons de participation.

2.5. Bons de jouissance

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission de bons de jouissance.

2.6. Restrictions de transfert et inscriptions de « nomines »

Il n'y a pas de restriction en matière de transfert, respectivement d'inscription de « nomines ».

2.7. Emprunts convertibles et options

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission d'emprunts convertibles ou d'options ni au cours de l'exercice sous revue ni par le passé.

3. Conseil d'administration

3.1. Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Les sept administrateurs en fonction au 31 décembre 2018 sont présentés aux pages 39 à 42. La composition du Conseil d'administration de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, respectivement des sociétés Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Assurances Holding SA.

Aucun administrateur non exécutif n'entretient d'étroites relations d'affaires avec l'une ou l'autre compagnie du Groupe de nature à exercer une influence. Aucun administrateur n'a exercé une fonction de direction au sein du Groupe pendant les trois dernières années.

A titre informatif, les Conseils d'administration de Vaudoise Asset Management SA, Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA sont composés de Philippe Hebeisen (président), Jean-Daniel Laffely et Reto Kuhn pour Vaudoise Asset Management et de Jean-Daniel Laffely (président), Reto Kuhn et Bertrand de Sénépart (administrateur indépendant) pour Berninvest et Vaudoise Investment Solutions.

3.2. Autres activités et groupements d'intérêt

Les renseignements relatifs aux autres activités et groupements d'intérêt des membres du Conseil figurent aux pages 39 à 42.

3.3. Election et durée du mandat

En application de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives (ci-après ORAb), le président, les administrateurs et les membres du Comité de rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA sont élus annuellement et individuellement. L'art. 19 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA précise le nombre de fonctions admises pour les administrateurs. Pour les autres sociétés du Groupe, les administrateurs sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats se fait de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'Assemblée générale suivant l'année de leurs 70 ans. Cette limitation vaut également pour les mandats de Vaudoise Assurances Holding SA. Lors des Assemblées générales 2018 de Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Paul-André Sanglard et Jean-Philippe Rochat ont été réélus pour une période de trois ans.

l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport ORSA (Own Risk and Solvency Assessment). Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Le Comité se réunit en principe quatre fois par an, en présence du CEO, du CFO, du Chief Risk Officer (CRO), des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2018, le Comité a siégé à cinq reprises dont deux avec les réviseurs externes et une fois avec les Compliance Officers.

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Il est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO) et le directeur général adjoint responsable du département Finances & Projets stratégiques (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil reçoit les procès-verbaux des séances des Comités.

Comité de rémunérations

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du Comité sont définies dans les statuts approuvés par l'Assemblée générale ordinaire de mai 2015. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne

Comités du Conseil d'administration

Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de

36

et du secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction. Il donne son préavis sur les propositions de promotions et de nominations des cadres supérieurs. Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil et le CEO sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir de décision. En 2018, il a siégé à quatre reprises.

Comité d'investissement

Le Comité évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissements. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité.

En 2018, il s'agit d'Eric Breval, directeur de Compenswiss, Fonds de compensation AVS, à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance, Université de Genève, et conseiller en gestion d'actifs. Le CEO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que requis, mais au moins quatre fois par an. En 2018, il s'est réuni à cinq reprises.

3.5. Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est seul compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placements. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment: proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois.

3.6. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Reporting au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO et le CFO ainsi que le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au responsable de la gestion des risques. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable.

Système de contrôle interne et gestion des risques

Le Conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la Direction.

Le système de contrôle interne vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités, la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaborateurs du Groupe. Les fonctions de contrôle suivantes assistent le Conseil d'administration, respectivement la Direction:

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de

l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

Le contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

Les actuaires responsables vie et non-vie s'assurent que la solvabilité et la fortune liée sont calculées correctement et sont conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Ils veillent également à ce que les bases techniques utilisées soient adéquates et que les provisions techniques constituées soient suffisantes.

En cas d'insuffisances, ils en informent immédiatement le CEO. Les actuaires responsables établissent périodiquement des rapports à l'intention de la Direction. Ils sont également chargés de l'établissement du rapport SST (Swiss Solvency Test).

Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Le Comité est composé du Chief Risk Officer (CRO) et de son adjoint, du CFO, des actuaires responsables vie et non-vie, du responsable du contrôle de gestion, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ces derniers n'ont pas de compétence décisionnelle dans ce Comité. Leur présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le Comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes :

- risques d'assurances: risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances;
- risques financiers: risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif;
- risques opérationnels: risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs;
- risques stratégiques et globaux: risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité.

Le Comité de gestion des risques d'entreprise contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. La Direction est également informée dès l'identification d'un risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe. Le Comité est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction et du Conseil d'administration. De plus, sur la base des outils de modélisation, la gestion de la congruence actif/passif et l'évolution du capital économique font également l'objet de rapports pluriannuels.

Les Comités ALM (Asset Liability Management) non-vie et vie ont pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Ils sont composés du directeur de l'actuariat, du CFO, du CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable vie ou non-vie (selon la société concernée). Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

L'Investment Controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus de placement. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et vérifie l'intégrité des données.

Le Comité de sécurité (COS) valide le concept de sécurité global de la Vaudoise, ainsi que la stratégie de sécurité, les programmes et les plans de mesures de sécurité par axe stratégique. Il prend connaissance du rapport annuel qui lui est soumis par la Cellule de sécurité et valide les éventuelles mesures d'amélioration de la sécurité proposées par axe stratégique, de même que le budget estimé. Il est composé du CFO, du Chief Transformation Officer, du directeur des Ressources humaines et de la secrétaire générale. Les axes stratégiques fixés sont les suivants: sécurité des données IT, ainsi que disponibilité, confidentialité et intégrité du système informatique (IT) – Sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie – Protection de la santé et bien-être des collaborateurs – Protection des données et Data Leakage Prevention (LPD / DLP).

→ suite page 48

Membres du Conseil d'administration

au 31 décembre 2018

1994-2019 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

1994-2021 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

Paul-André Sanglard a étudié les sciences économiques à l'Université de Genève où il a obtenu son doctorat. Il commence sa carrière en tant qu'économiste au Département fédéral des affaires économiques extérieures de 1977 à 1978, puis est admis en tant que research fellow à l'Université de Stanford et au Massachusetts Institute of Technology (MIT) jusqu'en 1979. De retour en Suisse, il devient le premier chef de la Trésorerie générale du canton du Jura de 1979 à 1984, puis est élu membre du Conseil de direction du World Economic Forum jusqu'en 1989, tout en étant chargé de cours en finances publiques à l'Université de Genève entre 1983 et 1995. Par la suite, il devient économiste indépendant et intègre le Conseil d'administration du Groupe Vaudoise Assurances en 1994, avant d'en assumer la vice-présidence depuis 2005 et la présidence depuis 2009. Parmi ses autres mandats, il a exercé la fonction de président du Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura, à Porrentruy, de 1995 à 2016. De 1999 à 2016, il préside le Conseil d'administration de l'Ophtalmology Network Organization, à Genève. De 2002 à 2009, il est administrateur, puis président de British American Tobacco Switzerland SA, à Boncourt. En 2002 également, il devient administrateur de la Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne, puis est nommé vice-président en 2016. En 2005, il accède aux Conseils d'administration de TSM Compagnie d'Assurances Transports, à La Chaux-de-Fonds et d'Edmond de Rothschild Asset Management (Suisse), à Genève. Dès 2008, il administre la société Baader Helvea, à Zurich, et QNB Banque Privée (Suisse), à Genève, auprès de laquelle il accède à la vice-présidence en 2016. Il devient également administrateur de la société de gestion de fortune de Pury Pictet Turrettini & Cie, à Genève, en 2009, de Société Générale Private Banking (Suisse), à Genève, en 2014, dont il devient vice-président en 2017, de Millenium Banque Privée BCP (Suisse), à Genève, en 2016 et de la banque Héritage, à Genève, en 2017, dont il devient président en 2018. Il est par ailleurs Membre du Conseil de fondation de l'Observatoire de la finance, à Genève.



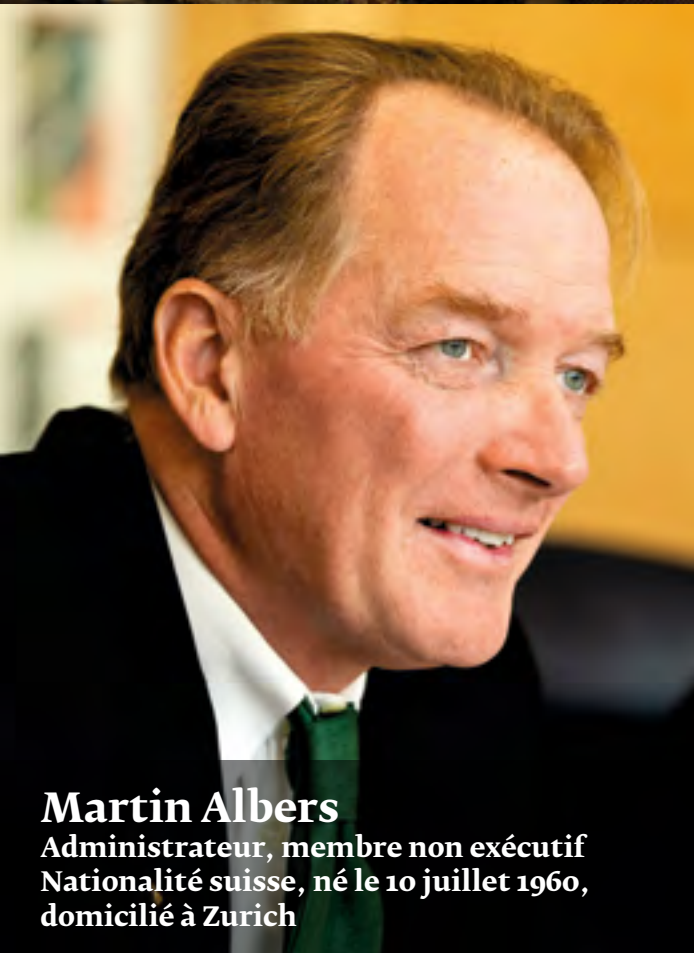
Paul-André Sanglard
Président, membre non exécutif
Nationalité suisse, né le 8 octobre 1950,
domicilié à Porrentruy



Chantal Balet Emery
Vice-présidente, membre non exécutif
Nationalité suisse, née le 7 juin 1952,
domiciliée à Grimisuat

2000-2019 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

2000-2020 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie
Chantal Balet Emery, licenciée en droit de l'Université de Lausanne, est titulaire des brevets d'avocat et de notaire. En 1984, elle fonde sa propre étude et exerce durant dix ans, tout en assumant la fonction de juge suppléante au Tribunal cantonal du Valais de 1993 à 1994. Elle rejoint en 1994 la Société pour le Développement de l'Economie Suisse (SDES) devenue economie-suisse, en tant que membre de la direction et responsable romande, jusqu'en 2008. En parallèle, elle assure la fonction de secrétaire de l'Union des industriels valaisans de 1998 à 2002. Dès 2006, elle administre l'Hospice général de Genève durant trois ans, la société Solvis SA de 2008 à 2010 et la SERV de 2006 à 2009 ainsi que la Maison Gilliard SA de 2006 à 2018, dont elle a assumé la présidence de 2017 à 2018. Elle est également membre du Conseil de la Fondation Leenaards, à Lausanne, de 2005 à juin 2015. Outre son engagement au sein du Conseil d'administration de la Vaudoise Assurances depuis 2000, elle assume d'autres mandats, notamment auprès de la Banque Cantonale du Valais, à Sion, dès 2009, d'Implenia SA, à Dietlikon, de 2013 jusqu'en mars 2018 et d'OLF SA, à Corminbœuf, depuis 2013. Avocate conseil auprès de l'étude Pratifori 5 à Sion, elle est également associée du Cabinet conseils FBLA.



Martin Albers
Administrateur, membre non exécutif
Nationalité suisse, né le 10 juillet 1960,
domicilié à Zurich

2016-2019 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

2016-2019 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie
Martin Albers est titulaire d'un Master en Engineering de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, complété par un MBA de la Kellogg School of Management, Northwestern University de Chicago. Il débute sa carrière en 1986 chez IBM en tant que Systems Engineer, avant de rejoindre The Boston Consulting Group en 1991 en qualité de Strategy Consultant. En 1994, il intègre le réassureur Swiss Re et occupe, durant dix ans, plusieurs fonctions dirigeantes au sein du Groupe dans différents pays. D'abord Head of Product Controlling de la division Risk à Zurich durant deux ans, il est ensuite nommé président et CEO de Swiss Re Canada en 1996. Après trois années passées outre-Atlantique, il revient en Europe pour diriger Swiss Re UK à Londres jusqu'en 2002. Puis, il regagne Swiss Re à Zurich pour y exercer la fonction de Head of Risk Solutions Division, intégrant la Direction générale jusqu'en 2011. En 2005, il change de département afin d'assumer la conduite de la division Client Markets Europe (EMEA). En 2011, il est nommé président de Swiss Re Ltd jusqu'en 2014, où il conduit l'implantation de la nouvelle structure de la holding. Il est actuellement président du Conseil d'administration du réassureur MS Amlin AG, faisant partie de l'assureur et réassureur international MS Amlin plc, dont il est également administrateur. Outre son mandat au sein du Conseil d'administration de la Vaudoise Assurances débuté en 2016, Martin Albers est membre des Conseils de la Fondation Pestalozzi et de Technopark.



Javier Fernandez-Cid
Administrateur, membre non exécutif
Nationalité espagnole, né le 10 janvier 1956,
domicilié à Majadahonda (Espagne)

2012-2019 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

2012-2019 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

Javier Fernandez-Cid dispose d'une licence en droit de l'Université Complutense de Madrid. Il passe l'ensemble de sa carrière au sein du Groupe Mapfre. Entre 1989 et 1999, il réside à Bruxelles et occupe le poste de directeur général adjoint de Mapfre Re. Sa carrière au sein du groupe Mapfre se poursuit à Madrid et outre Atlantique, dans le New Jersey, où il est nommé président et CEO de Mapfre Reinsurance Corporation USA en 2000. Dès 2006, il revient à Madrid pour y exercer la double fonction d'administrateur et de directeur général de Mapfre Internacional, où il devient le président exécutif en 2012. De 2007 à 2011, il préside le Conseil de Mapfre en Turquie. Il siège aux Conseils d'administration de deux sociétés d'assurances du Groupe Mapfre, Mapfre Middlesea Insurance basée à Malte à partir de 2008 et, depuis 2011, Mapfre Insular aux Philippines. En 2008, il est également nommé président et membre du Conseil de Mapfre USA, Massachusetts. En 2009, il devient administrateur de Mapfre Caucion y Credito, à Madrid, jusqu'en 2012, et de Mapfre Global Risks, à Madrid, de 2010 à 2015. De 2013 à 2016, il fait partie du Comité exécutif du Groupe Mapfre, à Madrid. Outre son mandat d'administrateur auprès de la Vaudoise Assurances, il administre Mapfre Reaseguro depuis 2007 et Mapfre Asistencia depuis 2009, toutes deux à Madrid, en qualité d'administrateur non exécutif depuis le 31 décembre 2016. En 2017, il devient membre du Conseil consultatif (Advisory Board) de Mozo-Grau SA, un groupe industriel du nord de l'Espagne, et membre du Conseil de la Fondation Hispanobritannique, à Madrid. Il préside également Cloudware SL, une start-up technologique active dans le cloud gaming.



Eftychia Fischer
Administratrice, membre non exécutif
Nationalité suisse, née le 17 août 1963,
domiciliée à Zurich

2016-2019 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

2016-2019 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

Eftychia Fischer a obtenu son Bachelor en physique à l'Imperial College, Université de Londres en 1984, complété par un Advanced Management Program (AMP) à la Wharton Business School, Université de Pennsylvanie en 2002. Elle est également détentrice du CFA de l'Institute of Chartered Financial Analyst et du Financial Risk Manager (FRM). Elle débute son parcours professionnel en 1985 à Londres auprès de la Société Générale en tant qu'Interest Rate Derivative Trading Junior. En 1986, elle passe une année chez UBS en Suisse en qualité de Business Development Analyst, puis rejoint J. P. Morgan & Co, où elle est Manager dans le département Asset Liability Management and Treasury de 1987 à 1992. En 1993, elle devient Fixed Income Trader au sein de la Banque nationale de Grèce, poste qu'elle quitte en 1994 pour rejoindre Lazard Frère & Cie en France en tant que Fixed Income Portfolio Manager. En 1996, elle intègre Julius Baer Group en Suisse, où elle exerce plusieurs fonctions dirigeantes jusqu'en 2004. Elle dirige ainsi successivement les départements d'Asset and Liability Management de 1996 à 2003, de Trading de 2003 à 2004 et de Fixed Income Proprietary Trading and Sales en 2004. Ensuite, elle rejoint EFG International, où elle assume la fonction de Global Head de l'unité Financial Market Services and Treasury durant trois ans et celle de Chief Risk Officer jusqu'en 2008. Elle fonde ensuite Larix Asset Management qu'elle dirige durant deux ans. En 2010, elle est nommée directrice générale du Treasury and Trading et responsable de la gestion institutionnelle auprès d'Union Bancaire Privée (UBP), fonction qu'elle assume jusqu'en 2015, avant d'intégrer le Conseil d'administration d'UBP. A côté de ses engagements au sein des Conseils d'administration de la Vaudoise Assurances et d'UBP, Eftychia Fischer administre également la société Sherpa Asset Management.



Peter Kofmel
Administrateur, membre non exécutif
Nationalité suisse, né le 16 septembre 1956,
domicilié à Berne

1999-2019 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

1999-2020 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

Peter Kofmel a obtenu sa licence en droit à l'Université de Berne en 1981 et est détenteur des brevets d'avocat et de notaire. Il débute en 1985 chez BDO Visura en tant que consultant d'entreprises, où il restera jusqu'en 2004, avant de poursuivre cette activité en tant qu'indépendant dès 2005. En parallèle, il siège au Parlement du canton de Soleure de 1985 à 1995, puis au Conseil national jusqu'en 2003. Outre ses mandats d'administrateur auprès du Groupe Vaudoise Assurances depuis 1999, il est président des Conseils de GVFI International SA, à Bâle, depuis 1998, et de GVFI Europe B. V., à Rotterdam, dès 2009, et de la coopérative ABZ, à Spiez, depuis 2010. Il est par ailleurs membre du Comité exécutif du Conseil de la fondation SWITCH dès 2002, président dès 2016, à Zurich, vice-président du Conseil de la Fachhochschule Nordwestschweiz depuis 2006 jusqu'à fin 2017 et président de l'Institut Suisse des Administrateurs et Dirigeants d'Entreprises (ISADE), à Berne, de 2007 à juin 2017.



Jean-Philippe Rochat
Administrateur, membre non exécutif
Nationalité suisse, né le 11 novembre 1957,
domicilié à Epalinges

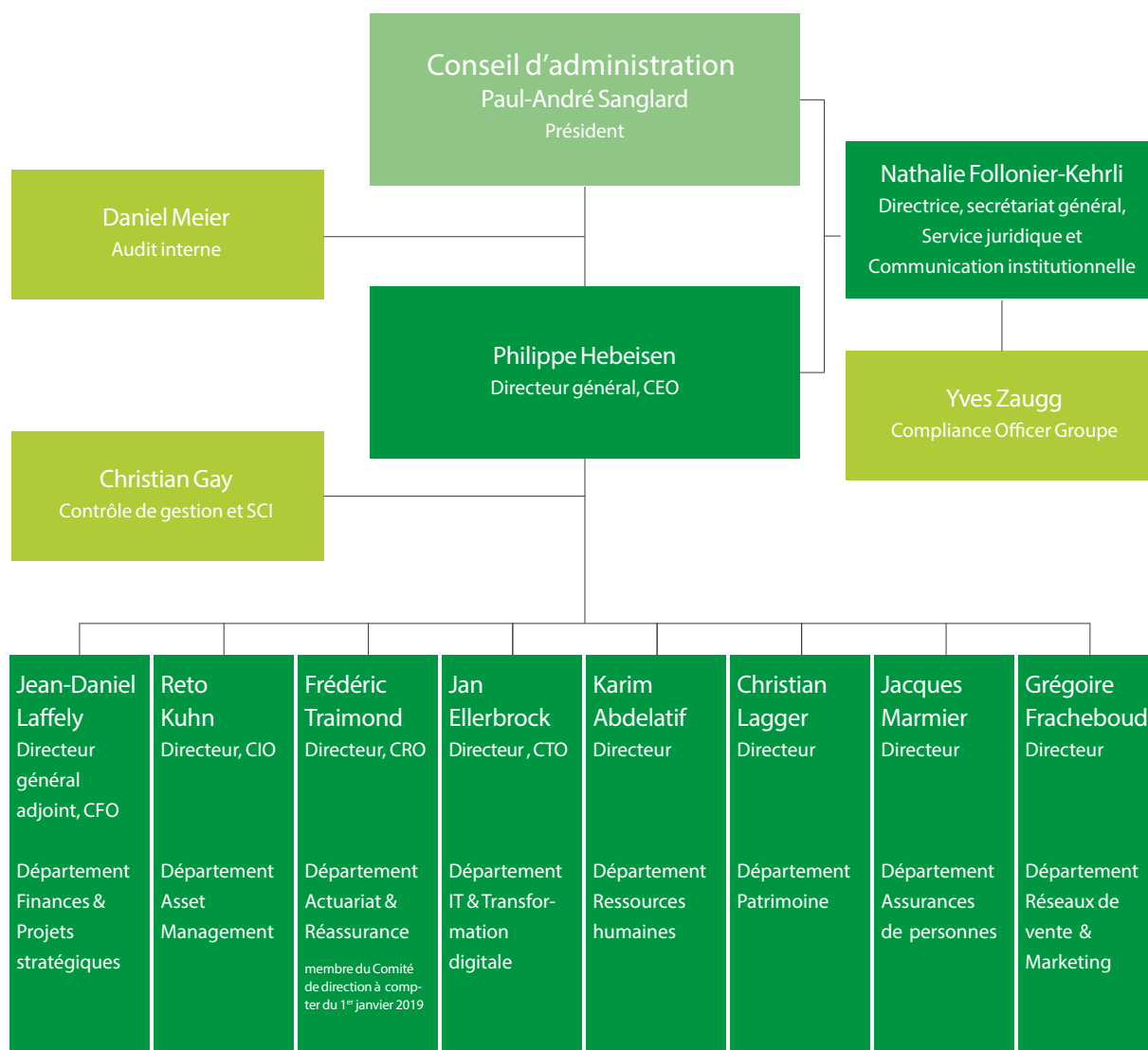
2009-2019 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA

2009-2021 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie

Jean-Philippe Rochat a suivi des études de droit à l'Université de Lausanne, où il a obtenu sa licence. Son parcours professionnel débute en 1981 chez Publicitas en tant que juriste. Trois ans plus tard, il quitte le leader publicitaire et intègre Fidinter à Lausanne en tant que réviseur assistant. De 1985 à 1987, il effectue son stage d'avocat à Genève, puis est engagé en tant qu'avocat auprès de l'étude de Pfyffer, Argand, Troller & Associés, où il restera deux ans. Il rejoint ensuite l'Etude Carrard & Associés en 1989 en qualité d'associé (depuis 2015 Etude Kellerhals Carrard). Parallèlement à son mandat d'administrateur du Groupe Vaudoise Assurances, il est membre du Conseil de la société La Foncière – Investissements Fonciers à Lausanne, du Casino de Montreux, de Vetropack Holding SA, à Saint-Prex, du groupe MCH SA à Bâle et de Banque Landolt & Cie à Lausanne. Il est Consul honoraire de Finlande, à Lausanne.

Organigramme fonctionnel

au 31 décembre 2018



Membres du Comité de direction

Membres de la Direction

au 31 décembre 2018



Jacques Marmier
Directeur
Dépt Assurances
de personnes

Frédéric Traimond
Directeur, CRO
Dépt Actuariat
& Réassurance

Membre du Comité de
direction à compter
du 1^{er} janvier 2019

Christian Lager
Directeur
Dépt Patrimoine

**Nathalie Follonier-
Kehrli**
Directrice
Secrétariat général
Service juridique et
Communication
institutionnelle

Jean-Daniel Laffely
Directeur général adjoint, CFO
Dépt Finances
& Projets stratégiques



Philippe Hebeisen
Directeur général, CEO

Karim Abdelatif
Directeur
Dépt Ressources
humaines

Jan Ellerbrock
Directeur, CTO
Dépt IT &
Transformation
digitale

Reto Kuhn
Directeur, CIO
Dépt Asset
Management

Grégoire Fracheboud
Directeur
Dépt Réseaux de vente &
Marketing

Membres de la Direction

au 31 décembre 2018

Philippe Hebeisen

1955, suisse, directeur général, CEO

Philippe Hebeisen a étudié le droit à l'Université de Lausanne, où il a obtenu sa licence. En 1983, il occupe le poste de secrétaire de l'Office suisse d'expansion commerciale, à Zurich. En 1986, il rejoint la Genevoise Assurances où il exerce la fonction de secrétaire général, avant de se voir confier la responsabilité du département Clientèle privée, dès 1992, en qualité de membre du Comité de direction. En 1999, il reçoit la mission de créer le département Entreprises au sein du Groupe Vaudoise Assurances, avec rang de directeur, avant de reprendre la direction du département Marketing & Réseaux, dès 2004. En 2009, le Conseil d'administration lui confie la tête de la nouvelle Direction et le nomme directeur général et CEO. Parallèlement à cette activité, il est membre du Comité de l'ASA et administrateur de Mapfre Re (Madrid) depuis 2009, administrateur d'Europ Assistance (Suisse) Holding SA depuis 2010 et a été président du Conseil de Valorlife de 2011 à 2014. En outre, il préside Vaudoise Asset Management SA, à Berne, depuis 2017 et est membre du Comité d'économiesuisse depuis 2018.

Jean-Daniel Laffely

1965, suisse, directeur général adjoint, CFO, responsable du département Finances & Projets stratégiques

Jean-Daniel Laffely est licencié en sciences économiques à la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne. Son parcours professionnel débute en 1989 à La Suisse Assurances en tant que collaborateur de la division Technique et administration. En 1991, il est d'abord nommé responsable du service de Réassurance et coassurance non-vie, puis en 2002, responsable, au sein du département Actuariat, de la division Boucllement/reporting et réassurance vie et non-vie et membre de la Direction. En 2006, il rejoint la Vaudoise où il est nommé Chief Risk Officer (CRO). Parallèlement à cette fonction, il devient responsable régional au Tessin en 2007. Le 1^{er} octobre 2008, il reprend le département Réseaux de vente, puis prend, en juin 2009, la responsabilité du département Finances et Placements qui devient le secteur Finances en 2012. Cette même année, il est promu directeur général adjoint. A la suite d'une réorganisation interne, il devient responsable du département Finances & Projets stratégiques en décembre 2017. Depuis 2017, il préside les Conseils d'administration de Berninvest AG, à Berne, de Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne et est administrateur de Vaudoise Asset Management SA, à Berne également. Il préside en outre les Comités d'Asset Liability Management du Groupe et est membre des Comités des placements immobiliers et des valeurs mobilières. Il est par ailleurs membre du Comité Finances et régulation de l'ASA.

Karim Abdelatif

1968, suisse et français, directeur, responsable du département Ressources humaines

Karim Abdelatif a suivi des études en sciences économiques et en sociologie complétées en 1992 par un Master en gestion des ressources humaines de l'Université de Paris 2. En 1993, il est engagé au sein d'une filiale du groupe Bouygues Construction comme responsable des relations écoles et universités avant de prendre une fonction de responsable ressources humaines. En 2000, il rejoint Losinger Construction comme directeur adjoint en charge du

développement des Ressources humaines. En 2004, il est promu directeur RH et Communication et entre au Comité de direction. En 2009, il change de secteur d'activité en rejoignant en tant que DRH, NovImmune, une société de biotechnologies genevoise. En avril 2013, il rejoint la Vaudoise Assurances en qualité de directeur adjoint en charge du département Ressources humaines. En mai 2014, il intègre le Comité de direction en qualité de directeur des Ressources humaines.

Jan Ellerbrock

1974, suisse et allemand, directeur, CTO, responsable du département IT & Transformation digitale

Jan Ellerbrock est titulaire d'un diplôme en Industrial Engineering de l'Université polytechnique de Darmstadt en Allemagne. Après ses études à Darmstadt et à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, il rejoint la société de conseil The Boston Consulting Group (BCG) à Zurich en 2002. Au cours de son mandat, il est chargé de nombreux projets dans le monde entier et atteint le rang de Senior Project Leader. En 2007, il rejoint Swiss Re à Zurich et occupe successivement différentes fonctions: il est d'abord Head of IT Solution Delivery Sales & Marketing jusqu'en 2008, puis prend la tête du département Entreprise Architecture durant deux ans. En 2010, il est nommé Chief Operating Officer de Swiss Re Corporate Solutions. De 2015 à 2016, il est membre du Comité de conseil de Swiss Re Corporate Solutions Brazil. En 2017, il est engagé par PricewaterhouseCoopers Suisse en tant que Head of Insurance Management Consulting, avant de rejoindre la Vaudoise en juillet 2018 en qualité de Chief Transformation Officer, où il dirige le département IT & Transformation digitale.

Nathalie Follonier-Kehrli

1975, suisse, directrice, secrétaire générale, responsable du Service juridique et de la Communication institutionnelle

Nathalie Follonier-Kehrli est licenciée en droit et titulaire du brevet d'avocat. Après une première expérience professionnelle au sein du service juridique de l'Office fédéral de la Formation Professionnelle et de la Technologie (OFFT) de 2002-2003, elle a rejoint la Vaudoise en qualité de spécialiste au service des sinistres complexes du Siège dans les branches RC/Choses Entreprises en 2003. En 2007, elle est nommée secrétaire générale et responsable de la Communication institutionnelle. Elle complète sa formation par l'obtention en 2008 du Brevet fédéral en relations publiques. En 2017, elle est nommée directrice.

Grégoire Fracheboud

1976, suisse, directeur, responsable du département Réseaux de vente & Marketing

Grégoire Fracheboud est au bénéfice de brevets fédéraux en relations publiques et en management des ventes. Il intègre le secteur des assurances en 2006 en prenant la direction du département Marketing pour la Suisse romande et le Tessin auprès de la Bâloise Assurances, avant de devenir conseiller puis chef de vente en 2009. Il est ensuite nommé agent général chez Axa Winterthur en 2010. Il complète sa formation par un programme Leadership et Innovation de l'IMD en 2016. Il rejoint la Vaudoise en 2018 en tant que directeur du département Réseaux de vente & Marketing.

Reto Kuhn

1964, suisse, directeur, CIO, responsable du département Asset Management

Reto Kuhn dispose d'une licence en sciences économiques de l'Université de Zurich. Après avoir intégré le monde professionnel par l'Asset Management d'Helvetia Assurances, il prend la direction, entre 1995 et 2001, de la caisse de pensions des pilotes Swissair. Par la suite, il cofonde PFS Pension Services SA, qu'il dirige jusqu'en 2007 en tant que CEO. Puis, il devient responsable des investissements alternatifs auprès de SAM Sustainable Asset Management SA. Reto Kuhn est Chief Investment Officer (CIO) de la Vaudoise Assurances depuis janvier 2010 et responsable du département Asset Management depuis 2015. Depuis 2017, il est administrateur de Berninvest AG, à Berne, et de Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne. Il est membre des Conseils d'administration de Vaudoise Assurances Fund SA, SICAV-SIF, au Luxembourg, depuis 2014 et de Credit Exchange SA, Zurich, depuis 2018. Il est également membre des Comités de placement de la caisse de pensions des CFF depuis 2014 et de Firmenich SA depuis 2018. Il siège aussi à la Kommission Anlagen de l'ASA depuis 2013.

Christian Lager

1963, suisse, directeur, responsable du département Patrimoine

Christian Lager est titulaire d'un diplôme fédéral en assurances. Après un apprentissage à la Neuchâteloise dans les assurances transport, il rejoint la Bâloise Assurances en 1981. Il occupera différentes fonctions dans les agences de Winterthur, Zurich et Lucerne puis à l'agence de Morges fin 1984. En 1986, il rejoint La Suisse Assurances en qualité de spécialiste sinistres Choses. En 1991, en plus de sa fonction de responsable des sinistres Choses, il devient responsable du service Administration sinistres. En 1998, il devient responsable adjoint de la division Production et souscription. En 2000, il est nommé responsable du département Patrimoine et membre du Comité de direction. En 2005, il rejoint la Vaudoise et prend la responsabilité de la division Courtage en 2007. Il accède au poste de responsable du département Patrimoine en qualité de directeur à compter du 1^{er} janvier 2012.

Jacques Marmier

1963, suisse, directeur, responsable du département Assurances de personnes

Jacques Marmier débute sa carrière auprès de la compagnie lausannoise La Suisse Assurances. D'apprenti, il passe gestionnaire avant d'être promu responsable de la gestion des contrats vie individuelle. Cette nomination intervient en 1987, peu après l'obtention de son diplôme fédéral d'assurances. En 1996, il entre à la Vaudoise et prend la tête du service de Gestion des contrats vie individuelle. Deux ans plus tard, en 1998, il est promu chef de la division Vie individuelle pour reprendre, en 2007, la gestion de la filiale Valorlife. Depuis le 1^{er} janvier 2012, il est responsable du département Assurances de personnes en qualité de directeur.

Frédéric Traimond

1969, suisse et français, directeur, CRO, responsable du département Actuariat & Réassurance

Frédéric Traimond est diplômé de l'Institut des Sciences Financières et d'Assurance de Lyon et actuaire ASA. Sa carrière débute en 1992 auprès du Groupe AXA où il assumera les fonctions de responsable des assurances non-vie d'AXA Suisse, puis de Chief Risk Officer pour AXA Winterthur jusqu'en 2007. Il rejoint ensuite le réassureur Flagstone Re Group en tant que Group Chief Operating Officer (COO), avant de devenir directeur général de Flagstone Re Suisse jusqu'en 2013. En 2014, il intègre la division Actuariat non-vie de l'auditeur PricewaterhouseCoopers France en qualité d'associé, puis, en 2015, prend la tête du service Consulting en actuariat, division Europe du sud-ouest, de la société internationale de courtage Willis Towers Watson. Depuis 2018, il est en charge du département Actuariat & Réassurance du Groupe Vaudoise Assurances et a été nommé directeur au 1^{er} janvier 2019.

Le Compliance Officer Groupe veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Compliance Officer Groupe adjoint, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné. Le Compliance Officer adjoint est conseiller à la protection des données, FATCA Responsible Officer et coordinateur de la Cellule de sécurité du COS.

L'organe de révision externe rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

4. Direction

4.1. Membres de la Direction

Les membres de la Direction sont présentés aux pages 43 à 47.

4.2. Autres activités et groupements d'intérêt

Les autres activités et groupements d'intérêt des membres de la Direction sont mentionnés aux pages 46 et 47.

L'art. 19 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA précise le nombre de fonctions admises pour les membres de la Direction.

4.3. Contrats de management

Aucune responsabilité de management n'a été attribuée à des tiers, respectivement à des sociétés ou à des personnes extérieures au Groupe.

4.4. Activité postérieure au 31.12.2018

Comme annoncé le 29 novembre 2018, Frédéric Traimond est devenu membre du Comité de direction le 1^{er} janvier 2019.

Par communication du 15 mars 2019, le Conseil d'administration a désigné Jean-Daniel Laffely, actuel directeur général adjoint et CFO du Groupe, en qualité de futur CEO du Groupe. Il entrera en fonction le 12 mai 2020, à l'issue des Assemblées générales, assurant ainsi une passation de pouvoirs qui s'inscrit dans la continuité.

5. Droits de participation des actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA

5.1. Limitation et représentation des droits de vote

Il n'y a statutairement pas de limitation ou de restriction à l'exercice du droit de vote, hormis l'inscription dans le registre des actions à la date limite fixée par le Conseil d'administration. Chaque actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, un tiers ou par le représentant indépendant désigné par l'Assemblée générale.

5.2. Quorums statutaires

L'Assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre d'actionnaires présents. Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix émises, sous réserve des cas pour lesquels la loi ou les statuts exigent une autre majorité.

Les nominations se font à la majorité absolue au premier tour et relative au second. Chaque action donne droit à une voix, sauf dans les cas prévus par la loi pour lesquels l'exercice des droits de vote est fonction de la valeur nominale.

5.3. Convocation à l'Assemblée générale

La convocation à l'Assemblée générale a lieu selon les dispositions légales (art. 699 et 700 CO). Conformément aux statuts, elle est faite par une publication dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce (FOSC) 20 jours au moins avant la date de la réunion. Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote à la date de clôture du registre déterminée par le Conseil d'administration reçoivent une convocation à l'Assemblée générale ainsi qu'un extrait du rapport annuel. Ils ont la possibilité de commander le rapport intégral ou de le consulter sur le site internet. Tous les autres documents relatifs aux Assemblées générales y sont aussi répertoriés [www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos].

5.4. Inscription à l'ordre du jour

Aucune décision ne peut être prise sur des objets qui n'ont pas été dûment portés à l'ordre du jour, à l'exception des propositions de convoquer une Assemblée générale extraordinaire ou d'instituer un contrôle spécial. Des actionnaires qui représentent des actions totalisant au minimum une valeur nominale de CHF 1 million peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La demande écrite doit parvenir au Conseil d'administration 25 jours avant la date de l'Assemblée générale.

5.5. Inscription au registre des actions

Aucun transfert d'action n'est enregistré depuis la date de clôture du registre, fixée par le Conseil d'administration, jusqu'à celle de l'Assemblée générale. La gestion du registre des actions est confiée à la société Computershare Schweiz AG, Baslerstrasse 90, 4600 Olten.

6. Prise de contrôle et mesures de défense

Il n'y a pas de mesure statutaire en matière de prise de contrôle et de mesure de défense.

7. Organe de révision

La révision des comptes de la majorité des sociétés actives du Groupe est confiée à KPMG SA, Lausanne. Le réviseur externe remplit les attributions définies par le Code des obligations et s'assure de l'existence du système de contrôle interne. Il n'a aucun mandat de gestion, de comptabilité ou de conseil.

7.1. Durée du mandat de révision et de la fonction du réviseur responsable

Date du début du mandat de révision en cours :

07.05.2018

Entrée en fonction du responsable de la révision :

08.05.2017

7.2. Honoraires de révision

Il appartient au Comité d'audit et des risques d'accepter le budget relatif aux honoraires de l'organe de révision et de renseigner le Conseil d'administration.

Honoraires facturés (hors TVA) durant l'exercice 2018 : CHF 630'000.–

7.3. Instruments d'information sur la révision externe

Le Comité d'audit et des risques rencontre l'organe de révision externe pour planifier l'audit, discuter des constatations du réviseur externe ainsi que du plan d'action qui en découle. En 2018, le Comité d'audit et des risques a rencontré l'organe de révision à deux reprises. Les auditeurs internes participent à chaque séance du Comité d'audit et des risques. Tous les procès-verbaux des séances du Comité d'audit et des risques sont transmis au Conseil d'administration de manière exhaustive et rapide. Ils sont discutés en séance du Conseil. Chaque membre du Conseil d'administration a un droit illimité à l'information.

8. Politique d'information

Le Groupe Vaudoise Assurances informe ses actionnaires, ses investisseurs potentiels, ses sociétaires, ses collaborateurs et ses clients de façon complète, ouverte et régulière.

La rubrique « A notre propos » du site www.vaudoise.ch fournit des renseignements sur la stratégie, la structure juridique, la gouvernance d'entreprise, l'agenda, les communiqués de presse, les rapports annuels ainsi que d'autres informations spécifiques aux divers publics cibles.

Résultats financiers

Les résultats du Groupe sont publiés deux fois par année, notamment par voie de communiqués de presse. Les communiqués de presse ainsi que les présentations de la Direction sont en tout temps disponibles dans la rubrique susmentionnée du site internet de la société.

Publicité événementielle

Tout fait susceptible d'avoir une influence sur le cours de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA fait l'objet d'un communiqué de presse. Les personnes intéressées peuvent s'abonner pour recevoir gratuitement les annonces événementielles [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/actionnaires-et-analystes/inscription-communiques-presse>].

Informations en vue des Assemblées générales

Le Groupe informe de manière transparente ses actionnaires et ses sociétaires afin qu'ils puissent exercer leurs droits en Assemblée générale en ayant connaissance des informations essentielles à la prise de décision :

- la date de l'Assemblée générale est communiquée une année à l'avance lors de l'assemblée précédente. Elle figure aussi sur le site internet et dans le rapport annuel ;
- un extrait du rapport annuel est envoyé aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA et aux sociétaires de Mutuelle Vaudoise avec la convocation à l'Assemblée générale ;
- l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration sont publiés dans l'organe de presse défini dans les statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, à savoir la FOSC ;
- le rapport annuel peut être commandé en français et en allemand ou être consulté sur le site internet dès le jour de la présentation des résultats annuels en conférence de presse.

Personnes de contact

Jean-Daniel Laffely
Directeur général adjoint, CFO
Chef du département
Finances & Projets stratégiques
investor@vaudoise.ch

Nathalie Follonier-Kehrli
Directrice, secrétaire générale et responsable
de la Communication institutionnelle
media@vaudoise.ch

A large, light green, stylized letter 'I' with rounded ends, positioned on the left side of the page. It has a slightly irregular, hand-drawn appearance.

Comptes consolidés du Groupe

Compte de profits et pertes consolidé (en milliers de CHF)

Compte de résultat technique de l'assurance non-vie	Notes*	Brut	Réassurances cédées	2018 net	2017 net
Primes émises	1	903'978	39'325	864'654	838'212
Variation des provisions pour report de primes		-2'253	-348	-1'904	-251
Primes acquises		901'726	38'976	862'749	837'961
Résultat financier transféré du compte non technique				59'790	84'359
Autres produits techniques				188	181
Total des produits				922'727	922'501
Paiements consécutifs à des sinistres		604'473	15'874	588'599	583'183
Variation des provisions pour sinistres à régler		-13'398	3'786	-17'184	3'390
Charge de sinistres		591'075	19'659	571'416	586'573
Variation des autres provisions techniques		28'220	-	28'220	3'355
Participations aux excédents attribuées	2	13'549	144	13'405	13'713
Frais d'administration et d'acquisition	3	209'177	6'003	203'174	199'812
Autres charges techniques	4			1'914	2'153
Total des charges				818'128	805'607
Résultat technique de l'assurance non-vie				104'599	116'894
Compte de résultat technique de l'assurance vie					
Primes émises	1	219'989	2'318	217'670	202'818
Variation des provisions pour report de primes		1'561	38	1'523	1'405
Primes acquises		221'550	2'356	219'193	204'223
Résultat financier transféré du compte non technique				80'789	89'575
Autres produits techniques				22	-
Total des produits				300'004	293'798
Prestations d'assurances payées		198'230	723	197'507	209'517
Variation des provisions pour sinistres à régler		1'070	244	826	-1'354
Variation des provisions mathématiques		34'210	-604	34'814	44'739
Total des prestations d'assurances		233'510	363	233'147	252'902
Participations aux excédents attribuées	2	4'122	1'323	2'800	3'273
Frais d'administration et d'acquisition	3	34'657	-	34'657	32'999
Total des charges				270'604	289'174
Résultat technique de l'assurance vie				29'401	4'623

* voir pages 61 et suivantes

Compte de résultat d'autres activités	Notes*	2018 net	2017 net
Produits de prestations de services	5	13'049	4'214
Total des produits		13'049	4'214
Frais d'administration	3 / 5	5'164	2'383
Total des charges		5'164	2'383
Résultat d'autres activités		7'885	1'831
Compte de résultat financier (non technique)			
Produits des placements	6	283'424	346'170
Charges des placements	7	-106'372	-119'359
Résultat des placements		177'052	226'812
Résultats financiers attribués aux comptes techniques	8	-140'579	-173'934
Autres produits financiers	9	55'418	129'137
Autres charges financières	10	-84'673	-171'766
Résultat du compte financier (non technique)		7'217	10'249
Compte de résultat global			
Résultat technique de l'assurance non-vie		104'599	116'894
Résultat technique de l'assurance vie		29'401	4'623
Résultat d'autres activités		7'885	1'831
Résultat du compte financier (non technique)		7'217	10'249
Attribution (-) / prélèvement au fonds de participations futures aux excédents		-7'425	3'757
Quote-part du résultat des sociétés associées		201	1'708
Résultat avant impôts		141'877	139'063
Impôts courants	11	-6'486	-19'606
Impôts différés		-7'874	1'194
Bénéfice de l'exercice		127'518	120'652

Bénéfice par action (en CHF)	31.12.2018	31.12.2017
Bénéfice par action nominative A (10 millions d'actions à CHF 5.- de valeur nominale)	8,50	8,00
Bénéfice par action cotée nominative B (1 million d'actions à CHF 25.- de valeur nominale)	42,50	40,20

Bilan consolidé au 31 décembre

(en milliers de CHF)

Actif	Notes *	2018	2017
Placements de capitaux	12		
Immobilier		1'566'080	1'498'855
Participations dans des sociétés associées		12'685	9'724
Autres titres détenus à long terme		23'796	24'441
Actions		328'816	448'623
Produits alternatifs		356'055	366'424
Autres titres à revenus variables		145'161	204'920
Instruments financiers dérivés		16'712	5'663
Obligations et autres titres à revenus fixes		3'502'014	3'461'907
Prêts hypothécaires		679'878	621'983
Prêts à des collectivités		497'242	529'406
Prêts sur polices		3'239	3'450
Dépôts à terme et placements similaires		135'000	-
		7'266'679	7'175'397
Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie	12	246'595	214'232
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	13	76'567	3'917
Immobilisations corporelles	14	86'641	87'717
Immobilisations incorporelles	14	18'603	18'011
Dépôts pour réassurances acceptées		31'725	32'581
Créances résultant d'opérations d'assurances			
Avoirs auprès de preneurs d'assurances		8'072	7'695
Avoirs auprès d'agents et d'autres intermédiaires		1'385	1'363
Avoirs auprès d'institutions d'assurances et de réassurances		9'554	8'532
		19'011	17'590
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées		1'609	1'594
Autres créances	15	105'794	52'657
Disponibilités	16	187'871	291'221
Comptes de régularisation	17		
Prorata d'intérêts		31'911	33'471
Autres		15'631	12'060
		47'542	45'531
Total de l'actif		8'088'637	7'940'447

* voir pages 61 et suivantes

Passif	Notes *	2018	2017
Capitaux propres			
Capital-actions		75'000	75'000
Propres actions		-6'248	-6'248
Réserve provenant de primes d'émissions		27'842	27'842
Réserve provenant de bénéfices		1'198'635	1'123'169
Réserve de réévaluation		358'949	394'127
Résultat de l'exercice		127'518	120'652
		1'781'696	1'734'542
Provisions techniques d'assurances	18		
Provisions pour report de primes		95'187	95'711
Provisions mathématiques		3'461'973	3'450'291
Provisions pour sinistres et prestations à régler		1'358'094	1'378'281
Provisions pour participations aux excédents		88'769	80'577
Autres provisions techniques		338'231	309'718
		5'342'254	5'314'578
Provisions techniques des assurances vie liées à des placements de capitaux		231'253	205'867
Provisions du compte non technique (financier)	19		
Provisions pour impôts courants		2'753	10'776
Provisions pour impôts différés	20	102'687	107'140
Provisions pour coûts de restructuration		3'596	4'115
		109'036	122'031
Dépôts pour réassurances cédées		14'509	14'612
Dettes résultant d'opérations d'assurances			
Engagements envers d'autres institutions d'assurances et de réassurances		3'990	3'019
Engagements envers des agents, des preneurs d'assurances ou d'autres ayants droit		68'110	69'781
Parts d'excédents laissées en dépôts ou non encore versées		103'253	108'573
		175'353	181'373
Dettes à long terme			
Envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées		32'000	32'000
Autres		-	3'650
		32'000	35'650
Dettes à court terme			
Envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées		67	52
Instruments financiers dérivés (position négative)	12	-	819
Autres		80'921	24'333
		80'988	25'204
Comptes de régularisation	17		
Primes payées d'avance et prestations à payer		285'945	276'966
Autres		35'604	29'623
		321'549	306'590
Total du passif		8'088'637	7'940'447

Tableau de financement au 31 décembre

(en milliers de CHF)

Flux de fonds résultant de l'exploitation	2018	2017
Bénéfice de l'exercice	127'518	120'652
Quote-part du résultat des sociétés associées	-201	-1'708
Gains (-) / pertes (+) réalisés / non réalisés sur		
• immobilier	-6'809	-118
• titres et autres placements de capitaux	-64'244	-101'548
• autres titres détenus à long terme	1'168	-1'462
Amortissements et corrections de valeur sur		
• immobilier	1'724	19'831
• titres et autres placements de capitaux	18'120	20'361
• immobilisations corporelles	7'902	7'880
• immobilisations incorporelles	6'800	6'144
Sources et emplois (-) de fonds		
• provisions techniques d'assurances	53'926	48'585
• parts d'excédents créditées aux assurés dans le secteur vie	5'879	-4'464
• provisions pour participations futures aux excédents	2'314	-1'193
• provisions du compte non technique (financier)	-1'086	-8'834
• créances nées d'opérations d'assurances	-1'421	3'256
• dettes nées d'opérations d'assurances	-6'020	-11'297
• dépôts pour réassurances acceptées	855	-763
• dépôts pour réassurances cédées	-104	-1'760
• créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	-15	-655
• dettes envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	15	-10'298
• autres créances	-53'137	5'935
• autres dettes	56'588	-639
• comptes de régularisation actifs	-2'011	4'826
• comptes de régularisation passifs	14'959	33'818
Total	162'720	126'549
Flux de fonds liés aux investissements		
• sur participations / sociétés associées (déduction faite des liquidités)	-4'575	-47'578
• immobilier	-41'011	-22'902
• titres et autres placements de capitaux	-86'772	81'791
• autres titres détenus à long terme	-524	-1'500
• immobilisations corporelles	-6'826	-5'690
• immobilisations incorporelles	-7'392	-7'905
• actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	-72'650	-
Total	-219'750	-3'784
Flux de fonds liés à des opérations financières		
• dividendes et autres distributions de l'exercice précédent	-42'670	-44'919
• dette à long terme envers une entreprise liée	-	10'000
• autre dette à long terme envers des tiers	-3'650	3'650
Total	-46'320	-31'269
Augmentation / diminution (-) nette des disponibilités	-103'350	91'495

Capitaux propres consolidés au 31 décembre

(en milliers de CHF)

	Capital- actions	Propres actions ¹⁾	Réserve provenant de primes d'émission	Bénéfice accumulé ²⁾	Réserve de rééva- luation	Total
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2017	75'000	-6'248	27'842	1'215'773	330'515	1'642'882
Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)				-44'919		-44'919
Dividendes de sociétés consolidées par mise en équivalence				-861		-861
Compensation du goodwill avec les fonds propres				-46'830		-46'830
Bénéfice de l'exercice				120'652		120'652
Fluctuations de valeur sur						
• immobilier				7	35'584	35'591
• titres et créances					34'690	34'690
• autres placements					569	569
• impôts différés sur fluctuations de valeur					-7'232	-7'232
Capitaux propres au 31 décembre 2017	75'000	-6'248	27'842	1'243'821	394'127	1'734'542
Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)				-43'919		-43'919
Bénéfice de l'exercice				127'518		127'518
Fluctuations de valeur sur						
• immobilier				-727	21'856	21'129
• titres et créances					-68'915	-68'915
• autres placements				-539	-296	-836
• impôts différés sur fluctuations de valeur					12'178	12'178
Capitaux propres au 31 décembre 2018	75'000	-6'248	27'842	1'326'152	358'949	1'781'696

1) Depuis le 31 décembre 2009 Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne, détient encore 56'725 actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding SA au prix de CHF 6'248'175.-. Une réserve pour propres actions d'un montant équivalent figure dans les comptes de la maison mère conformément aux dispositions légales.

2) Le montant des réserves statutaires ou légales non distribuables s'élève au 31 décembre 2018 à CHF 101,8 millions, contre CHF 101,7 millions au 31 décembre 2017.

Actions propres détenues par des entités proches de l'entreprise

Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne, détient 10 millions d'actions nominatives A de CHF 5.- nominal et 26'780 actions nominatives B de CHF 25.- nominal.

La Caisse de pension Vaudoise Assurances, Lausanne, détient 20'000 actions nominatives B de CHF 25.- nominal.

Annexe aux comptes consolidés

(en milliers de CHF)

I – Périmètre de consolidation

Le bilan et le compte de profits et pertes consolidés de Vaudoise Assurances Holding SA au 31 décembre 2018 comprennent les différentes entités présentées dans le tableau ci-dessous.

	Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		Méthode de consolidation
	2018	2017	2018	2017	
Périmètre de consolidation					
Participations					
Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	100	100	75'000	75'000	Intégration globale
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	100	100	60'000	60'000	Intégration globale
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	100	100	100'000	100'000	Intégration globale
Vaudoise Asset Management SA, Berne	100	100	100	100	Intégration globale
Berninvest AG, Berne	100	100	1'000	1'000	Intégration globale
Vaudoise Investment Solutions SA, Berne	100	100	100	100	Intégration globale
Brokervallor SA, Lausanne	100	100	250	250	Non consolidée
Neocredit.ch AG, Berne	50	-	5'000	-	Mise en équivalence
Credit Exchange AG, Zurich	25	-	100	-	Mise en équivalence
Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon	25	25	1'400	1'400	Mise en équivalence
Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle	22	22	3'000	3'000	Mise en équivalence

II – Normes comptables appliquées

Les comptes ont été établis conformément aux « Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC » et respectent l'intégralité de ce référentiel.

III – Méthode de consolidation

Vaudoise Générale, Vaudoise Vie, Vaudoise Asset Management SA, détenues directement à 100 %, ainsi que Vaudoise Investment Solutions SA et Berninvest AG, détenues à 100 % par Vaudoise Asset Management SA, sont consolidées dans les comptes de Vaudoise Assurances Holding SA selon la méthode de l'intégration globale. Chaque poste de leur bilan et de leur compte de profits et pertes a été repris à 100 %. Tous les engagements, créances et prestations réciproques ont été éliminés.

Neocredit.ch AG, Berne, détenue à 50 %, Credit Exchange AG, Zurich, détenue à 25 %, Europe Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon, détenue à 25 % et Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle, détenue à 22 %, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part des fonds propres et des résultats annuels respectifs a été prise en compte dans les proportions des participations.

Les autres titres détenus à long terme, qui incluent des titres détenus à moins de 20 %, sont évalués à leur prix d'acquisition corrigé d'éventuelles dépréciations. Brokervallor SA, détenue à 100 % et qui ne représente qu'un modeste intérêt par rapport aux comptes consolidés, figure également dans cette rubrique à son prix d'acquisition.

IV – Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite de l'acquisition (purchase method). La valeur comptable de la participation est compensée avec les fonds propres au moment de l'acquisition. Le goodwill ou le badwill d'acquisitions est donc imputé immédiatement des fonds propres à la date de l'acquisition. En cas de cession d'activités, le goodwill imputé à une date antérieure est porté au compte de profits et pertes. Les effets d'une activation et d'un amortissement théoriques du goodwill sont présentés dans l'annexe.

V – Principes de présentation des comptes

L'évaluation des actifs et des passifs de toutes les sociétés consolidées s'effectue selon des critères uniformes et conformément aux normes Swiss GAAP RPC et en particulier à la norme Swiss GAAP RPC 14 dédiée aux compagnies d'assurances; les principales règles appliquées sont les suivantes:

Placements de capitaux

- les immeubles de rendement sont portés au bilan à leur valeur vénale. Celle-ci est déterminée pour la moitié du parc, au minimum, par un expert indépendant et pour la partie restante par un expert interne. Toutefois, un immeuble n'est pas évalué deux années successives en interne. En 2018, les valeurs vénales des immeubles ont toutes été déterminées par un expert indépendant. Quant aux bâtiments en construction, ils sont évalués à leur prix de revient, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires ;
- les actions, les produits alternatifs et les autres titres à revenus variables sont inscrits à leur valeur de marché s'ils ont une cotation, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuelles dépréciations dictées par les circonstances. Les placements en Hedge Funds et Private Equity non cotés sont évalués à leur valeur nette d'inventaire ;
- les instruments financiers dérivés sont généralement utilisés à des fins de couverture de risque. Les éventuelles positions négatives sont présentées au passif du bilan sous la position dettes à court terme. Pour les opérations de couverture de change (currency overlays), les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes. Quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles sont portées à l'actif ou au passif du bilan (comptes de régularisation) à leur valeur de remplacement. Pour les opérations destinées à garantir des flux de paiements découlant des provisions techniques (swaps d'intérêt), le recevoir ou payer swap d'une valeur nulle au moment de la conclusion du contrat est pris en compte pendant toute la durée convenue avec une valeur de zéro, conformément aux prescriptions de l'art. 88 al. 3 OS. La valeur de remplacement de ces contrats est présentée dans l'annexe. Les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes. Pour les futures sur actions, les opérations dénouées pendant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes ; quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles donnent lieu à des ajustements quotidiens valorisant les futures à zéro. Ces contrats sont présentés dans l'annexe. Les options d'achat et de vente sont évaluées à la valeur de marché. Ces contrats sont présentés dans l'annexe ;
- les obligations et autres titres à revenus fixes sont estimés selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized cost) à l'exception des obligations zéro coupon qui sont valorisées selon la méthode de l'intérêt composé ; il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité en application des différents critères suivants : si la valeur de marché est inférieure à 80 % de la valeur nominale et que l'analyse faite position par position, sous les angles techniques et de marché, relève un risque aggravé d'insolvabilité, il est procédé à des dépréciations adéquates ;
- les prêts hypothécaires et à des collectivités, de même que les prêts sur polices d'assurances vie, sont portés à leur valeur de remboursement ; les postes menacés font l'objet de dépréciations appropriées ;
- les dépôts à terme et les placements similaires figurent à leur valeur de remboursement ;
- les placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie figurent au bilan à leur valeur de marché. Les valeurs de marché appliquées sont les dernières valeurs connues ; les fluctuations de valeur qui en découlent sont sans effet sur le résultat et les capitaux propres car elles trouvent leur contrepartie dans les provisions techniques spécifiques.

Immobilisations corporelles

- les équipements, le mobilier, les véhicules et les installations informatiques sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre deux et dix ans. Lors de leur liquidation, d'éventuels soldes non encore amortis le sont immédiatement ;
- les immeubles d'exploitation situés au Siège de Lausanne sont évalués à leur prix de revient, sous déduction des amortissements jugés nécessaires. Les travaux de rénovation et d'aménagement sont amortis en fonction de leur durée de vie se situant entre cinq et vingt ans.

Immobilisations incorporelles

- les logiciels et licences informatiques sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre trois et six ans ;
- le goodwill de fusion issu de l'acquisition d'Animalia SA est amorti sur 5 ans depuis le 1^{er} janvier 2016.

Provisions techniques d'assurances

- ces provisions sont reprises telles qu'elles apparaissent dans les bilans des diverses sociétés ; elles reposent notamment sur l'estimation des engagements contractés envers des assurés et des lésés. Etablies selon les méthodes de calcul actuariel préconisées par l'autorité de surveillance, ces positions des états financiers incluent des provisions pour fluctuations en mesure de garantir la capacité d'honorer à long terme les engagements souscrits.

Dans un souci d'harmonisation avec les reportings statutaires à l'autorité de surveillance, certaines positions des provisions techniques ont été reclassées en 2018, sans impact sur le résultat et les fonds propres. Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été adaptés en conséquence.

Provisions pour report de primes

- le report de primes des assurances non-vie est calculé globalement par branche au prorata temporis;
- les provisions pour report de primes des assurances vie sont calculées individuellement au prorata temporis.

Provisions mathématiques

- les provisions mathématiques non-vie sont calculées séparément par contrat. Elles correspondent aux valeurs actualisées des espérances mathématiques des flux de paiements futurs d'assurances;
- dans l'assurance vie, les provisions mathématiques sont calculées individuellement selon les bases techniques d'origine. Les réserves de capitaux comprennent des renforcements pour invalidité future ainsi que des renforcements pour garantie de taux pour les tranches de portefeuille d'assurances pour lesquelles le taux d'intérêt technique est supérieur au taux d'intérêt prudent. Les provisions mathématiques vie comprennent également des provisions pour les cas d'invalidité et de décès non encore annoncés ainsi que des provisions de fluctuation visant à atténuer les fluctuations du résultat sur les risques concernés.

Provisions pour sinistres et prestations à régler

- les provisions pour sinistres sont calculées individuellement par contrat en fonction du montant jugé nécessaire pour régler le sinistre. Ces provisions incluent des sinistres déclarés, une estimation statistique des dommages survenus mais non encore déclarés ainsi que la prise en compte des frais de traitement des sinistres concernés.

Provisions pour participations futures aux excédents

- en assurance non-vie, ces provisions enregistrent une attribution annuelle en fonction des primes acquises et de la sinistralité des différentes branches concernées. Le montant accordé aux assurés est prélevé sur ces provisions. De plus, la Vaudoise redistribue également à ses clients non-vie une partie de ses bénéfices sous la forme de réduction de primes lorsque les résultats du Groupe le permettent;
- en assurance vie, les attributions à la provision pour participations futures aux excédents se font d'une part sur la base des attributions versées en cours d'exercice et d'autre part sur la base d'une estimation des excédents à bonifier aux assurés. Le calcul de répartition des excédents est basé sur les dispositions légales et contractuelles ainsi que sur la politique en la matière propre à la société.

Autres provisions techniques

- cette position inclut principalement des provisions de sécurité et pour fluctuations.

Autres actifs et dettes à court terme

- ils sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Conversion des monnaies étrangères

- la conversion des monnaies étrangères s'effectue sur la base des cours en vigueur en fin d'exercice. Les différences qui en résultent dans les comptes annuels des sociétés affectent directement leurs résultats.

VI – Présentation des plus ou moins-values résultant de l'application des critères uniformes susmentionnés

Les correctifs provenant de différences entre les comptes sociaux des diverses sociétés et les comptes du Groupe sont traités comme suit:

Placements de capitaux

- une différence positive entre la valeur de marché et la valeur inscrite au bilan social est attribuée directement aux capitaux propres (à la réserve de réévaluation);
- une différence négative entre la valeur de marché et la valeur inscrite au bilan social affecte le compte de profits et pertes (sous charges des placements).

Valeurs corporelles

- d'éventuels écarts entre les amortissements portés en charge dans les comptes sociaux et les amortissements économiques imputés dans les comptes du Groupe influencent le compte de profits et pertes.

VII – Notes relatives au compte de profits et pertes

1.1 Primes brutes par branche d'assurances	2018	%	2017	%
Assurances non-vie				
Accidents	158'388	17,5	156'292	17,9
Maladie	188'862	20,9	173'149	19,8
Responsabilité civile	66'436	7,3	66'677	7,6
Véhicules à moteur	332'384	36,8	326'718	37,3
Incendie et autres dommages matériels	129'434	14,3	125'146	14,3
Maritimes, transport et aviation	1'786	0,2	1'727	0,2
Cautions	1'538	0,2	1'317	0,2
Techniques	8'557	0,9	8'414	1,0
Assistance	8'498	0,9	8'471	1,0
Total des primes sur affaires directes	895'882	99,1	867'911	99,2
Acceptations de réassurance	8'096	0,9	7'360	0,8
Total	903'978	100,0	875'271	100,0
Assurances vie				
Individuelle	165'674	75,3	177'197	86,4
Individuelle (dont le risque de placement est supporté par les souscripteurs)	52'924	24,1	26'344	12,8
Total des primes sur affaires directes	218'598	99,4	203'541	99,2
Acceptations de réassurance	1'391	0,6	1'632	0,8
Total	219'989	100,0	205'173	100,0
Total général	1'123'967		1'080'444	

1.2 Primes brutes par région géographique	2018	%	2017	%
Affaires directes				
Suisse romande	645'129	57,9	633'486	59,1
Suisse alémanique	400'567	35,9	369'630	34,5
Suisse italienne	65'600	5,9	64'972	6,1
Ensemble de la Suisse	1'111'296	99,7	1'068'088	99,7
Liechtenstein	3'184	0,3	3'364	0,3
Total	1'114'480	100,0	1'071'452	100,0
Affaires indirectes				
Suisse	2'003	21,1	2'241	24,9
Europe	7'484	78,9	6'751	75,1
Total	9'487	100,0	8'992	100,0
Total général	1'123'967		1'080'444	

2. Participations aux excédents attribuées		2018	2017		
Assurances non-vie					
Accidents		1'519	1'230		
Maladie		7'483	6'780		
Responsabilité civile		1'830	2'493		
Autres		2'573	3'210		
Total		13'405	13'713		
Assurances vie					
Individuelle		2'327	2'799		
Invalidité		426	425		
Capitalisation		46	49		
Total		2'800	3'273		
3. Frais de fonctionnement		Brut	Part des réassureurs	2018 net	2017 net
Assurances non-vie					
Frais d'administration		92'353	-	92'353	90'179
Frais d'acquisition		116'824	6'003	110'821	109'634
Total		209'177	6'003	203'174	199'813
Assurances vie					
Frais d'administration		18'643	-	18'643	20'270
Frais d'acquisition		16'015	-	16'015	12'730
Total		34'657	-	34'657	32'999
Autres activités					
Frais d'administration		5'164	-	5'164	2'383
Total		5'164	-	5'164	2'383
dont					
• charges de personnel				151'799	149'168
• amortissements sur immobilisations corporelles				14'702	14'024
• honoraires de l'organe de révision				630	787
Frais de personnel du Groupe					
Total des frais de personnel répartis dans les frais de fonctionnement, la charge de sinistres et les charges des placements.				200'302	196'342

4. Autres charges techniques	2018	2017
Assurances non-vie		
Contribution à la défense incendie	1'784	1'788
Charges diverses	130	365
Total	1'914	2'153

5. Produits de prestations de services

Les produits de prestations de service et les frais d'administration des autres activités résultent principalement des sociétés Vaudoise Investment Solutions SA et Berninvest AG, sociétés acquises le 1^{er} juillet 2017 et dont l'activité principale est la gestion de fonds immobiliers pour des tiers.

6. Produits des placements	2018	2017
Produits courants sur		
Immobilier	47'492	50'364
Autres titres détenus à long terme	2'344	3'274
Actions	10'100	14'698
Produits alternatifs	-	360
Autres titres à revenus variables	1'291	2'824
Obligations et autres titres à revenus fixes	70'535	73'927
Prêts hypothécaires	10'985	10'102
Prêts à des collectivités	9'276	10'969
Prêts sur polices	89	132
Dépôts auprès de sociétés cédantes	1'035	1'030
Autres placements	2'217	1'704
	155'364	169'384
Produits courants sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	1'587	1'406
Produits résultant de la réalisation de		
Immobilier	6'925	1'563
Valeurs mobilières	81'636	134'774
	88'561	136'337
Produits résultant de la réalisation sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	83	98
Corrections de valeur sur		
Immobilier	4'583	2'345
Valeurs mobilières	24'464	24'102
	29'047	26'447
Plus-values non réalisées sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	8'782	12'498
Total	283'424	346'170

7. Charges des placements	2018	2017
Intérêts passifs sur		
Réserves techniques déposées	273	311
Dépôts de primes et de participations aux excédents	1'712	1'934
Comptes courants divers	3'194	2'501
	5'179	4'747
Frais de gestion	15'933	19'700
Pertes résultant de la réalisation de		
Immobilier	116	1'445
Valeurs mobilières	18'187	20'734
	18'303	22'179
Pertes résultant de la réalisation de placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	144	82
Corrections de valeur sur		
Immobilier	6'307	22'176
Valeurs mobilières	42'667	44'464
	48'974	66'640
Moins-values non réalisées sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	17'839	6'010
Total	106'372	119'359

8. Résultats financiers attribués aux comptes techniques

Séparément pour les assurances vie et non-vie, le résultat des placements est divisé par la moyenne (début et fin d'exercice) des capitaux placés. Le rapport ainsi obtenu est appliqué aux provisions techniques et aux autres dettes résultant d'opérations d'assurances. Les moins-values enregistrées sur les placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie, soit au total CHF 9,1 millions (plus-values de CHF 6,5 millions en 2017), sont totalement imputées au compte technique tel que préconisé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). A ce montant, il convient d'ajouter les différences de change sur les placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie pour CHF -0,6 million (CHF 1,2 million en 2017).

9. Autres produits financiers	2018	2017
Différences de change et autres produits financiers		
• réalisés	35'422	85'794
• non réalisés	19'996	43'344
Total	55'418	129'137
y compris les différences sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	71	1'468
10. Autres charges financières	2018	2017
Différences de change		
• réalisées	66'614	107'251
• non réalisées	18'059	64'515
Total	84'673	171'766
y compris les différences sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs	641	284
11. Impôts courants	2018	2017
Il s'agit de la somme des impôts payés et/ou provisionnés sur le bénéfice des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation. Le taux d'impôt moyen pondéré sur la base des résultats ordinaires, pour l'ensemble des sociétés du Groupe, se situe à 8,3 % en 2018, respectivement 13,4 % en 2017.	6'486	19'606

VIII – Notes relatives au bilan

	Prix d'acquisition	
	2018	2017
12.1 Evaluation des placements de capitaux selon divers critères		
Immobilier	1'327'836	1'281'896
Actions	275'799	324'298
Produits alternatifs	315'088	330'723
Autres titres à revenus variables	144'737	196'369
Instruments financiers dérivés	11'302	14'207
Obligations et autres titres à revenus fixes	3'512'272	3'466'137
Prêts hypothécaires	680'178	621'983
Prêts à des collectivités	497'371	529'783
Prêts sur polices	3'239	3'450
Dépôts à terme et placements similaires	135'000	-
Sous-total	6'902'822	6'768'846
Participation dans des sociétés associées		
Autres titres détenus à long terme		
Total		
Instruments financiers dérivés (position au passif)	-	-1'608
12.2 Evaluation des placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie		
Liquidités	22'731	9'424
Titres à revenus variables	182'491	154'054
Obligations et autres titres à revenus fixes	30'477	30'497
Total	235'699	193'975

Valeur de marché		Valeur au bilan	
2018	2017	2018	2017
1'566'080	1'498'855	1'566'080	1'498'855
328'816	448'623	328'816	448'623
356'055	366'424	356'055	366'424
145'161	204'920	145'161	204'920
16'712	5'663	16'712	5'663
3'562'241	3'607'612	3'502'014	3'461'907
679'878	621'983	679'878	621'983
497'242	529'406	497'242	529'406
3'239	3'450	3'239	3'450
135'000	-	135'000	-
7'290'424	7'286'937	7'230'198	7'141'232
		12'685	9'724
		23'796	24'441
		7'266'679	7'175'397
-	-819	-	-819

2018	2017	2018	2017
22'731	9'424	22'731	9'424
184'977	165'736	184'977	165'736
38'888	39'072	38'888	39'072
246'595	214'232	246'595	214'232

12.3 Evolution des placements de capitaux	31.12.2017	%	Quote-part sociétés associées 2018
Immobilier	1'498'855	20,9	-
Participations dans des sociétés associées	9'724	0,1	-69
Autres titres détenus à long terme	24'441	0,3	-
Actions	448'623	6,3	-
Produits alternatifs	366'424	5,1	-
Autres titres à revenus variables	204'920	2,9	-
Instruments financiers dérivés	5'663	0,1	-
Obligations et autres titres à revenus fixes	3'461'907	48,2	-
Prêts hypothécaires	621'983	8,7	-
Prêts à des collectivités	529'406	7,4	-
Prêts sur polices	3'450	0,0	-
Dépôts à terme et placements similaires	-	0,0	-
Total	7'175'397	100,0	-69
Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie	214'232	-	-
Instruments financiers dérivés (position au passif)	-819	-	-

12.4 Placements de capitaux par monnaie au 31 décembre 2018 (convertis en CHF)	CHF	USD	EUR
Immobilier	1'566'080	-	-
Participations dans des sociétés associées	12'685	-	-
Autres titres détenus à long terme	7'009	-	16'787
Actions	307'828	20'989	-
Produits alternatifs	3'787	342'432	9'835
Autres titres à revenus variables	143'742	26	1'393
Instruments financiers dérivés	5'753	10'959	-
Obligations et autres titres à revenus fixes	2'450'609	808'732	157'448
Prêts hypothécaires	679'878	-	-
Prêts à des collectivités	497'242	-	-
Prêts sur polices	3'119	37	83
Dépôts à terme et placements similaires	135'000	-	-
Total	5'812'732	1'183'175	185'547
Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie	223'606	6'388	16'601
Instruments financiers dérivés (position au passif)	-	-	-

Mouvements en 2018			Corrections de valeur par					
	Entrées	Sorties	Gains et pertes réalisés	Différences de change	Profits et pertes	Réserves de bénéfice / réévaluation	31.12.2018	%
	125'601	-84'590	6'809	-	-1'724	21'129	1'566'080	21,6
	4'575	-	-	-	-1'249	-296	12'685	0,2
	524	-	-524	-644	-	-	23'796	0,3
	50'959	-133'336	34'014	275	-5'154	-66'565	328'816	4,5
	46'191	-74'935	12'015	4'054	-3'436	5'741	356'055	4,9
	145'521	-194'701	316	-37	-2'767	-8'092	145'161	2,0
	10'288	-2'016	1'073	111	1'594	-	16'712	0,2
	1'534'878	-1'498'695	16'895	-4'105	-8'867	-	3'502'014	48,2
	75'555	-17'358	-	-	-302	-	679'878	9,4
	21'704	-54'342	225	-	249	-	497'242	6,8
	659	-868	-	-1	-	-	3'239	0,0
	215'000	-80'000	-	-	-	-	135'000	1,9
	2'231'455	-2'140'842	70'823	-348	-21'655	-48'083	7'266'679	100,0
	73'772	-31'721	-60	-570	-9'057	-	246'595	-
	624	-406	61	-22	561	-	-	-
	SEK	CAD	AUD	GBP	DKK	Diverses	Total	%
	-	-	-	-	-	-	1'566'080	21,6
	-	-	-	-	-	-	12'685	0,2
	-	-	-	-	-	-	23'796	0,3
	-	-	-	-	-	-	328'816	4,5
	-	-	-	-	-	-	356'055	4,9
	-	-	-	-	-	-	145'161	2,0
	-	-	-	-	-	-	16'712	0,2
	6'378	19'668	5'456	48'763	4'959	-	3'502'014	48,2
	-	-	-	-	-	-	679'878	9,4
	-	-	-	-	-	-	497'242	6,8
	-	-	-	-	-	-	3'239	0,0
	-	-	-	-	-	-	135'000	1,9
	6'378	19'668	5'456	48'763	4'959	-	7'266'679	100,0
	-	-	-	-	-	-	246'595	-
	-	-	-	-	-	-	-	-

13. Institutions de prévoyance	Valeur nominale	Bilan 31.12.2018	Constitution	Bilan 31.12.2017	Mouvement inclus dans les frais de personnel en 2018
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur					
Caisse de pension Vaudoise Assurances	76'567	76'567	72'650	3'917	-
Total	76'567	76'567	72'650	3'917	-

	Excédent de couverture ou découvert (-)*	Part économique de l'employeur	Variation avec incidence sur le résultat	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance incluses dans les frais de personnel
	31.12.2018	31.12.2017			2018 2017
Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance					
Institution de prévoyance avec excédent de couverture	68'001 -	-	-	18'231	18'231 18'132
Plans de prévoyance sans actifs propres	-	-	-	1'761	1'761 1'848
Total	68'001 -	-	-	19'992	19'992 19'979

* Sur la base des comptes de l'institution établis au 31.12.2017 selon la norme Swiss GAAP RPC 26. A noter que les comptes provisoires établis au 31.12.2018 laissent toujours apparaître un excédent de couverture.

14. Immobilisations corporelles et incorporelles	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Corporelles : équipements d'exploitation, tels que mobilier, machines et installations informatiques			
Etat au 1^{er} janvier 2017	60'858	-39'326	21'532
Achats	5'207	-	5'207
Modification du périmètre de consolidation	455	-214	241
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-7'361	-7'361
Etat au 31 décembre 2017	66'520	-46'901	19'619
Achats	6'244	-	6'244
Sorties	-2'619	2'528	-91
Amortissements ordinaires	-	-7'225	-7'225
Etat au 31 décembre 2018	70'145	-51'598	18'547

Corporelles : bâtiments d'exploitation	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Etat au 1^{er} janvier 2017	81'235	-13'031	68'203
Achats	200	-	200
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-305	-305
Etat au 31 décembre 2017	81'434	-13'336	68'098
Achats	102	-	102
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-677	-677
Etat au 31 décembre 2018	81'536	-14'013	67'523

Corporelles : immobilisation en cours de construction	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Etat au 1^{er} janvier 2017	-	-	-
Achats	-	-	-
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-	-
Etat au 31 décembre 2017	-	-	-
Achats	571	-	571
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-	-
Etat au 31 décembre 2018	571	-	571
Total immobilisations corporelles au 31 décembre 2018	152'252	-65'611	86'641

Incorporelles : goodwill de fusion, logiciels et licences informatiques	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Etat au 1^{er} janvier 2017	36'772	-20'537	16'235
Achats	7'776	-	7'776
Modification du périmètre de consolidation	144	-134	10
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-6'010	-6'010
Etat au 31 décembre 2017	44'692	-26'681	18'011
Achats	7'392	-	7'392
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-6'800	-6'800
Etat au 31 décembre 2018	52'084	-33'481	18'603

Les amortissements ordinaires sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre deux et vingt ans. Les valeurs brutes sont cumulées depuis le 1^{er} janvier 2000. D'éventuelles différences d'évaluations, par rapport aux valeurs inscrites dans les bilans des sociétés consolidées, influencent le résultat.

Le goodwill issu de la fusion d'Animalia SA avec Vaudoise Générale est amorti sur cinq ans depuis le 1^{er} janvier 2016.

Goodwill d'acquisition théorique des actifs immobilisés	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Etat au 1^{er} janvier 2017	-	-	-
Achats	46'830	-	46'830
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-4'683	-4'683
Etat au 31 décembre 2017	46'830	-4'683	42'147
Achats	-	-	-
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-9'366	-9'366
Etat au 31 décembre 2018	46'830	-14'049	32'781

Le goodwill d'acquisition est directement passé en déduction des fonds propres du Groupe au moment de l'acquisition.

L'activation théorique du goodwill d'acquisition aurait généré les effets suivants sur les comptes consolidés.

Effet sur le compte de profits et pertes	2018	2017
Bénéfice de l'exercice	127'518	120'652
Amortissement du goodwill	-9'366	-4'683
Bénéfice de l'exercice théorique, y compris l'amortissement du goodwill	118'152	115'969

Effet sur le bilan	2018	2017
Fonds propres consolidés selon bilan	1'781'696	1'734'123
Activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill	32'781	42'147
Fonds propres théoriques, y compris valeur comptable nette du goodwill	1'814'477	1'776'270

15. Autres créances	2018	2017
Annuités hypothécaires	1'824	1'900
Impôts anticipés	23'980	8'638
Décompte d'impôts en notre faveur	19'106	9'443
Débiteurs SWAP	26'050	22'150
Avance sur achat d'immeuble	-	3'571
Gérants d'immeubles	4'483	4'910
Autres	30'353	2'045
Total	105'794	52'657

16. Disponibilités	2018	2017
Avoirs en caisse	18	19
Avoirs en comptes bancaires	187'853	291'202
Total	187'871	291'221

17. Comptes de régularisation	2018	2017	
Les comptes de régularisation figurant à l'actif se composent de prorata d'intérêts et de placements liés en attente; quant aux comptes de régularisation au passif, ils sont essentiellement formés de primes payées d'avance, de prestations à payer et d'opérations sur devises.	Actif	47'542	45'531
	Passif	321'549	306'590

18. Provisions techniques d'assurances	Brutes	Réassurances cédées	2018 nettes	2017 nettes
• pour report de primes	100'203	5'016	95'187	95'711
• mathématiques	3'467'510	5'537	3'461'973	3'450'291
• pour sinistres et prestations à régler	1'448'272	90'178	1'358'094	1'378'281
• pour participations aux excédents	88'769	-	88'769	80'577
• autres provisions techniques	338'231	-	338'231	309'718
Total	5'442'985	100'731	5'342'254	5'314'578

19. Provisions du compte non technique (financier)	Provisions pour impôts courants	Provisions pour impôts différés	Provisions pour coûts de restructuration*	Total
Valeur comptable au 1^{er} janvier 2017	17'476	101'101	4'881	123'458
Utilisation	-17'476	-	-166	-17'642
Dissolution	-	-	-600	-600
Modification du périmètre de consolidation	338	-	-	338
Constitution	10'437	6'039	-	16'477
Valeur comptable au 31 décembre 2017	10'776	107'140	4'115	122'031
Utilisation	-10'776	-	-273	-11'049
Dissolution	-	-4'453	-245	-4'698
Constitution	2'753	-	-	2'753
Valeur comptable au 31 décembre 2018	2'753	102'687	3'596	109'036

* La dotation à cette provision a été décidée durant l'année 2015, son objectif est de couvrir des coûts provenant d'adaptations structurelles en lien avec un projet d'optimisation de processus.

20. Provisions pour impôts différés	2018	2017
Les impôts différés résultant des réévaluations opérées dans les comptes consolidés sont calculés au taux moyen, sur la base des sociétés opérationnelles, de 16,4 % en 2018, respectivement 17,9 % en 2017.	102'687	107'140

IX – Autres informations

Engagements conditionnels	2018	2017
a) Engagements en Private Equity	146'477	190'994
b) Ventes d'options put à terme	-	819
c) Souscriptions d'emprunts obligataires à terme	-	3'037
d) Prêts hypothécaires non libérés	27'089	33'048

Valeurs nettes de remplacement					
Instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice	Type d'opérations	Actif 2018	Passif 2018	Actif 2017	Passif 2017
Devises					
• ventes à terme - EUR	Couverture	370	-	-	-1'466
• ventes à terme - USD	Couverture	4'064	-4'872	1'670	-903
• ventes à terme - AUD	Couverture	29	-	82	-
• ventes à terme - CAD	Couverture	1'058	-	299	-
• ventes à terme - DKK	Couverture	69	-	-	-117
• ventes à terme - GBP	Couverture	591	-	-	-1'542
• ventes à terme - JPY	Couverture	-	-191	178	-
• ventes à terme - SEK	Couverture	-	-133	279	-

Le montant porté à l'actif représente la perte comptable maximale possible que notre Groupe subirait, à la date du bilan, en cas de défaillance de la contrepartie. Le montant porté au passif correspond à la perte qui serait subie par la contrepartie en cas de défaillance de notre Groupe.

Swaps sur taux d'intérêt	Valeur nominale		Type d'opérations	Valeur de remplacement		Valeur portée au bilan	
	2018	2017		2018	2017	2018	2017
Receive	215'000	222'000	Couverture	215'366	221'570	-	-
Pay	-215'000	-222'000	Couverture	-217'050	-221'006	-	-

Futures	Valeur nominale		Type d'opérations	Valeurs de remplacement		Valeurs portées au bilan	
	2018	2017		2018	2017	2018	2017
Futures SMI	-749	-		-1	-	-	-

	2018	2017
Valeurs admises en représentation de la fortune liée de la Compagnie non-vie pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés	2'890'318	2'806'670
Valeurs admises en représentation de la fortune liée de la Compagnie vie pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés	4'534'361	4'610'723

Informations sur les rémunérations, prêts et autres crédits octroyés directement ou indirectement aux membres du Conseil d'administration, de la Direction et du Comité d'investissement ainsi qu'à leurs proches.
Etablis conformément aux dispositions de l'art. 13 de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés cotées en bourse (ORAb), ces renseignements figurent dans le rapport sur les rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA (pages 116 à 122).

La Direction bénéficie d'une partie de la rémunération variable qui est basée sur l'évolution du cours de l'action Vaudoise Assurances Holding SA. Vingt pourcents du montant cible défini dans le LTI (Long Term Incentive plan) est transformé en droits futurs suivant l'évolution de l'action. Le montant est toutefois versé en francs et non par une distribution de titres. La charge comptabilisée pour l'exercice 2018 est de CHF 874'762.– La charge comptabilisée en 2017 était de CHF 935'341.–.

Evénements postérieurs à la date de clôture des comptes
Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes consolidés par le Conseil d'administration le 22 mars 2019.



Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le compte de résultat consolidé de l'exercice 2018, le bilan consolidé au 31 décembre 2018, le tableau de financement consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés (pages 52 à 75) donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2018 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Base de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe ». Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)



Evaluation des provisions techniques d'assurances liées aux contrats d'assurance vie



Evaluation des provisions techniques d'assurances liées aux contrats d'assurance non vie

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.



Evaluation des provisions techniques d'assurances liées aux contrats d'assurance vie

Elément clé de l'audit

Les provisions techniques d'assurances liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées en tenant notamment compte d'hypothèses actuarielles basées sur des tables de longévité et d'invalidité, sur les taux techniques en vigueur et sur les rendements projetés des placements.

Ces hypothèses, basées entre autres sur des facteurs internes et externes, comportent un caractère d'appréciation actuariel qui pourrait avoir un impact significatif sur la valorisation des provisions, même en cas de faibles modifications. La valeur des prestations futures versées aux ayants droit pourrait potentiellement diverger significativement des provisions constituées. Le niveau très faible des taux d'intérêts actuels ainsi qu'un autre affaiblissement de ces derniers pourraient engendrer un besoin de renforcements de la provision existante pour taux d'intérêts.

Notre approche

Nos procédures d'audit sur les provisions techniques d'assurances liées aux contrats d'assurances vie ont porté notamment sur :

- l'examen et la prise en compte de contrôles clés du système de contrôle interne mis en place par le groupe pour l'évaluation des provisions techniques d'assurances liées aux contrats d'assurances vie ;
- l'implication d'actuaire vie dans l'équipe d'audit ;
- la validation des hypothèses actuarielles et méthodes statistiques utilisées par le groupe. En particulier, nous avons examiné le bien-fondé des hypothèses non financières, telles que les hypothèses biométriques. Les hypothèses financières, comme par exemple l'estimation du taux de rendement des actifs, sont appréciées au regard des recommandations émises dans la directive de l'Association Suisse des Actuaire relative à la détermination des provisions techniques requises ;
- la réconciliation des provisions calculées par l'actuaire responsable avec la comptabilité ;
- la revue indépendante du calcul des provisions par sondages ;
- l'examen critique des renforcements pour provision de taux d'intérêts.

Pour plus d'informations concernant les provisions techniques d'assurances liées aux contrats d'assurance vie voir :

- Annexe V
- Annexe VIII - 18



Evaluation des provisions techniques d'assurances liées aux contrats d'assurance non vie

Elément clé de l'audit

Des provisions techniques d'assurances sont constituées pour les sinistres à régler (comprenant les sinistres annoncés et les sinistres tardifs) survenus avant la fin de l'exercice. Ces provisions comprennent les coûts pour les sinistres attendus ainsi que les frais de gestion de sinistre. Elles sont calculées selon des méthodes et des estimations actuarielles. La détermination de ces estimations comporte un caractère d'appréciation actuariel qui pourrait avoir un impact significatif sur la valorisation des provisions même en cas de faibles modifications. Par ailleurs, les dépenses effectives pour sinistres peuvent dévier des estimations.

Notre approche

Nos procédures d'audit sur les provisions techniques d'assurances liées aux contrats d'assurance non vie ont porté notamment sur :

- l'examen et la prise en compte de contrôles clés du système de contrôle interne mis en place par le groupe pour l'évaluation des provisions techniques d'assurances liés aux contrats d'assurance non vie ;
- l'implication d'actuaire non vie dans l'équipe d'audit ;
- l'examen critique du processus de détermination des provisions techniques d'assurances non vie ainsi que des méthodes statistiques appliquées et des hypothèses actuarielles utilisées ;
- la réconciliation des provisions calculées par l'actuaire responsable avec la comptabilité ;
- la revue indépendante du calcul d'un échantillon de provisions techniques d'assurances basées sur une projection des triangles des sinistres selon des méthodes communément acceptées dans la branche ;
- l'examen critique des ajustements de clôture des provisions techniques d'assurances.

Pour plus d'informations concernant les provisions techniques d'assurances liées aux contrats d'assurance non vie voir :

- Annexe V
- Annexe VIII - 18



Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et les exigences légales. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du groupe

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des mesures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous évaluons si l'établissement du bilan par le Conseil d'administration selon le principe de la continuité de l'exploitation est adéquat et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes dans l'annexe aux états financiers consolidés ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit avec réserve ou défavorable. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par le groupe de la continuité de l'exploitation.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations données dans l'annexe et nous estimons si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.



- Nous recueillons des éléments probants suffisants et adéquats sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin de délivrer notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous avons la responsabilité exclusive de notre opinion d'audit.

Nous nous entretenons avec le Conseil d'administration ou avec sa commission compétente, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les faiblesses significatives éventuelles dans les contrôles internes constatées lors de notre audit.

Nous remettons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous confirmons que nous avons respecté les exigences d'indépendance pertinentes, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que sur les mesures de sauvetage prises le cas échéant dans ce contexte.

Parmi les éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le Conseil d'administration ou avec sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui en seraient liées excèderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Bill Schiller
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 22 mars 2019

KPMG SA, Avenue du Théâtre 1, Case postale 6663, CH-1002 Lausanne

KPMG SA est une filiale de KPMG Holding SA, elle-même membre du réseau KPMG d'entreprises indépendantes rattachées à KPMG International Cooperative ("KPMG International"), une personne morale suisse. Tous droits réservés.

Commentaires sur l'exercice

Considérations générales

Les états financiers 2018 sont présentés en respect des exigences du Code des obligations.

Vaudoise Assurances Holding SA réalise en 2018 un bénéfice de CHF 44'365'749.–, contre CHF 52'816'924.– un an auparavant. Cette évolution résulte essentiellement de la diminution de CHF 9'000'000.– du dividende 2018 de CHF 40'000'000.– distribué par Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA.

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'attribuer CHF 27'000'000.– aux réserves facultatives issues du bénéfice, de distribuer un dividende de CHF 0,25 par action nominative A et de CHF 13.– par action nominative B. Pour plus de détails, voir en page 91.

Compte de résultat

(en milliers de CHF)

	2018	2017
Produits des dividendes	45'093	52'274
Autres produits financiers	4'984	6'974
Total produits d'exploitation	50'077	59'248
Charges financières	-1'541	-905
Autres charges d'exploitation	-2'682	-4'390
Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections de valeur	45'853	53'953
Corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	-607	-
Bénéfice avant impôts	45'247	53'953
Impôts directs	-881	-1'136
Bénéfice de l'exercice	44'366	52'817

Bilan au 31 décembre avant répartition du bénéfice (en milliers de CHF)

Actif	2018	2017
Actif circulant		
Trésorerie	4'728	4'742
Autres créances à court terme		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	5'448	2'153
Autres	425	247
	5'873	2'400
Actifs de régularisation		
Prorata d'intérêts	268	250
Dividendes à encaisser	41'500	49'000
Autres	-	20
	41'768	49'270
Total actif circulant	52'369	56'412
Actif immobilisé		
Immobilisations financières		
Autres titres détenus à long terme	22'046	22'691
Prêts subordonnés envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	190'000	190'000
Créances à long terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	91'000	56'000
	303'046	268'691
Participations	223'458	223'457
Total actif immobilisé	526'504	492'148
Total actif	578'873	548'560

Passif	2018	2017
Capitaux étrangers à court terme		
Autres dettes à court terme		
Envers des actionnaires	66	51
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	1'436	1'100
Autres	5'495	1'853
	6'996	3'004
Provisions à court terme		
Provision pour impôts courants	121	347
Passifs de régularisation	216	410
Total capitaux étrangers à court terme	7'333	3'761
Capitaux étrangers à long terme		
Dettes à long terme portant intérêt		
Envers des actionnaires	32'000	32'000
Autres dettes à long terme	-	3'625
Total capitaux étrangers à long terme	32'000	35'625
Capitaux propres		
Capital-actions	75'000	75'000
Réserves légales issues du capital		
- réserve issue de l'apport de capital	27'842	27'842
Réserves légales issues du bénéfice		
- réserve légale générale issue du bénéfice	15'910	15'910
- réserve pour propres actions	6'248	6'248
Réserves facultatives issues du bénéfice	370'000	331'000
Bénéfice au bilan		
- solde reporté de l'exercice précédent	174	357
- bénéfice de l'exercice	44'366	52'817
Total capitaux propres	539'540	509'174
Total passif	578'873	548'560

Annexe aux comptes annuels

1. Principes

1.1 Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels de Vaudoise Assurances Holding SA, à Lausanne, ont été établis conformément au Code des obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 962).

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

1.2 Participations

Les participations sont évaluées au maximum à leur prix de revient d'achat. Le détail de cette position est présenté sous chiffre 2.4.

1.3 Autres titres détenus à long terme

Les autres titres détenus à long terme sont évalués à la valeur la plus basse entre le prix d'acquisition et la valeur de marché, puis convertis avec le cours devise de fin de période.

1.4 Prêts subordonnés et créances à long terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation / Autres dettes à court terme

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale.

1.5 Publication d'informations supplémentaires dans l'annexe, présentation d'un tableau des flux de trésorerie et rédaction d'un rapport annuel (selon art. 961 CO)

La société Vaudoise Assurances Holding SA établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (Swiss GAAP RPC). De ce fait, conformément à l'art. 961d CO, l'entreprise renonce aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel.

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Trésorerie

Il s'agit d'avoirs bancaires totalisant CHF 4'728'222.-.

2.2 Autres créances à court terme

Cette position regroupe principalement des comptes courants intercompagnies, dont le règlement est intervenu au début 2019. Les autres créances comprennent notamment des montants d'impôt anticipé et de TVA à récupérer.

2.3 Actifs de régularisation

La société a enregistré dans l'exercice sous revue le dividende à recevoir de CHF 40 millions décidé par l'Assemblée générale du 22 mars 2019 de Vaudoise Générale et un dividende à recevoir de CHF 1,5 million décidé par l'Assemblée générale du 22 mars 2019 de Vaudoise Asset Management, ainsi que les intérêts courus sur le prêt subordonné accordé à Vaudoise Vie.

2.4 Participations (en milliers de CHF)

	2018		2017	
	Part du capital et des droits de vote %	Capital-actions	Part du capital et des droits de vote %	Capital-actions
Directes				
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	100	60'000	100	60'000
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	100	100'000	100	100'000
Brokervallor SA, Lausanne	100	250	100	250
Vaudoise Asset Management SA, Berne	100	100	100	100
Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon	25	1'400	25	1'400
Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle	22	3'000	22	3'000
Indirectes (détenues via Vaudoise Asset Management SA)				
Berninvest AG, Berne	100	1'000	100	1'000
Vaudoise Investment Solutions SA, Berne	100	100	100	100
Neocredit.ch AG, Berne	50	5'000	-	-
Credit Exchange AG, Zurich	25	100	-	-

2.5 Autres dettes à court terme

Il s'agit principalement de diverses dettes à court terme dues à divers créanciers (CHF 5'434'670.-), du compte courant en faveur de Mutuelle Vaudoise (CHF 65'850.-) et de Vaudoise Générale (CHF 1'435'577.-), ainsi que des montants dus à des actionnaires non identifiés (CHF 59'864.-).

2.6 Passifs de régularisation

Le montant de CHF 216'463.- est constitué de passifs transitoires couvrant divers frais généraux à payer.

2.7 Dettes à long terme portant intérêt

Elles se composent des emprunts contractés auprès de Mutuelle Vaudoise de CHF 12'000'000.- en 2013 au taux de 1,7 % pour une durée de sept ans, de CHF 10'000'000.- en 2016 au taux de 0,3 % pour une durée de cinq ans et de CHF 10'000'000.- en 2017 au taux de 0,3 % pour une durée de cinq ans.

2.8 Capitaux propres

Les capitaux propres totalisent CHF 539'539'519.-, contre CHF 509'173'771.- en 2017, soit une progression de 6,0 % sur l'exercice contre 8,2 % un an auparavant. Le capital-actions de CHF 75 millions est inchangé; il est formé de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.- et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.-. La réserve pour actions propres n'a pas subi de changement; elle concerne 56'725 actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par Vaudoise Générale.

2.9 Actions propres

Depuis le 31 décembre 2009, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne, détient 56'725 actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding SA au prix de CHF 6'248'175.-. Une réserve pour propres actions d'un montant équivalent figure dans les comptes de la maison mère conformément aux dispositions légales.

2.10 Produits de dividendes

Ils sont formés des dividendes provenant de Vaudoise Générale (CHF 40'000'000.-), de Vaudoise Asset Management (CHF 1'500'000.-), d'Orion (CHF 924'000.-), d'Europ Assistance (CHF 325'000.-) et des divers titres détenus à long terme (CHF 2'343'826.-). Pour l'exercice 2017, les dividendes provenaient de Vaudoise Générale (CHF 49'000'000.-), d'Orion (CHF 550'000.-), d'Europ Assistance (CHF 311'495.-) et des divers titres détenus à long terme (CHF 2'412'418.-).

2.11 Autres produits financiers

Ce poste inclut principalement les intérêts de CHF 3'261'723.- perçus sur le prêt subordonné de CHF 190'000'000.- accordé à Vaudoise Vie, un résultat de CHF 1'695'343.- sur un placement de CHF 91'000'000.-, en augmentation de CHF 35'000'000.- sur l'exercice, effectué auprès de Vaudoise Générale, ainsi que des gains de change pour CHF 25'851.-.

2.12 Charges financières (en CHF)

	2018	2017
Intérêts et charges bancaires	249'947	218'099
Impôt anticipé non récupérable	324'574	334'863
Intérêts sur les emprunts versés à des actionnaires	263'400	328'761
Pertes de change	703'318	23'089
Total des charges financières	1'541'239	904'812

2.13 Autres charges d'exploitation

Ces frais regroupent principalement des coûts liés aux activités administratives et de contrôle.

2.14 Impôts directs

La charge de CHF 880'851.- résulte pour l'essentiel de l'imposition du capital propre de la société, laquelle bénéficie des allègements fiscaux accordés aux sociétés de participations.

3. Informations complémentaires

3.1 Nombre de collaborateurs

Etant donné son appartenance au Groupe Vaudoise Assurances et de par son activité de holding, Vaudoise Assurances Holding SA n'a aucun employé.

3.2 Sûreté envers le groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du Groupe.

3.3 Actionnaires importants

Au 31 décembre, l'actionnaire important suivant détenait plus de 5 % des droits de vote :

	2018 Nombre	2017 Nombre
Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne		
Part du capital	67,6%	67,6%
Part des droits de vote	91,2%	91,2%

3.4 Actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par des membres non exécutifs du Conseil d'administration et par leurs proches au 31 décembre

	2018 Nombre	2017 Nombre
Paul-André Sanglard, président	120	120
Chantal Balet Emery, vice-présidente	120	120
Martin Albers, membre	100	100
Javier Fernandez-Cid, membre	100	100
Eftychia Fischer, membre	-	-
Peter Kofmel, membre	100	100
Jean-Philippe Rochat, membre	100	100
Total	640	640

Aucune action n'est détenue par des membres externes du Comité d'investissement.

3.5 Actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par des membres de la Direction et par leurs proches au 31 décembre

	2018 Nombre	2017 Nombre
Philippe Hebeisen	200	200
Jean-Daniel Laffely	100	100
Karim Abdelatif	-	-
Nathalie Follonier-Kehrli	3	3
Charly Haenni jusqu'au 30.04.2018	*	53
Grégoire Fracheboud dès le 01.05.2018	-	**
Reto Kuhn	100	100
Christian Lagger	3	3
Jacques Marmier	3	3
Jean-Michel Waser jusqu'au 30.04.2018	*	50
Jan Ellerbrock dès le 16.07.2018	-	**
Total	409	512

* cette personne n'étant plus membre de la Direction, cette information n'est plus requise.

** cette personne n'était pas membre de la Direction, cette information n'est pas requise.

3.6 Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 22 mars 2019.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en milliers de CHF)

2018	
Bénéfice de l'exercice	44'366
Solde ancien reporté	174
Solde disponible	44'540
Proposition du Conseil d'administration	
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	27'000
Dividende	
• CHF 0,25 par action nominative A	2'500
• CHF 13,00 par action nominative B	13'000
Solde à reporter	2'040
Soit au total	44'540

Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 20 % du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.



Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, comprenant le compte de résultat de l'exercice 2018, le bilan au 31 décembre 2018 ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 85 à 91) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Base de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels ». Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)



Evaluation des participations

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.



Evaluation des participations

Elément clé de l'audit

Les participations sont évaluées au maximum à leur valeur d'acquisition. En raison des conditions de marché actuelles, notamment des taux d'intérêts très bas, voire négatifs, une détérioration de la situation financière d'une des filiales pourrait conduire à une diminution de la valeur comptable des participations.

Notre approche

Dans le cadre de notre vérification, nous avons examiné l'évaluation des participations effectuée par la Direction. En particulier, nous nous sommes assurés qu'une méthode d'évaluation adéquate a été choisie, que les calculs sont compréhensibles et que les hypothèses retenues par la Direction sont appropriées.

S'agissant des participations qui ont fait l'objet d'une évaluation détaillée selon la méthode DCF (Discounted Cash-Flow) sur la base de facteurs qualitatifs et quantitatifs, nous avons notamment réalisé, avec le concours de spécialistes en évaluation, les procédures d'audit suivantes :

- examen critique des principales hypothèses utilisées pour calculer la valeur d'usage, y compris les flux de trésorerie futurs, les taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation, au moyen d'une comparaison avec les informations publiquement disponibles et sur la base de notre estimation des perspectives économiques des sociétés concernées ;
- réalisation d'analyses de sensibilité des principales hypothèses utilisées.

Pour plus d'informations concernant l'évaluation des participations voir :

- Annexe 1.2
- Annexe 2.4

Responsabilité du Conseil d'administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, nous planifions et mettons en œuvre des mesures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des mesures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous évaluons si l'établissement du bilan par le Conseil d'administration selon le principe de la continuité de l'exploitation est adéquat et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités de la société à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes dans l'annexe aux comptes annuels ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit avec réserve ou défavorable. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par la société de la continuité de l'exploitation.

Nous nous entretenons avec le Conseil d'administration ou avec sa commission compétente, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les faiblesses significatives éventuelles dans les contrôles internes constatées lors de notre audit.

Nous remettons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous confirmons que nous avons respecté les exigences d'indépendance pertinentes, et nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et autres éléments qui peuvent raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que sur les mesures de sauvetage prises le cas échéant dans ce contexte.

Parmi les éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le Conseil d'administration ou avec sa commission compétente, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si la loi ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui en seraient liées excèderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.



Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Bill Schiller
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 22 mars 2019

KPMG SA, Avenue du Théâtre 1, Case postale 6663, CH-1002 Lausanne

KPMG SA est une filiale de KPMG Holding SA, elle-même membre du réseau KPMG d'entreprises indépendantes rattachées à KPMG International Cooperative ("KPMG International"), une personne morale suisse. Tous droits réservés.

4

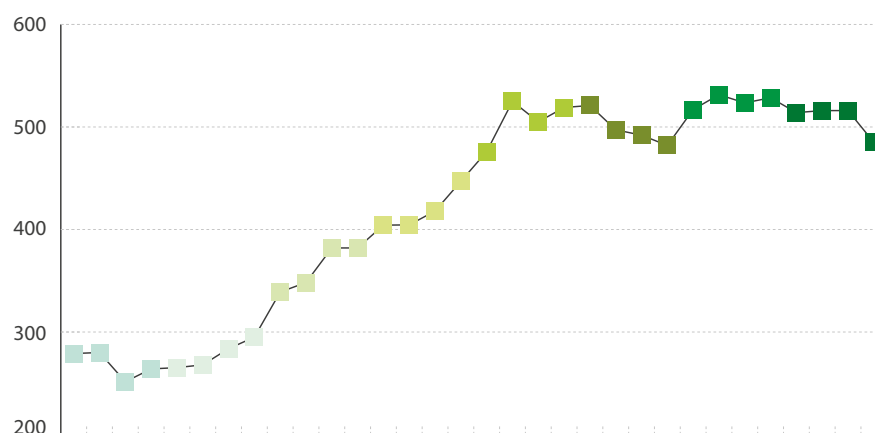
Statistique boursière

(en CHF)

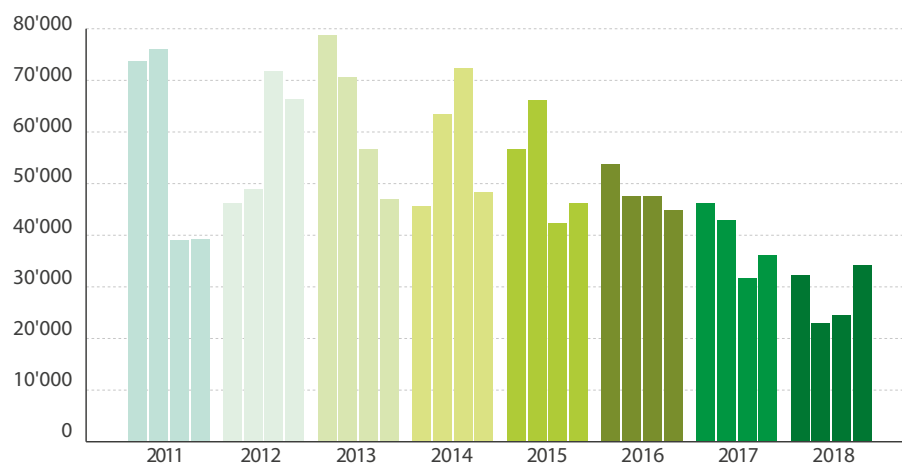
A la suite de la division par vingt de la valeur nominale des actions en 2005, tous les chiffres des années précédentes ont été retraités pour faciliter les comparaisons.

Données par action nominative B	Cours		Fonds propres consolidés		Dividende		Rendement
	ancien	nouveau	ancien	nouveau	ancien	nouveau	en %
31 décembre 1997	3'500	175,00	2'841	142,05	95,00	4,75	2,7
31 décembre 1998	4'000	200,00	3'100	155,00	100,00	5,00	2,5
31 décembre 1999	3'270	163,50	3'780	189,00	100,00	5,00	3,1
31 décembre 2000	3'200	160,00	3'740	187,00	110,00	5,50	3,4
31 décembre 2001	3'000	150,00	2'410	120,50	110,00	5,50	3,7
31 décembre 2002	1'750	87,50	1'864	93,20	-	-	-
31 décembre 2003	1'650	82,50	2'100	105,00	50,00	2,50	3,0
31 décembre 2004	2'004	100,20	2'191	109,55	50,00	2,50	2,5
31 décembre 2005	-	136,20	-	130,15	-	3,00	2,2
31 décembre 2006	-	180,00	-	147,75	-	4,00	2,2
31 décembre 2007	-	176,40	-	176,85	-	5,00	2,8
31 décembre 2008	-	155,00	-	212,90	-	6,00	3,9
31 décembre 2009	-	190,00	-	253,50	-	6,00	3,2
31 décembre 2010	-	246,00	-	298,40	-	7,00	2,8
31 décembre 2011	-	264,00	-	336,05	-	9,00	3,4
31 décembre 2012	-	295,00	-	378,55	-	10,00	3,4
31 décembre 2013	-	382,00	-	431,25	-	11,00	2,9
31 décembre 2014	-	447,00	-	488,05	-	12,00	2,7
31 décembre 2015	-	519,00	-	513,05	-	12,00	2,3
31 décembre 2016	-	482,00	-	547,65	-	12,00	2,5
31 décembre 2017	-	528,50	-	578,20	-	12,00	2,3
31 décembre 2018	-	485,00	-	593,90	-	13,00	2,9
22 mars 2019	-	502,00	-	-	-	-	-

Observations
trimestrielles
Cours de l'action
nominative B



Nombre de
titres traités



Chiffres clés au 31 décembre

(en milliers de CHF)

	2018	2017
Actif		
Liquidités	115'968	220'739
Placements	2'879'618	2'671'183
Part des réassureurs dans les provisions techniques	93'923	89'789
Immobilisations	103'413	104'114
Dépôts, créances et comptes de régularisation	116'516	175'916
Total de l'actif	3'309'439	3'261'741
Passif		
Provisions techniques	2'142'004	2'122'586
Provisions non techniques	131'540	186'616
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	488'468	402'861
Fonds propres	547'426	549'678
Total du passif	3'309'439	3'261'741
Compte de résultat		
Primes acquises pour propre compte	867'106	842'613
Charges de sinistres pour propre compte	-619'892	-610'301
Résultat des placements	102'052	65'881
Frais d'acquisition et de gestion	-270'729	-198'894
Impôts directs	-1'188	-19'776
Bénéfice de l'exercice	77'349	79'523

Développement de la Compagnie depuis sa fondation (en milliers de CHF)

	Année	Primes brutes	Bénéfice/ perte (-) de l'exercice	Placements de capitaux	Provisions techniques	Réserves après répartition du bénéfice	Capital social / actions	Total du bilan
De 1895 à 1988 Vaudoise Assurances, Société d'Assurances Mutuelle	1895	34	15			2		17
	1900	264	32	65	45	65		110
	1920	1'438	182	1'229	236	842		1'466
	1940	6'462	693	8'137	4'340	2'525		10'095
	1960	51'920	367	60'885	49'358	5'825		68'732
	1980	264'627	3'139	515'605	464'977	35'600	7'684	606'324
	1988	410'471	4'452	813'798	746'775	54'100	10'568	975'298
Dès 1989 Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA	1989	440'274	9'599	845'727	791'333	9'500	60'000	1'030'927
	1990	462'312	10'068	893'118	844'843	12'200	60'000	1'092'548
	2000	494'652	20'744	1'512'551	1'264'105	82'527	60'000	1'602'822
	2001	508'285	17'226	1'580'849	1'329'489	86'527	60'000	1'701'542
	2002	523'058	-32'398	1'504'162	1'287'311	54'327	60'000	1'632'787
	2003	550'998	12'663	1'575'094	1'370'819	63'327	60'000	1'729'691
	2004	566'670	23'637	1'709'310	1'446'105	80'327	60'000	1'851'620
	2005 ¹⁾	606'275	24'714	2'021'686	1'758'161	95'500	60'000	2'222'217
	2006	687'387	29'375	2'156'563	1'855'256	114'000	60'000	2'331'385
	2007	694'157	61'035	2'252'689	1'912'708	160'000	60'000	2'396'463
	2008	681'408	111'016	2'288'532	1'896'179	200'000	60'000	2'533'292
	2009	682'003	61'076	2'331'857	1'952'687	240'000	60'000	2'625'846
	2010	689'989	75'236	2'500'207	1'994'714	290'000	60'000	2'769'653
	2011	707'682	69'993	2'660'143	2'008'652	305'000	60'000	2'851'220
	2012	729'054	81'169	2'698'625	2'033'287	330'000	60'000	2'931'588
	2013	759'219	88'974	2'793'087	2'004'196	356'000	60'000	2'993'878
	2014	796'854	104'599	2'706'962	2'071'327	395'000	60'000	3'203'602
	2015	834'755	75'578	2'819'037	2'093'044	410'000	60'000	3'257'390
	2016	881'193	76'198	2'537'346	2'113'757	410'000	60'000	3'221'267
	2017	879'924	79'523	2'401'183	2'122'586	410'000	60'000	3'261'741
	2018	908'335	77'349	2'609'618	2'142'004	410'000	60'000	3'309'439

¹⁾ Reprise du portefeuille d'assurances de patrimoine de « La Suisse », Société d'assurances contre les accidents

Chiffres clés au 31 décembre

(en milliers de CHF)

	2018	2017
Actif		
Liquidités	54'403	56'757
Placements	4'153'498	4'240'811
Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	246'596	214'232
Part des réassureurs dans les provisions techniques	17'953	18'614
Immobilisations	1'276	1'013
Dépôts, créances et comptes de régularisation	107'012	93'336
Total de l'actif	4'580'738	4'624'763
Passif		
Provisions techniques	3'312'127	3'300'395
Provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	231'253	205'867
Provisions non techniques	161'911	160'377
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	666'725	756'866
Fonds propres	208'722	201'258
Total du passif	4'580'738	4'624'763
Compte de résultat		
Primes acquises pour propre compte	218'371	202'194
Charges de sinistres pour propre compte	-231'759	-250'354
Résultat des placements	74'158	89'659
Frais d'acquisition et de gestion	-37'848	-32'352
Attribution au fonds pour participations aux excédents	-10'000	-
Impôts directs	-5'459	-676
Bénéfice de l'exercice	7'464	8'471

Développement de la Compagnie depuis sa fondation (en milliers de CHF)

Année	Primes brutes	Participations des assurés aux excédents	Bénéfice / perte (-) de l'exercice	Placements de capitaux	Provisions techniques	Réserves après répartition du bénéfice	Capital-actions	Total du bilan
1961	978	0	0	4'705	828	338	7'000	8'711
1970	11'833	869	14	42'631	35'690	295	7'000	49'028
1980	75'647	4'539	450	285'071	260'417	2'500	7'000	304'729
1990	314'981	25'653	2'091	1'378'216	1'355'458	11'500	7'000	1'527'947
2000	710'320	44'545	7'389	5'290'449	5'026'501	33'800	7'000	5'503'733
2001	720'328	46'965	5'025	5'542'122	5'257'687	38'800	7'000	5'754'204
2002	738'043	32'623	-51'517	5'653'310	5'339'418	-	50'000	5'902'680
2003	753'856	19'512	9'350	5'700'756	5'324'277	-	100'000	5'987'890
2004	810'818	45'309	6'489	5'895'427	5'465'190	3'000	100'000	6'125'044
2005 ¹⁾	535'884	25'426	8'222	2'910'088	2'492'524	8'000	100'000	3'004'978
2006	238'547	34'694	10'626	2'922'451	2'520'065	15'000	100'000	3'011'765
2007	235'747	12'252	7'834	2'858'630	2'475'661	21'000	100'000	2'966'940
2008	261'575	16'088	449	2'737'259	2'425'396	21'500	100'000	2'873'083
2009	364'576	10'056	7'751	2'890'554	2'604'494	29'500	100'000	3'149'039
2010	327'198	11'726	11'102	3'166'779	2'738'306	40'500	100'000	3'337'481
2011	283'190	10'278	11'309	3'363'024	2'868'260	51'500	100'000	3'494'469
2012	252'378	8'636	2'828	3'599'005	3'024'178	55'000	100'000	3'734'789
2013	265'363	7'133	9'000	3'624'770	3'172'893	64'000	100'000	3'804'386
2014	282'218	8'309	6'732	3'749'879	3'122'480	71'000	100'000	3'955'411
2015	262'748	7'831	10'555	3'849'662	3'187'786	81'000	100'000	4'073'204
2016	201'675	4'306	11'029	4'317'165	3'275'162	92'000	100'000	4'501'718
2017	205'173	4'459	8'471	4'455'043	3'300'395	101'000	100'000	4'624'763
2018	219'989	4'122	7'464	4'400'094	3'312'127	108'000	100'000	4'580'738

¹⁾ Cession du portefeuille d'assurances de prévoyance professionnelle à Swiss Life.



Mutuelle Vaudoise

Commentaires sur l'exercice

Considérations générales

Mutuelle Vaudoise est une société coopérative avec capital social fondée en 1895 à Lausanne. Elle a cessé d'exercer les activités propres à une société d'assurances en 1989, année de création de Vaudoise Assurances Holding SA. Son activité consiste à gérer des participations mobilières et à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA dont elle est l'actionnaire majoritaire.

Les sociétaires bénéficient d'une rémunération intéressante sur leurs parts sociales. Ils peuvent participer personnellement à l'Assemblée générale et prendre ainsi part aux décisions concernant les sociétés du Groupe Vaudoise Assurances. Peuvent être sociétaires les personnes physiques ou morales domiciliées en Suisse ou au Liechtenstein, titulaires d'un ou de plusieurs contrats d'assurances auprès de Vaudoise Générale ou de Vaudoise Vie et qui souscrivent une part sociale au moins (valeur nominale CHF 100. –).

Le présent rapport annuel fournit aux sociétaires une information détaillée sur les comptes consolidés du Groupe. Les renseignements relatifs aux participations figurent en page 34. Les chiffres clés des filiales Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, toutes détenues à 100% par Vaudoise Assurances Holding SA, figurent en pages 98 à 105.

Les états financiers 2018 sont présentés en respect des exigences du Code des obligations. Ce référentiel implique la mention d'informations complémentaires en annexe, lesquelles comprennent des commentaires relatifs aux éléments principaux de l'exercice.

L'article 962 du Code des obligations impose à Mutuelle Vaudoise de dresser des états financiers selon une norme reconnue. En respect de cette législation, la société a également établi des comptes annuels 2018 selon les normes Swiss GAAP RPC fondamentales. Ceux-ci ne sont pas reproduits dans ce document car ils ne diffèrent que très peu des comptes présentés ci-après conformément au Code des obligations suisse. Ils ont toutefois été transmis aux sociétaires.

A fin 2018, Mutuelle Vaudoise présente un excédent d'actif de CHF 661'061.– contre CHF 765'223.– pour l'exercice précédent. Quant à son capital social, en légère baisse, il est de CHF 9'303'400.– (CHF 9'475'600.– à fin 2017). Le Conseil d'administration proposera de répartir l'excédent de l'exercice à raison de CHF 6.– par part sociale comme l'année dernière.

Gouvernance d'entreprise

Les renseignements en matière de gouvernance d'entreprise figurent en pages 32 à 49.

Excédent de l'exercice

Après impôts, il s'élève à CHF 661'061.– contre CHF 765'223.– un an plus tôt.

Compte tenu du solde reporté de CHF 1'731'938.–, l'Assemblée générale disposera de CHF 2'392'999.–.

La proposition de répartition de l'excédent figure en page 114.

Remarque sur les comptes annuels

Les comptes annuels présentés ci-après sont identiques à ceux qui ont été audités et annexés au rapport de l'organe de révision. Celui-ci a été délivré sans réserve et a été remis à nos sociétaires.

Compte de résultat

(en milliers de CHF)

	2018	2017
Produits des dividendes	2'321	2'321
Autres produits financiers	264	329
Total produits d'exploitation	2'585	2'650
Charges financières	-5	-4
Autres charges d'exploitation	-1'764	-1'729
Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections de valeur	816	917
Excédent avant impôts	816	917
Impôts directs	-155	-152
Excédent de l'exercice	661	765

Bilan au 31 décembre avant répartition de l'excédent d'actif (en milliers de CHF)

Actif	2018	2017
Actif circulant		
Trésorerie	5'835	6'077
Autres créances à court terme		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	66	51
Autres	248	133
	314	184
Total actif circulant	6'149	6'261
Actif immobilisé		
Immobilisations financières		
Prêts à Vaudoise Assurances Holding	32'000	32'000
	32'000	32'000
Participations	52'849	52'849
Total actif immobilisé	84'849	84'849
Total actif	90'998	91'110

Passif	2018	2017
Capitaux étrangers à court terme		
Autres dettes à court terme		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation indirecte	1'609	1'594
Autres	102	167
	1'711	1'761
Provisions à court terme		
Provision pour impôts courants	-	4
Passifs de régularisation	91	87
Total capitaux étrangers à court terme	1'802	1'852
Capitaux propres		
Capital social	9'303	9'476
Réserves légales issues de l'excédent		
- réserve générale issue de l'excédent	12'000	12'000
Réserves facultatives issues de l'excédent		
- réserves libres et statutaires issues de l'excédent	65'500	64'500
Excédent d'actif au bilan		
- solde reporté de l'exercice précédent	1'732	2'517
- excédent de l'exercice	661	765
Total capitaux propres	89'196	89'258
Total du passif	90'998	91'110

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers de CHF)

	2018	2017
Excédent de l'exercice	661	765
Variation des autres créances à court terme	-130	9'984
Variation des autres dettes à court terme	-105	656
Variation des provisions à court terme	-4	-
Variation des actifs de régularisation	-	40
Variation des passifs de régularisation	4	5
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	-235	10'685
Investissement dans des immobilisations financières	-	-10'000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	-10'000
Entrées de liquidités provenant de l'augmentation de capital	175	207
Sorties de liquidités provenant de la diminution de capital	-266	-465
Paiement de la participation des sociétaires à l'excédent	-577	-589
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-668	-847
Augmentation / diminution (-) nette des liquidités	-242	603

Annexe aux comptes annuels

1. Principes

1.1 Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, à Lausanne, ont été établis conformément au Code des obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 962).

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

1.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières, qui comprennent les prêts à long terme, sont évaluées à leur valeur nominale.

1.3 Participations

Les participations sont évaluées au maximum à leur prix de revient d'achat. Le détail de cette position est présenté sous chiffre 2.3.

1.4 Créances à court terme

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements nécessaires.

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Trésorerie

Il s'agit d'avoirs bancaires totalisant CHF 5'835'204.–.

2.2 Autres créances à court terme

Les créances envers des participations comprennent des comptes courants intercompagnies, les autres créances comprennent des montants d'impôt anticipé et de TVA à récupérer.

2.3 Participations (en milliers de CHF)

	Capital-actions		Part du capital en %		Part des droits de vote en %	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Directes						
Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	75'000	75'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Indirectes (détenues via Vaudoise Assurances Holding SA)						
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	60'000	60'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	100'000	100'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Brokervallor SA, Lausanne	250	250	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Asset Management SA, Berne	100	100	67,6	67,6	91,2	91,2
Berninvest AG, Berne	1'000	1'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Investment Solutions SA, Berne	100	100	67,6	67,6	91,2	91,2
Neocredit.ch AG, Berne	5'000	-	33,8	-	45,6	-
Credit Exchange AG, Zurich	100	-	16,9	-	22,8	-
Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon	1'400	1'400	16,9	16,9	22,8	22,8
Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle	3'000	3'000	14,9	14,9	20,1	20,1

2.4 Autres dettes à court terme

Il s'agit principalement du compte courant en faveur de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, pour CHF 1'608'969.– et de parts sociales à rembourser pour CHF 93'700.–.

2.5 Passifs de régularisation

Le solde de CHF 90'500.– est constitué de passifs transitoires couvrant divers frais généraux à payer, dont les frais relatifs à la prochaine Assemblée générale.

2.6 Capitaux propres

Le total des capitaux propres, y compris l'excédent au bilan, atteint CHF 89'196'399.–, en diminution de 0,1 % par rapport à l'exercice précédent.

2.7 Produits de dividendes

Conformément à la décision prise en Assemblée générale ordinaire le 7 mai 2018, Vaudoise Assurances Holding SA a versé des dividendes de CHF 0,20 sur les actions nominatives A et de CHF 12.– sur les actions nominatives B, représentant un produit de CHF 2'321'360.–.

2.8 Autres produits financiers

Ils sont essentiellement constitués de CHF 263'400.– d'intérêts sur les prêts consentis à Vaudoise Assurances Holding SA pour un total de CHF 32'000'000.–.

2.9 Charges financières

Les charges financières sont exclusivement composées d'intérêts et de frais bancaires.

2.10 Autres charges d'exploitation

Il s'agit des frais liés à la gestion de la société et à la tenue du registre des sociétaires s'élevant à CHF 1'764'340.–, contre CHF 1'728'785.– en 2017.

2.11 Impôts directs

Mutuelle Vaudoise bénéficie des allègements fiscaux accordés aux sociétés de participations. La charge est de CHF 155'238.–, contre CHF 151'937.– en 2017.

3. Informations complémentaires

3.1 Nombre de collaborateurs

Etant donné son appartenance au Groupe Vaudoise Assurances et de par son activité, Mutuelle Vaudoise n'a aucun employé.

3.2 Sûreté envers le groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du Groupe.

3.3 Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires concernent des prestations en matière de révision pour CHF 24'000.–, sans changement par rapport à 2017. L'organe de révision n'a pas fourni d'autres prestations durant les deux exercices en question.

3.4 Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 22 mars 2019.

Proposition de répartition de l'excédent d'actif (en milliers de CHF)

	2018
Excédent de l'exercice	661
Solde ancien reporté	1'732
Solde disponible	2'393
Proposition du Conseil d'administration	
Montant mis en réserve pour la participation des sociétaires à l'excédent de l'exercice ¹⁾	600
Attribution à la réserve libre / statutaire	1'000
Solde à reporter	793
Total	2'393

¹⁾ Ce montant est basé sur la proposition du Conseil d'administration d'une répartition de l'excédent d'exercice à raison de CHF 6.– par part sociale. Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50 % du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

Rapport annuel

Marche des affaires

Les produits des dividendes se montent à CHF 2,3 millions sans variation par rapport à l'année précédente. Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 2,0%, passant de CHF 1,7 million à CHF 1,8 million en 2018. L'excédent avant impôts est en diminution de 11,0% à CHF 0,8 million, contre 0,9 million en 2017.

Moyenne annuelle des emplois à plein-temps

Etant donné son appartenance au Groupe Vaudoise Assurances et de par son activité, Mutuelle Vaudoise n'a aucun employé.

Evaluation des risques

Un rapport détaillé sur les risques principaux de l'entreprise et sur leur évolution a été établi à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration. Il a été approuvé par le Conseil le 24 janvier 2019. Ces instances sont aussi informées dès l'identification d'un nouveau risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe.

Un cadre approprié de gestion des risques est en place dans le Groupe Vaudoise Assurances et un soutien est apporté aux départements dans l'identification et l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers se répartissent dans les catégories suivantes: risques d'assurances, risques financiers, risques opérationnels, risques stratégiques et globaux.

Le contrôle de la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe Vaudoise Assurances est ainsi assuré. Cela permet d'optimiser le couple rendement / risque et par là même l'assise financière de la société.

Etat des commandes et des mandats

Etant donné son activité, Mutuelle Vaudoise n'a pas d'élément à relever.

Activités de recherche et de développement

L'activité de Mutuelle Vaudoise consiste à gérer des participations mobilières et à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA. Elle n'a de ce fait pas d'activité en relation avec la recherche et le développement.

Evénements exceptionnels

Aucun événement exceptionnel ne s'est produit durant l'exercice sous revue.

Perspectives de l'entreprise

Les perspectives de la société sont dépendantes de l'activité des participations qu'elle détient. Malgré une situation conjoncturelle difficile, les perspectives demeurent pour l'heure positives.

Rapport sur les rémunérations

Rapport sur les rémunérations

Les informations sur les rémunérations qui suivent respectent le principe de la transparence ancré dans les standards de la Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance de SIX Swiss Exchange du 20 mars 2018 ainsi que les articles 14 à 16 de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives (ORAb) du 20 novembre 2013.

1. Principes de la politique de rémunération

La politique de rémunération de la Vaudoise est simple et transparente. Guidée par des objectifs d'entreprise clairs communiqués à l'ensemble des collaborateurs du Groupe, elle est orientée performance tout en gardant l'individu au centre de ses préoccupations. Le système de rémunération se décline et s'adapte aux différentes fonctions. L'ensemble des collaborateurs bénéficie d'une part de rémunération variable.

En 2018, la Vaudoise est la première compagnie d'assurances privée à obtenir la certification EQUAL-SALARY qui atteste de l'égalité salariale entre hommes et femmes.



Gouvernance

Conformément aux articles 25 et suivants des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale les enveloppes globales de rémunération des administrateurs et de la Direction ainsi que l'enveloppe globale de rémunération du Groupe. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil d'administration dans l'élaboration des propositions à l'Assemblée générale en vue du vote de celle-ci sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction ainsi que dans l'exécution des décisions de l'Assemblée générale en la matière. Il conseille également le Conseil d'administration dans l'élaboration et la révision périodique de la politique de rémunération.

Chaque collaborateur est évalué annuellement par son supérieur lors d'un entretien. Il en va de même des membres de la Direction, qui sont évalués par le directeur général. Lui-même est évalué par le président du Conseil. La Direction veille au respect d'une équité entre les différents départements et agences.

Modèle basé sur des fonctions

Les collaborateurs internes et externes ont chacun une fonction définie à laquelle est attachée une déclinaison du modèle global de rémunération. Les rémunérations du service externe suivent les standards en vigueur dans la branche: un salaire de base inférieur à celui des collaborateurs internes, auquel s'ajoutent les commissions réalisées sur les affaires conclues ou renouvelées.

2. Rémunération globale

La rémunération globale comprend le salaire de base, la rémunération variable basée sur l'atteinte d'objectifs, la prévoyance professionnelle obligatoire et surobligatoire, ainsi que les prestations complémentaires.

a. Salaire de base

Le salaire de base est fixé selon la fonction du collaborateur.

b. Rémunération variable

La part variable instaurée pour l'ensemble des collaborateurs est destinée à promouvoir l'esprit d'entreprise et l'engagement personnel des collaborateurs du Groupe. Elle contribue également à renforcer l'identification des collaborateurs à l'entreprise et à sa stratégie. La part variable garantit à chaque collaborateur une rémunération personnalisée et respectueuse des performances individuelles. Ce dispositif est prévu dans le règlement de la rémunération variable des collaborateurs du service interne (voir point 4.a ci-après). Il s'applique par analogie à la Direction.

3. Objectifs quantitatifs et qualitatifs

Lors de sa séance de septembre, le Conseil d'administration fixe chaque année des objectifs quantitatifs annuels pour le Groupe: la quotité d'un

indicateur interne, le Vaudoise Operating Profit (VOP) ainsi que des objectifs reflétant la marche des affaires de la Compagnie. Ces derniers représentent le 50 % des objectifs quantitatifs pour les membres de la Direction. Ils servent de base pour décliner les objectifs des cadres et collaborateurs du service interne. Le VOP fait également partie des objectifs du service externe.

a. VOP

Le Vaudoise Operating Profit (VOP) est un indicateur interne, créé en 2009, destiné à mesurer la valeur économique de l'entreprise. Il est examiné annuellement par le réviseur externe. Cet indicateur est l'objectif commun à l'ensemble des collaborateurs du Groupe à hauteur de 20 %. Le VOP a été atteint à 150 % en 2018.

b. Objectifs quantitatifs du Groupe

En 2018, les objectifs quantitatifs portaient sur la croissance des primes émises par Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, le ratio de frais de Vaudoise Générale, le ratio de sinistres net de Vaudoise Générale et le rendement ajusté des placements de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie.

Chaque collaborateur et chaque directeur ont un objectif personnel qui complète l'évaluation.

c. Objectifs qualitatifs

Chaque collaborateur et membre de la Direction reçoit également un ou plusieurs objectifs personnels qualitatifs qui comptent jusqu'à 30 % de sa rémunération variable.

4. Rémunération des collaborateurs

a. Service interne

La part variable constitue un montant variable de la rémunération découlant pour 80 % de l'atteinte d'objectifs quantitatifs liés à la fonction et personnels qualitatifs et pour 20 % de l'atteinte de l'indicateur interne VOP.

La rémunération cible est composée du salaire de base annualisé et de la part variable attribuée en cas d'atteinte des objectifs à 100 %. Cette rémunération cible se situe dans la fourchette CEPEC correspondant à la fonction.

Le montant de la rémunération variable représente un pourcentage du salaire de base annualisé. Le pourcentage dépend de la catégorie de fonction du collaborateur. Le degré d'atteinte des objectifs varie entre 50 et 150 %. Le calcul s'effectue sur la base de l'atteinte de chaque objectif pondéré.

Les objectifs sont fixés par le supérieur hiérarchique en fonction des particularités du métier de chaque unité et validés par le chef de département. Pour chaque objectif, les seuils de 50 %, 100 % et 150 % doivent être définis. Les objectifs sont consignés dans le formulaire d'évaluation EVA (Evaluation Vaudoise), signé par le collaborateur et son supérieur hiérarchique, ainsi que par le supérieur du supérieur.

Catégorie	Atteinte objectif 50 %	100 %	150 %
Chefs de division	4 %	8 %	12 %
Chefs de service	3 %	6 %	9 %
Chefs de groupe	2 %	5 %	7 %
Experts / Spécialistes	2 %	4 %	6 %
Collaborateurs gestionnaires	1 %	2 %	3 %

A partir de l'exercice 2016, les collaborateurs du service interne bénéficient d'un dispositif de rémunération variable additionnel construit sur le principe d'une participation au résultat du Groupe Vaudoise. Basé sur l'indicateur VOP, il vise à récompenser la performance collective. Les montants versés sont indépendants de la position hiérarchique ou du salaire de base des collaborateurs concernés. Ils oscillent entre CHF 300.– et 1000.– et dépendent du degré de dépassement de l'objectif VOP de l'année de référence selon trois paliers. Il se monte à CHF 1000.– pour l'année 2018.

b. Service externe

La rémunération du service externe suit une logique qui s'éloigne de celle du service interne dans la mesure où le salaire de base constitue une part modeste de la rémunération globale. La part la plus importante de la rémunération est constituée de commissions. Outre les commissions d'acquisition pour chaque affaire, une prime de performance rémunère l'atteinte d'objectifs de vente fixés par le département Réseaux de vente & Marketing. Le VOP fait également partie de ces objectifs.

5. Rémunération de la Direction

a. Principes de rémunération

La rémunération globale de la Direction est approuvée par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil et préavis du Comité de rémunérations et du directeur général. La rémunération des membres de la Direction est composée d'une part contractuelle fixe et d'une part variable définie, chaque année, en fonction de l'atteinte des objectifs mentionnés sous point 3 et d'objectifs qualitatifs personnels.

Le salaire de base est fixé à la libre appréciation du Conseil.

Afin d'associer plus étroitement le management supérieur à la performance à moyen terme de l'entreprise et d'offrir un package de rémunération conforme aux pratiques de la branche, le Conseil d'administration a validé un dispositif de rémunération différée baptisé Long Term Incentive plan (LTI) entré en vigueur en 2013. Ce dispositif a été instauré prioritairement pour la Direction. Il peut également être appliqué, si besoin, à d'autres cadres supérieurs. Pour chaque cadre supérieur bénéficiaire du plan, le Conseil d'administration, sur proposition du directeur général, définit le LTI en termes de montant cible en CHF pour une atteinte des objectifs à 100 %. Lesdits objectifs traduisent la performance à trois ans. Dans une logique de collégialité, les critères d'appréciation de la performance et la méthode de calcul du LTI sont identiques pour tous les cadres supérieurs bénéficiaires du plan. La performance est appréciée au regard de trois critères: la performance économique, basée sur le VOP, l'efficacité du fonctionnement de l'entreprise au travers du ratio combiné net et le dynamisme des affaires évalué au travers de la croissance en rapport au marché des affaires.

Le montant du LTI cible est divisé en deux parties: la première, représentant le 80 % du montant cible, demeure valorisée en francs; la seconde, représentant les 20 % restants, est transformée en droits futurs suivant l'évolution de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA pendant trois ans. Le montant de la rémunération est comptabilisé chaque année au prorata dans le compte de résultat.

En tout temps, des circonstances impactant sensiblement la situation ou les perspectives économiques de l'entreprise peuvent conduire le Conseil d'administration à réviser la définition des objectifs des LTI en cours, voire à les supprimer.

b. Rémunérations et prêts accordés à la Direction

En 2017, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximale pour les membres de la Direction de CHF 7'600'000.– pour l'année 2018. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 8'040'683.–.

L'article 26 des statuts prévoit que, lorsque le montant global décidé par l'Assemblée générale pour la rémunération de la Direction ne suffit pas pour couvrir la rémunération des membres de la Direction nommés pendant la période de rémunération correspondante, le Conseil d'administration dispose d'un montant complémentaire équivalent à 40 % du dernier budget voté par l'Assemblée générale pour la rémunération fixe et variable de la Direction.

Pendant l'exercice 2018, deux nouveaux membres de la Direction ont été désignés. La rémunération de Grégoire Fracheboud, entré en fonction le 1^{er} mai 2018, est encore entièrement couverte par l'enveloppe de rémunération globale votée par l'Assemblée générale du 8 mai 2017: son engagement en remplacement de Charly Haenni avait en effet été anticipé. L'engagement de Jan Ellerbrock, en qualité de Chief Transformation Officer, n'était en revanche pas prévu. Sa rémunération individuelle, supérieure à CHF 440'683.—, explique l'intégralité du dépassement.

Ce montant est couvert par la marge de manœuvre de CHF 3'040'000.— (soit 40 % de CHF 7'600'000.—) dont le Conseil d'administration disposait statutairement pour l'engagement de nouveaux membres de la Direction durant l'exercice 2018.

Montant global des rémunérations accordées en 2018 aux membres de la Direction	2018	2017
Rémunérations		
Fixe	4'462'393.—	3'077'043.—
Variable	2'308'474.—	2'163'194.—
Contributions patronales aux charges sociales	1'269'816.—	1'244'432.—
Total	8'040'683.—	6'484'669.—

La variation provient essentiellement de mutations en 2018 au sein du Comité de direction.

Montant global des rémunérations accordées en 2018 aux anciens membres de la Direction

En 2018, aucune rémunération n'a été accordée à d'anciens membres de la Direction

Le montant du STI versé en 2018 aux membres de la Direction au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 1'653'896.— (y compris CHF 267'452.— de charges sociales) et diffère de CHF -109'784.— avec le montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2018 aux membres de la Direction au titre des exercices précédents se monte à CHF 874'762.— (y compris CHF 43'042.— de charges sociales) et diffère de CHF -169'837.— avec le montant provisionné à charge des exercices précédents.

Rémunération la plus élevée: Philippe Hebeisen, directeur général: CHF 1'327'734.— y c. contributions patronales aux charges sociales CHF 231'824.— (en 2017: CHF 1'328'143.— y c. CHF 230'981.—). La partie variable représente en 2018 CHF 552'785.— (en 2017: CHF 553'929.—).

Le montant du STI versé en 2018 à Philippe Hebeisen au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 355'806.— (y compris CHF 62'800.— de charges sociales) et diffère de CHF -12'288.— avec le montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2018 à Philippe Hebeisen au titre des exercices précédents se monte à CHF 273'447.— (y compris CHF 13'455.— de charges sociales) et diffère de CHF -51'418.— avec le montant provisionné à charge des exercices précédents.

Le montant total des prêts accordés par des sociétés du Groupe à des membres de la Direction s'élève à CHF 2'983'007.— (CHF 2'996'397.— en 2017). Aucun prêt n'a été accordé à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

6. Honoraires du Conseil d'administration

a. Principes

Depuis 2010, le Conseil a adopté un système de rémunération prévoyant des indemnités annuelles fixes définies par fonction: président, vice-président et membre. Celles-ci sont complétées par des indemnités pour la participation aux différents Comités: président de Comité et membre d'un Comité, sauf pour le président du Conseil qui est un invité permanent aux trois Comités du Conseil. Le montant global des indemnités du Conseil est proposé annuellement à l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. Les membres du Conseil reçoivent en outre des frais de représentation conformes au marché.

En 2018, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximale pour le Conseil d'administration de CHF 1'550'000.– pour la période allant de l'Assemblée générale 2018 à l'Assemblée générale 2019. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 1'368'356.– (y compris les honoraires des membres externes du Comité d'investissement).

b. Honoraires et prêts au Conseil d'administration

	2018			2017		
Indemnités versées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 aux membres non exécutifs du Conseil d'administration et du Comité d'investissement	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total
Conseil d'administration						
Paul-André Sanglard, président	375'227	*84'781	460'008	375'227	*84'684	459'911
Chantal Balet Emery, vice-présidente	152'809	*32'745	185'554	152'809	*32'708	185'517
Martin Albers, membre	128'630	8'699	137'329	128'630	8'665	137'295
Javier Fernandez-Cid, membre	100'000	-	100'000	100'000	-	100'000
Eftychia Fischer, membre	144'584	9'662	154'246	137'516	9'220	146'736
Etienne Jornod, membre jusqu'en mai 2017	-	-	-	44'709	3'055	47'764
Peter Kofmel, membre	144'584	9'662	154'246	144'584	9'623	154'207
Jean-Philippe RoCHAT, membre	123'297	8'364	131'661	123'297	8'331	131'628
Total	1'169'131	153'913	1'323'044	1'206'772	156'286	1'363'058
<i>* montant englobant une contribution à un plan retraite</i>						
Comité d'investissement						
Eric Breval, membre externe	21'328	1'338	22'666	21'329	1'333	22'662
René Sieber, membre externe	21'328	1'338	22'666	21'329	1'333	22'662
Total	42'656	2'676	45'332	42'658	2'666	45'324

Aucune autre indemnité que celles mentionnées ci-dessus n'a été versée aux membres du Conseil d'administration et du Comité d'investissement, à d'anciens membres ou à des proches. Aucun prêt n'a été accordé à des membres de ces Conseils. Par ailleurs, aucun prêt n'a été alloué à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

7. Prévoyance professionnelle et autres avantages

La Vaudoise offre en outre des conditions très favorables à ses collaborateurs en matière de prévoyance professionnelle: la Vaudoise prend à sa charge le 65% des primes-épargne LPP dont le plan prévoit une part subobligatoire pour l'ensemble des collaborateurs; les rentes d'invalidité versées par la caisse de pension portent sur 60% du salaire assuré jusqu'à l'âge de la retraite; le taux de couverture de la caisse de pension était de 111,7% en 2016 et de 111,6% en 2017; en matière d'assurances Accidents et Maladie, tous les collaborateurs sont couverts en division privée pour les accidents professionnels et non professionnels et l'assurance Maladie perte de gain assure le 90% du salaire durant deux ans. A partir du 1^{er} janvier 2016, la caisse de pension a introduit un système de cotisations excédentaires sur l'épargne pour les assurés.



Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération ci-joint de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018. La vérification s'est limitée aux indications selon les articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) dans les paragraphes 5b. et 6b. du rapport de rémunération aux pages 120 et 121 du rapport de annuel.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération ci-joint. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Bill Schiller
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 22 mars 2019

Annexe :

- Rapport de rémunération

KPMG SA, Avenue du Théâtre 1, Case postale 6663, CH-1002 Lausanne

KPMG SA est une filiale de KPMG Holding SA, elle-même membre du réseau KPMG d'entreprises indépendantes rattachées à KPMG International Cooperative ("KPMG International"), une personne morale suisse. Tous droits réservés.

Crédits photographiques
Couverture ainsi que les pages 20 à 27, Vaudoise Assurances
Pages 30 et 31, Cent Degrés Suisse SA, Genève
Pages 7, 39 à 42 et 44 à 45, Vandyfilms, Nicolas et Oliver Jutzi, Lausanne

Réalisation
Bilatéral SA, Chexbres

Impression
PCL Presses Centrales SA, Renens

